

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / mars 2020

Des bibliothèques dans leurs territoires : quelle place pour le patrimoine œnologique ?

François-Xavier CAILLET

Sous la direction d'André-Pierre SYREN
Directeur de la valorisation - ENSSIB

Remerciements

À l'heure où nous mettons la dernière main à ce travail de recherche, nous tenons à remercier toutes les personnes qui auront, d'une manière ou d'une autre, permis à ce travail d'exister.

Merci à tous les professionnels qui auront accepté de contribuer à notre travail en répondant à nos questions et en nous fournissant du matériel d'illustration.

Merci à notre directeur de mémoire, André-Pierre SYREN, pour ses conseils, son écoute, sa disponibilité et son soutien.

Merci à l'équipe de la scolarité de l'ENSSIB, en particulier Thomas CHAIMBAULT-PETITJEAN et Nathalie MARCEROU-RAMEL, de nous avoir permis de travailler sur ce sujet qui nous intéressait particulièrement et qui s'est finalement avéré riche d'enseignements.

Merci à Isabelle METTE, cheffe de la section de Schœlcher du SCD de l'Université des Antilles, d'avoir créé les conditions pour que nous puissions réaliser nos entretiens depuis la Martinique durant notre stage professionnel.

Merci à tous les collègues élèves-conservateurs, oserons-nous dire les camarades, de la promotion DCB28 – Louise Michel pour ces mois passés en leur compagnie et pour tout ce qu'ils auront pu nous apporter tant personnellement que professionnellement. Nous emporterons avec nous de chaleureux souvenirs de chacun d'eux.

Merci à toutes les personnes que nous avons croisées et qui nous ont soutenu dans notre projet professionnel et qui ont rendu celui-ci possible. Citons ici en particulier le professeur Michèle GAILLARD pour son soutien sans faille y compris aux moments où nous n'y croyions plus.

Merci à nos parents, à notre famille et à nos amis pour leurs encouragements tout au long de notre projet de reconversion en particulier lors de la phase de rédaction de ce mémoire.

Merci enfin à Thierry, sans qui ce travail aurait sans doute été meilleur mais notre vie moins belle et moins complète.

Résumé : La culture œnologique est aujourd'hui en pleine mutation pour devenir une partie du patrimoine, en particulier en France. Cette étude s'intéresse à la place des bibliothèques dans cet élan de patrimonialisation : statut des collections, actions, stratégies et opportunités.

Descripteurs : Cuisine (vin), Viticulture, Œnotourisme, Patrimoine culturel, Identité collective

Abstract : Wine culture is nowadays being changing to become part of the heritage, particularly in France. This study is about the place of the libraries in this impetus : collections, actions, strategies and opportunities.

Keywords : Cooking (wine), Viticulture, Wine tourism, Cultural Heritage, Collective identity

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	10
UN PATRIMOINE DIVERS SUR LE CHEMIN DE LA RECONNAISSANCE	15
Un objet difficile à embrasser	15
<i>Essai de définition d'un objet protéiforme</i>	<i>15</i>
<i>L'impossible exhaustivité des collections.....</i>	<i>17</i>
Des collections diverses sur un objet apparemment unique.....	19
<i>Dans les bibliothèques municipales : entre consultation et conservation</i>	<i>19</i>
<i>Dans les institutions universitaires : les nécessités de la formation.....</i>	<i>33</i>
<i>Dans les institutions privées : une diversité d'ambitions</i>	<i>38</i>
Des collections aux origines diverses	40
<i>Les origines traditionnelles des fonds anciens</i>	<i>40</i>
<i>Des créations de collections ex nihilo.....</i>	<i>44</i>
<i>Les apports ambigus du dépôt légal imprimeur.....</i>	<i>45</i>
<i>Des politiques documentaires en construction</i>	<i>46</i>
<i>Un élan de centralisation des collections œnologiques ?.....</i>	<i>48</i>
LE VIN EN BIBLIOTHEQUE : UN OUTIL POUR FAIRE VIVRE L'IDENTITE LOCALE.....	52
Identité locale ou identitarisme ?	52
<i>Ouvrir au monde : une mission des bibliothèques ?</i>	<i>53</i>
<i>Le paradoxal dialogue du local et du global</i>	<i>54</i>
Identité locale et identité de la bibliothèque : une affaire de choix	57
<i>Faire le choix de ne pas s'emparer de l'identité viticole du territoire .</i>	<i>57</i>
<i>Choisir de faire de l'identité viticole de son territoire un atout pour sa bibliothèque</i>	<i>62</i>
Œuvrer à faire vivre le patrimoine œnologique et viticole en bibliothèque	64
<i>Trouver le kairos : à quel moment agir pour promouvoir le patrimoine œnologique et viticole ?.....</i>	<i>64</i>
<i>Des moyens de valorisation classique à l'efficacité inégale</i>	<i>67</i>
<i>Des initiatives originales pour promouvoir ce nouveau patrimoine</i>	<i>71</i>
VALORISER L'IDENTITE DU TERRITOIRE : UN MOYEN D'OUVRIR LA BIBLIOTHEQUE	79
Publics acquis / publics à conquérir	79

<i>Une appétence certaine du public pour les questions œnologiques et viticoles</i>	80
<i>Des publics acquis</i>	80
<i>Des publics-cibles à attirer</i>	83
S’inscrire dans le tissu œnoculturel local	86
<i>Le savoir-faire des bibliothécaires : un atout dans le paysage œnoculturel</i>	87
<i>Les bibliothèques, actrices de la patrimonialisation de la culture viticole locale</i>	87
<i>Trouver des professionnels pour intervenir en bibliothèque : la force des relations personnelles</i>	91
<i>Les professionnels du vin : des partenaires ?</i>	92
<i>Sortir des murs de la bibliothèque : un pari gagnant ?</i>	93
CONCLUSION	96
SOURCES	99
BIBLIOGRAPHIE	104
ANNEXES	109
GLOSSAIRE DU VOCABULAIRE ŒNOLOGIQUE ET VITICOLE	132
TABLE DES MATIERES	136

Sigles et abréviations

AEFCE : Association Européenne de Formation à l'Œnotourisme

ANEV : Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AOP : Appellation d'Origine Protégée

BDLI : Bibliothèque de Dépôt Légal Imprimeur

BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

BM : Bibliothèque Municipale

BMC : Bibliothèque Municipale Classée

BN : Bibliothèque Nationale

BnF : Bibliothèque nationale de France

BPE : Bibliothèque Patrimoniale et d'Étude (BM de Dijon)

CADo'C : Centre d'Archives et de Documentation orale en Champagne
(Villa Bissinger, Aÿ)

CDI : Centre de Documentation et d'Information

CIVC : Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne

CNAC : Conseil National des Arts Culinaires

CNC : Centre National du Cinéma et de l'image animée

CNL : Centre National des Lettres devenu Centre National du Livre

CollEx : COLLection d'EXcellence

CONVEX : Collection Numérique Vitivinicole d'Excellence (projet de
numérisation – MSH de Dijon)

CSP : Catégorie Socio-Professionnelle

CTL : Contrat Territoire Lecture

DLI : Dépôt Légal Imprimeur

DNO : Diplôme National d'Œnologie

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

FFCB : Fédération Française pour la Coopération des Bibliothèques, des
métiers du livre et de la documentation (devenue en 2006 la Fill)

Fill : Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture

FRAB : Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques

IEHCA : Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation
(Tours)

IGB : Inspection Générale des Bibliothèques

IGP : Indication Géographique Protégée

INAO : Institut National des Appellations d'Origine (aujourd'hui : Institut National de l'Origine et de la Qualité)

ISVV : Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (Bordeaux-Villenave-d'Ornon)

IUVV : Institut Universitaire de la Vigne et du Vin – Institut Jules Guyot (Dijon)

JEP : Journées Européennes du Patrimoine

MAM : Médiathèque André Malraux (Béziers)

MSH : Maison des Sciences de l'Homme

OIV : Organisation Internationale de la Vigne et du Vin

PANDOR : Portail Archives Numériques et Données de la Recherche (portail numérique – MSH de Dijon)

SCD : Service Commun de la Documentation

SGBM : Système de Gestion de Bibliothèque Mutualisé

SIGB : Système Intégré de Gestion de Bibliothèque

UNESCO : *United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation*
/ Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

URCA : Université de Reims-Champagne-Ardennes

INTRODUCTION

C'est presque une lapalissade : le vin est ce qu'il est convenu d'appeler une passion française. L'actualité de ces derniers mois en témoigne. Souvenons-nous de la réponse du président de la République qui s'exclamait le 22 février 2018 lorsque la question d'un durcissement de la loi Évin était évoquée : « Moi, je bois du vin le midi et le soir. Je crois beaucoup à la formule de Pompidou : « N'emmerdez pas les Français.¹ » Plus récemment, le gouvernement renonçait à soutenir une campagne de prévention contre les addictions, le « mois sans alcool » (aussi appelée « *Dry January* »). Dans les débats qui ont précédé cette décision, l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (ANEV) a publié sur Twitter le 8 novembre 2019 un communiqué de presse au titre éloquent :



<https://twitter.com/elusduvin?lang=fr> [consulté le 29/01/2020]

Dans un paysage sanitaire et médical de plus en plus hostile à la consommation d'alcool et soucieux d'en limiter la consommation et la promotion, le vin, quelles qu'en soient les raisons, semble avoir une place à part dans le discours des dirigeants politiques. Il semble n'être pas un alcool comme les autres, comme si l'alcool contenu dans le vin n'était pas le même que dans les autres boissons. Pour s'en convaincre, l'exemple de ces propos tenus par Jacques Attali sont éloquentes :

¹https://www.huffingtonpost.fr/entry/loi-evin-macron-boit-du-vin-le-midi-et-le-soir-et-ne-veut-pas-quon-emmerde-les-francais_fr_5c92d914e4b06b13b1886614 [consulté le 29/01/2020].

« Il ne faut pas confondre le vin et les alcools forts, qui sont très vite dangereux pour la santé. Le vin peut être un signe de culture, d'excellence. Si je suis pour l'interdiction du tabac, une éducation à la consommation modérée des vins a du sens, comme élément de la formation à la distinction. La maîtrise de soi passe par la maîtrise du vin. Le contrôle est l'un des éléments de la liberté. Le vin est une tentation et, comme tous les désirs, il faut y céder et y résister.² »

Ce discours s'appuie sur un sentiment très français qui fait du vin un pilier de l'identité nationale à la fois économique et culturelle. Selon le même Jacques Attali : « Toutes les productions françaises de qualité, le vin en fait partie, sont la clé de notre identité nationale, l'image de la France.³ » Cette dimension identitaire est inscrite dans le temps long⁴ et à toutes les échelles, nationale comme locale. Fernand Braudel disait d'ailleurs : « La vigne marque de son sceau tous les pays qui l'accueillent, elle y réussit avec une vigueur toujours étonnante.⁵ »

Néanmoins, malgré cette permanence identitaire et culturelle historique, nous assistons aujourd'hui, en France et dans le monde, à une double évolution de la place du vin dans les pratiques alimentaires et culturelles.

D'un côté, pour n'évoquer que la France, nous observons depuis des années une chute de la consommation de vin. Selon une étude de l'Organisation Internationale du Vin (OIV) datée de 2016, les Français en âge de consommer des boissons alcoolisées ont consommé 51,2 litres de vin en moyenne par personne contre 71,5 litres en 2000, soit un recul de 28,4%⁶. Cette baisse de la consommation s'explique doublement par les effets des politiques de prévention et par la diversification des pratiques alimentaires des Français. Néanmoins, l'étude soulignait dans le même temps le souci de « consommer mieux » : le budget consacré à l'achat de spiritueux s'élevait en 2016 à 325,3€, 24€ de plus que dix ans auparavant⁷. Ce dernier souci s'accompagne d'un changement de regard sur un produit qu'il faut désormais apprendre à *connaître*. Or, une autre enquête menée par la société My Vitibox en 2012 témoignait du malaise des Français face à un produit dont la connaissance serait réservée à des experts⁸. Elle révélait en effet que 9 Français sur 10 disaient « ne pas bien s'y connaître en œnologie », que 3 sur 4 déclaraient ne pas savoir exprimer ce qu'un vin leur inspire et qu'un Français sur deux était embarrassé lorsqu'il s'agit pour lui de choisir un vin pour accompagner un plat. Cet apparent paradoxe entre désir de mieux consommer et sentiment de ne

²<https://avis-vin.lefigaro.fr/magazine-vin/o38546-interview-jacques-attali-nous-parle-de-sa-vision-du-vin-la-cle-de-notre-identite-nationale> [consulté le 30/01/2020].

³*Ibid.*

⁴ Voir par exemple MERRETT, Robert James. « Le Discours sur le vin dans la presse régionale et l'identité nationale (1750-1790) », *Dix-Huitième Siècle*, 1997, 29, p. 117-124. Disponible sur Persée : https://www.persee.fr/doc/dhs_0070-6760_1997_num_29_1_2164 [consulté le 30/01/2020].

⁵ BRAUDEL, Fernand. *L'Identité de la France. Tome 3 : Les Hommes et les choses II*, Paris : Flammarion, p. 109.

⁶<https://www.larvf.com/la-consommation-de-vin-en-france-continue-de-chuter,4608137.asp> [consulté le 29/01/2020].

⁷*Ibid.*

⁸ Matthieu NEU. « Néophytes », *Le Nouvel Économiste*, n°1650, cahier n°2, 15-21/01/2013, p.21-22.

pas connaître le vin semble aujourd'hui alimenter une curiosité des Français sur ce produit et s'accompagner d'une production culturelle croissante⁹.

De l'autre côté, nous assistons depuis des années à la patrimonialisation de la culture œnologique et viticole dans le monde et particulièrement en France. La dimension la plus visible de cette patrimonialisation est sans contredit le classement d'une série de régions viticoles dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO¹⁰ : la vallée du Haut-Rhin Moyen (Allemagne) ; la Wachau (Autriche) ; la juridiction de Saint-Émilion, les coteaux, maisons et caves de Champagne, les climats de Bourgogne, le Val de Loire (France) ; le vieux village de Hollókő, la région viticole de Tokaj (Hongrie) ; le paysage viticole du Piémont (Italie) ; la région viticole du Haut-Duro (Portugal) ; le paysage viticole de l'île du Pico (Açores) ; le vignoble en terrasses de Lavaux (Suisse). Ces classements reposent sur une prise en compte globale des éléments culturels liés à la vigne et au vin : le bâti, les savoir-faire techniques, les traditions, les paysages, l'histoire, *etc.* À ces « paysages culturels » est venu s'ajouter le classement en 2010 du repas gastronomique des Français à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité¹¹. Parmi tous les motifs qui ont justifié ce classement, la question des accords mets-vins a tenu une place à part entière. Ces classements de l'UNESCO, portés en amont par des acteurs locaux (comme l'association « Climats du vignoble de Bourgogne¹² »), ont donc sans conteste contribué à consacrer (mais pas à créer) la patrimonialisation de la culture œnologique. Comme le disent Marie-Hélène Bénétière, Isabelle Chave, Julie Faure et Michaël Vottero :

« Si sa reconnaissance par l'UNESCO, voilà une décennie, a attiré sur le repas gastronomique des Français l'attention internationale, la prégnance du fait culinaire et des pratiques alimentaires dans les enjeux des politiques patrimoniales en France est plus ancienne.¹³ »

À une plus petite échelle, les initiatives visant à la reconnaissance et à la préservation du patrimoine « vitivinicole » sont nombreuses, de l'appel de l'Association Européenne de Formation à l'œnotourisme (AEFœ) pour un inventaire du patrimoine viticole français¹⁴ aux démarches locales comme l'inventaire réalisé par le département de la Drôme en 2010¹⁵. Ces efforts récents de patrimonialisation sont accompagnés et presque alimentés par le développement d'une nouvelle activité économique : l'œnotourisme. Ce domaine du tourisme est actuellement en plein essor et l'ouverture le 1^{er} juin 2016 de la Cité du Vin de

⁹ Sur ce sujet, voir par exemple le *podcast* de la rencontre organisée par La Cité du Vin de Bordeaux le 18/09/2018 « Le Vin fait-il vendre des livres ? » Disponible en ligne : <https://www.laciteduvin.com/fr/le-vin-fait-il-vendre-des-livres-0> [consulté le 29/01/2020].

¹⁰<https://whc.unesco.org/fr/list/> [consulté le 29/01/2020].

¹¹<https://ich.unesco.org/fr/RL/le-repas-gastronomique-des-francais-00437> [consulté le 29/01/2020].

¹²<https://www.climats-bourgogne.com/> [consulté le 30/01/2020].

¹³ BÉNÉTIÈRE, Marie-Hélène, CHAVE, Isabelle, FAURE, Julie et VOTTERO, Michaël. « Un manifeste patrimonial pour la gastronomie », *In Situ : revue des patrimoines*, 2019, n°41. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/insitu/26736> [consulté le 05/02/2020].

¹⁴<https://www.vitisphere.com/actualite-87097-Appel-a-un-inventaire-du-patrimoine-viticole-francais.htm> [consulté le 29/01/2019].

¹⁵ Département de la Drôme/Conservation départementale du Patrimoine de la Drôme. *Inventaire thématique - Patrimoine viticole*, 2 vol., 2010. Disponibles sur Calameo : <https://fr.calameo.com/books/000020551c7e8b6ddb594> (vol. 1) et <https://fr.calameo.com/books/000020551b466a82166de> (vol. 2) [consultés le 29/01/2020].

Bordeaux¹⁶ en est la manifestation la plus spectaculaire. Pour citer quelques chiffres, selon l'agence Atout France¹⁷, 10 millions de touristes ont visité les régions viticoles françaises en 2016 (42% de ces visiteurs étaient étrangers) pour 7,5 millions en 2009. Cette activité a rapporté 5,2 milliards d'euros cette année-là. Par-delà les aspects économiques, cet essor de l'œnotourisme témoigne d'une prise de conscience du public et des professionnels de la valeur patrimoniale de la culture œnologique.

Face à cette évolution profonde et rapide de la place du vin dans notre société, nous pouvons nous demander quelle place y occupent les bibliothèques. Celles-ci, qui se proposent tant de fournir un accès à l'information aux citoyens qui souhaitent se documenter sur tous les sujets que d'être des lieux à la confluence des différentes formes de culture, semblent être légitimes pour accompagner ce mouvement. Cette question se pose d'autant plus dans le cas des bibliothèques présentes dans les territoires viticoles, là où se trouvent et agissent les acteurs de la patrimonialisation décrite plus haut mais aussi les objets « patrimonialisés ». Quelle place occupent-elles dans ce mouvement ? Dans quelle mesure s'emparent-elles de l'identité viticole de leur territoire afin de faire vivre et de transmettre ce patrimoine ? Quelles opportunités leur sont ouvertes par ce mouvement ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons procédé à des entretiens auprès d'une vingtaine de professionnels¹⁸ qui travaillent dans tous types de bibliothèques (municipales et intercommunales, universitaires, spécialisées) et dans un grand nombre de régions viticoles de France : Bordelais, Touraine, Bourgogne, Provence, Sud-ouest, Côtes du Rhône, Jura, Champagne, Languedoc, Corse, Beaujolais. Ces entretiens ont été menés à partir d'un questionnaire de base articulé autour de trois axes de recherche¹⁹ : les collections, les actions et les partenariats. L'objectif était d'embrasser ainsi l'ensemble des activités de ces bibliothèques autour de ces questions d'identité et de patrimoine viticole. Soulignons le fait que nous avons ouvert chacun de ces entretiens par une question préliminaire : Considérez-vous que vous travaillez dans une région marquée par la culture viticole ? Cette question, à laquelle chacune des personnes interrogées a répondu par l'affirmative, avait pour objectif de vérifier le sentiment d'appartenance à un territoire viticole de chaque professionnel et, par là, pouvoir évaluer leur niveau d'appropriation de cette identité viticole de leur territoire²⁰. Cela fut à ce titre parfois fort instructif.

À l'issue de ce travail d'enquête, nous pouvons tenter de répondre aux questions posées plus haut en suivant le parcours suivant. Nous commencerons par décrire la situation très diverse des collections consacrées à la vigne et au vin dans ces différentes régions. Cela nous permettra ensuite d'interroger la place occupée dans les différentes bibliothèques étudiées par l'identité viticole du territoire

¹⁶<https://www.laciteduvin.com/fr> [consulté le 29/01/2020].

¹⁷<http://www.atout-france.fr/content/oenotourisme> [consulté le 29/01/2019].

¹⁸ La liste des personnes interrogées est disponible dans la rubrique « Sources » du présent mémoire.

¹⁹ Ce questionnaire est lui aussi disponible dans la rubrique « Sources » du présent mémoire.

²⁰ Précisions ici que nous privilégierons tout au long de ce travail cette expression de « culture œnologique et viticole. » En l'absence de définition claire de toutes les expressions visant à désigner l'ensemble des éléments culturels liés au vin (viticole, vinicole, vitivinicole, œnovinicole, *etc.*), nous préférons employer celle-ci car elle nous paraît la seule à englober toutes les dimensions du sujet : à la fois le vin en tant que produit mais aussi toutes les manifestations culturelles qui lui sont liées (patrimoine bâti, arts, savoir-faire techniques, folklore et traditions vivantes, accords mets-vins, littérature, croyances et pratiques religieuses, art de la dégustation, *etc.*).

qu'elles occupent. Enfin, nous nous demanderons dans une dernière partie dans quelle mesure ces interrogations sur l'identité et le patrimoine locaux peuvent être l'occasion pour les bibliothèques de s'implanter et de s'ouvrir sur leur territoire.

UN PATRIMOINE DIVERS SUR LE CHEMIN DE LA RECONNAISSANCE

Commençons, dans cette première partie de notre étude, par analyser l'état des collections liées à la vigne et au vin dans les régions viticoles françaises qu'il nous a été donné d'étudier.

UN OBJET DIFFICILE A EMBRASSER

Essai de définition d'un objet protéiforme

Qu'entendons-nous par « collections liées à la vigne et au vin » ? La réponse à cette question est loin d'être évidente tant la notion de culture œnologique et viticole peut être considérée de manière extensive et tant la production éditoriale (ou autre) est chaque année abondante et variée.

De quels types de documents parlons-nous ?

Commençons par évoquer ici la nature des documents qui composent les collections que nous avons pu étudier.

La plupart des bibliothèques dont nous avons interrogé les agents présentent des collections « matérielles » (entendues comme non-électroniques) : monographies imprimées, périodiques, bandes dessinées/mangas. Dans très peu d'établissements, y compris les bibliothèques universitaires ou les bibliothèques d'instituts universitaires (IUVV-Institut Jules Guyot à Dijon²¹, IEHCA à Tours²²), les collections électroniques ont été évoquées.

Exception notable : la Cité du Vin de Bordeaux propose une médiathèque numérique librement accessible en ligne²³. Cette médiathèque, distincte et complémentaire du salon de lecture (la responsable de ce salon n'en a pas la charge), rassemble des documents numériques visant à diffuser et à valoriser l'activité culturelle de l'institution au moyen d'articles, de captations vidéos et de *podcasts*. Ces médias permettent de proposer aux internautes de suivre l'actualité des événements de la Cité du Vin : tables rondes, conférences, « grands entretiens », rencontres littéraires. Le présent cas, pour intéressant qu'il soit, fait figure d'exception dans la cartographie documentaire des collections liées au vin dans les régions viticoles.

En effet, les collections sonores sont presque absentes des collections qu'il nous a été donné d'observer. Seules la médiathèque de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges et la villa Bissinger (Champagne) ont mené ces dernières années un travail de collecte de la « mémoire orale » des habitants de leurs territoires. Le projet bourguignon a été mené dans le cadre d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) conclu entre la communauté de

²¹<https://iuvv.u-bourgogne.fr/> [consulté le 31/01/2020].

²²<http://iehca.eu/> [consulté le 31/01/2020].

²³<https://www.laciteduvin.com/fr/mediatheque> [consulté le 31/01/2020].

communes et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne-Franche Comté. Ces établissements possèdent donc un certain nombre d'archives sonores qu'il leur appartient de valoriser – nous y reviendrons.

Rares également dans les collections étudiées : les DVD et documents audiovisuels. La plupart des professionnels interrogés reconnaissent ne pas avoir de DVD dans leurs collections ou alors un très petit nombre (un seul à la médiathèque de Quincy-en-Beaujolais, un seul à la bibliothèque du site de l'Agroparc d'Avignon, quelques uns au SCD de Reims et à la bibliothèque de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV) de Bordeaux-Villenave-d'Ornon). Ces collections semblent donc n'être que peu développées.

Chose originale : la bibliothèque de l'ISVV a de son côté développé une ludothèque pour rassembler une collection de jeux sur le vin : *Quizz Larousse du vin*, *Vign'en jeu*, *Le Quiz du caviste*, *Le Club des amateurs de vin*, plusieurs exemplaires du *Nez du Vin*, etc.

Soulignons enfin le fait qu'aucun des établissements dont nous ayons connaissance ne conserve d'objets en lien avec la vigne et le vin. Des objets ont pu être exposés lors d'expositions comme ce fut le cas à la médiathèque de Paron (Yonne) en 2014 : la directrice de la médiathèque avait agréé une exposition ambulante proposée par la Bibliothèque Départementale (BDP) de l'Yonne d'outils de vignerons et de tonneliers²⁴. Cependant, ces objets ne faisaient pas partie des collections propres de la médiathèque²⁵.

Un objet culturel tentaculaire

Est-il d'autre part possible de circonscrire l'étendue *thématique* des collections consacrées à la vigne et au vin ? Cela semble *a priori* être une gageure. Nous l'avons dit en introduction : le vin n'est pas qu'un simple produit alimentaire mais un objet culturel tentaculaire, qui s'étend à tous les domaines.

L'élan de patrimonialisation de la culture œnologique auquel nous assistons prend justement en compte cette dimension globale de cette culture :

- Savoir-faire techniques : taille, méthodes d'élevage et de vieillissement
- Patrimoine bâti : caves, châteaux, villages, bâtiments agricoles (cabottes de Bourgogne), etc.
- Littérature
- Arts : arts graphiques, photographie
- Droit
- Sciences religieuses
- Folklore, traditions et célébrations : Saint-Vincent tournante, Percée du vin jaune, Millévin, bans de vendanges, etc.
- Histoire
- Commerce

²⁴https://www.lyonne.fr/paron-89100/actualites/le-travail-de-la-vigne-a-la-mediathèque_1893783/#refresh [consulté le 31/01/2020].

²⁵ Sur cette question des objets en bibliothèques, voir CHERBUY, Elsa. *Les objets en bibliothèque*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction de Françoise Michelizza, ENSSIB : 2017. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67421-les-objets-en-bibliotheque.pdf> [consulté le 31/01/2020].

- Art de la dégustation et accords mets-vins
- Géographie
- Botanique

Cette courte liste n'a aucune prétention à l'exhaustivité mais doit servir à montrer la très vaste étendue thématique couverte par les questions de vigne et de vin et par la culture œnologique.

Les collections des bibliothèques se font donc naturellement le reflet de cet « encyclopédisme. » Par exemple, les collections œnologiques de la médiathèque Goncourt de Bar-sur-Seine (Aube), qui sont rassemblées en un lieu particulier du bâtiment (la Vinothèque), sont organisées selon la classification de Dewey et, comme l'a souligné la directrice de cet établissement lors de notre entretien, le sujet « recouvre vraiment toute la Dewey de 000 à 900. » Comme elle, nombreux furent les professionnels qui ont évoqué cette diversité des domaines concernés et, souvent, la nécessité pour eux de choisir et de sélectionner. Nous en parlerons plus loin.

L'impossible exhaustivité des collections

Malgré le caractère identitaire des questions œnologiques, il apparaît clairement à l'issue de nos recherches qu'aucune institution française ne cherche à constituer une collection complète autour de ces questions.

Parmi les collections ayant reçu le label CollEx-Persée²⁶, seule une aborde les questions œnologiques : le portail PANDOR (Portail Archives Numériques et Données de la Recherche) de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Dijon²⁷, labellisé en 2017. Ce portail rassemble les collections numériques²⁸ – natives ou numérisées – de la MSH et comporte une section thématique « Vigne, vin et gastronomie » qui rassemble les archives du *Bulletin de l'Office International de la Vigne et du Vin* (OIV) et un fonds concernant l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO). Un projet de numérisation – CONVEX²⁹ – courant de novembre 2018 à août 2020 a pour objectif d'enrichir ces collections avec les archives du *Bulletin International de la Répression des Fraudes* (1910-1916) et des *Annales des Falsifications et des Fraudes* (1917-1938). Cette collection d'excellence, la chose est claire, vise à proposer une documentation ancienne numérisée devant servir à l'histoire du droit et des techniques viticoles. Il n'est donc pas dans ses objectifs et ambitions de constituer un fonds de référence – et encore moins exhaustif – sur la vigne et le vin.

En outre, un tel projet ne semble pas exister ailleurs. L'explication semble assez simple : l'importance des coûts impliqués par un sujet aussi vaste et aussi riche en productions éditoriales rend difficile sinon impossible un tel projet. Face à

²⁶ <https://www.collexpersee.eu/le-reseau/> [consulté le 03/02/2020].

²⁷ <https://www.collexpersee.eu/acteur/pandor-portail-archives-numeriques-et-donnees-de-la-recherche-de-la-msh-de-dijon/> [consulté le 03/02/2020].

²⁸ <https://pandor.u-bourgogne.fr/cdc.html> [consulté le 03/02/2020].

²⁹ Collection Numérique Vitivinicole d'Excellence

cette gageure, nous pouvons voir au niveau national que plusieurs stratégies sont dessinées et souvent combinées :

- La stratégie de « l'exhaustivité locale » : certains établissements – quelle que soit leur taille – font le choix de rechercher l'exhaustivité mais sur leur seule région. Cette stratégie est souvent celle des fonds locaux comme, par exemple, celui des médiathèques de la ville d'Épernay³⁰. Dans cet établissement, la question du vin est très présente dans le « fonds de Champagne », son fonds local dont l'histoire sera exposée plus loin. Les acquisitions faites pour ce fonds ne concernent donc que la région sparnacienne et la Champagne en général et les budgets, doublés d'une production éditoriale réduite sur la région, permettent d'acquérir de manière exhaustive l'ensemble des ouvrages qui paraissent sur ce territoire. Nous avons ici un exemple de ce que nous appelons « l'exhaustivité locale. » Autre exemple assez différent : la médiathèque André Malraux (MAM) de Béziers a une ambition double sur cette question de l'exhaustivité, à la fois locale et thématique. En effet, le responsable du patrimoine de la MAM a précisé dans sa réponse à nos questions qu'il cherchait à atteindre l'exhaustivité sur 3 axes principaux liés à l'histoire du Languedoc viticole : la crise de 1907³¹, la crise du phylloxéra et la production de l'éditeur montpelliérain Camille Coulet (fin XIX^e-début XX^e siècle) qui a beaucoup édité d'ouvrages consacrés à la vigne et au vin. Nous voyons ici une démarche d'acquisition originale qui obéit à cette stratégie d' « exhaustivité limitée. »
- La stratégie « encyclopédique » : elle consiste non pas à acheter tout ce qui paraît sur le sujet mais à acquérir des collections représentatives à la fois de la culture œnologique dans son ensemble et de l'édition sur le sujet. Cette stratégie, dans les grandes lignes, est celle mise en œuvre par les grandes collections comme le « fonds Gourmand » de la bibliothèque municipale (BM) de Dijon³², par exemple. La politique documentaire de ce fonds³³ consiste à acheter des ouvrages destinés à un public varié (du grand public au chercheur) et abordant l'ensemble des sujets touchés par la vigne et des régions viticoles du monde. Par exemple, pour paraphraser Marie Jorrot, responsable de ce fonds, la bibliothèque municipale de Dijon ne cherchera pas à acheter tout ce qui paraît sur le vin australien mais aura à cœur de posséder un ou deux ouvrages généraux de référence sur le sujet.

Nous disions plus haut que ces deux stratégies sont souvent – pas toujours, loin de là – combinées. En effet, selon un modèle voisin de celui des cercles concentriques³⁴, certaines bibliothèques recherchent l'exhaustivité sur leur région

³⁰<http://mediatheque.epernay.fr/> [consulté le 03/02/2020].

³¹ Violent mouvement de manifestations des vignerons du Languedoc suite à une crise de la production viticole dans la région.

³²<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte/Action-Culturelle-et-Territoriale/Livre-lecture-et-langue-francaise/Fonds-gourmand-Bibliotheque-municipal-de-Dijon> [consulté le 03/02/2020].

³³ Nous analyserons plus en détail cette question des politiques documentaires des établissements plus loin dans ce travail.

³⁴ Ce modèle de politique d'acquisition destiné aux fonds locaux/régionaux est ainsi défini : « technique consistant à réduire le taux d'exhaustivité de la collection locale proportionnellement à l'éloignement du centre de

mais font l'effort d'élargir leur fonds de manière encyclopédique à d'autres sujets et régions. Le « fonds Gourmand » de Dijon et la bibliothèque de l'IEHCA de Tours cherchent l'exhaustivité celui-là sur la Bourgogne, celle-ci sur le Centre et le Val-de-Loire mais cherchent en revanche l'encyclopédisme sur le reste de la France et du monde. Autre exemple à une autre échelle : la médiathèque Goncourt de Bar-sur-Seine – dont les moyens ne lui permettent pas de mener une politique d'acquisition exhaustive – achète des livres sur le vin ou les vins *en général* mais aussi sur le champagne et le Rosé des Riceys. Cela signifie que cette médiathèque n'achète d'ouvrages spécialisés que sur sa région et des ouvrages qui visent l'encyclopédisme pour le reste. Nous avons donc bien ici une combinaison des deux stratégies décrites plus haut.

Soulignons bien que ces stratégies sont mises en place à l'échelle de chaque établissement qui établit sa politique d'acquisition. Il n'existe à notre connaissance aucune coordination nationale ou régionale des fonds locaux/régionaux. C'est ainsi, par exemple que la responsable des collections Touraine-Val de Loire de la BM de Tours nous a confié mener ses acquisitions sans savoir ce qu'acquiert la BM d'Angers. Une telle coordination est donc encore à inventer.

DES COLLECTIONS DIVERSES SUR UN OBJET APPAREMMENT UNIQUE

Les collections qui traitent de la vigne et du vin ne sont pas perçues de la même manière dans les différentes bibliothèques où elles sont rassemblées et collectées. Il importe donc de passer en revue les différents cas de figure afin de cerner avec nuance la place/les places qu'elles occupent dans le paysage documentaire des régions viticoles qui nous intéressent ici. La place de chacune de ces collections reflète et/ou entraîne un rapport différent au patrimoine local.

Dans les bibliothèques municipales : entre consultation et conservation

Sans contredit, nous avons pu noter au cours de nos recherches que les bibliothèques de lecture publique (municipales ou intercommunales) sont, dans les régions viticoles, les établissements où les questions œnologiques sont le plus largement traitées. Cependant, il nous faut noter la grande variété de traitement de ces collections : elles occupent dans ces établissements des places très diverses.

conservation » (HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.). *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016, p. 155.).

Les fonds généraux : les collections invisibles

Presque la totalité des bibliothèques dont nous avons interrogé les agents possèdent des collections liées au vin dans leurs fonds généraux. En règle générale, ces ouvrages sont acquis parmi les ouvrages de cuisine et de gastronomie, sans traitement particulier, sans intention de les valoriser particulièrement. Ils sont d'ailleurs assez peu visibles y compris des bibliothécaires : personne n'a pu quantifier l'importance de ces fonds quand nous leur avons demandé.

L'exemple de la BM d'Avignon est particulièrement instructif sur la situation de ces collections. Les ouvrages généraux sur le vin ou les ouvrages qui traitent des vins d'autres régions viticoles sont acquis dans cet établissement dans un domaine d'acquisition intitulé « Cuisine, vie pratique, terroir » et se trouvent par la suite classés dans les rayonnages consacrés à ces mêmes questions³⁵. Cet axe d'acquisition n'est pas particulièrement soutenu ou développé pour lui-même. Cette situation est similaire à celle des collections comparables dans d'autres bibliothèques de lecture publique : en effet, pour ne citer qu'un exemple, la situation dans les médiathèques d'Épernay ou à la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux semble assez similaire à ce qui se trouve à Avignon.

Il nous est donc difficile de parler davantage de ces collections mais il nous fallait les évoquer.

Les collections thématiques spécialisées : le défi de la visibilité

Dans certains établissements, souvent de petite taille, des collections spécialisées ont été constituées ces dernières années, parfois *ex nihilo*, avec le projet de leur consacrer un important travail de valorisation.

Nous pouvons ici en citer quelques exemples (sans prétendre en dresser une liste complète) dont il nous a été donné d'interroger les responsables :

- Fonds de viticulture et d'œnologie³⁶ (Médiathèque André Malraux, Béziers) : constitué de plus de 3000 documents, il avait au départ surtout pour objet le Languedoc – nous l'avons dit plus haut – mais il cherche aujourd'hui à s'élargir à tous les vignobles du monde. Notons bien qu'il s'agit d'un fonds patrimonial dont les documents ne sont pas empruntables.
- Fonds « Traditions, vigne et vin » (Médiathèque de Gevrey-Chambertin) : il est constitué de 200 documents de natures diverses (ouvrages documentaires, DVD, fictions, BD, *etc.*) plutôt tournés vers le grand public même s'il contient aussi des documents destinés à un public d'initiés et des documents anciens patrimoniaux (notamment des bulletins horticoles).

³⁵ Cotes 640 de la classification décimale de Dewey

³⁶https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/servlet/ViewManager?menu=public_menu_view&record=rnbcd_fonds:FONDS:879&source=all_rnbcd&action=public_search&query=PUBLIC_REPERTOIRE_GLOBALE [consulté le 03/02/2020].

<http://www.mediatheque-beziers-agglo.org/EXPLOITATION/Default/patrimoine-fondsviticole.aspx> [consulté le 27/02/2020].

- Vibliothèque (Médiathèque Goncourt, Bar-sur-Seine) : riche de 1200-1300 livres, il s'agit d'une collection généraliste avec un accent mis sur les vins de Champagne méridionale (champagne, Rosé-des-Riceys)
- Fonds documentaire Vigne et Vin³⁷ (Médiathèque et CDI du lycée de Riscle) : ce fonds généraliste compte entre 1000 et 1500 documents et insiste en particulier sur les vins locaux (appellations Madiran, Saint-Mont-Mont, Pacherenc du Vic-Bilh). Le fonds est décrit par thématiques sur la page de la médiathèque³⁸.
- Fonds Vigne et Vin (Médiathèque Bernard Pivot, Quincié-en-Beaujolais) : fruit d'un don de Bernard Pivot, ce fonds est constitué de 750 documents et ne fait plus, pour le moment, l'objet de nouvelles acquisitions. Il est constitué d'ouvrages généraux sur la vigne, le vin et la culture œnologique.

Ces fonds qui ont, nous le verrons, des origines diverses ont en commun d'être des collections thématiques cohérentes et identifiées au sein des collections de ces établissements. Certains de ces fonds sont d'ailleurs mis en valeur par leur localisation au sein-même de la bibliothèque. Cet emplacement est même un véritable enjeu de valorisation dans ces établissements tant on cherche à leur trouver une place.

Dans le cas de Bar-sur-Seine, il a été décidé en 2001, au moment où la médiathèque était déménagée dans un ancien hôpital, de placer cette collection dans un lieu jugé emblématique : le dôme de la chapelle Saint-Jean-Baptiste aujourd'hui renommé « Vibliothèque³⁹. » Or, la Vibliothèque se trouve ainsi située à l'étage de la médiathèque, dissuadant, semble-t-il, beaucoup de lecteurs de monter et de consulter ces collections malgré une signalétique les y encourageant. Aujourd'hui, l'équipe de la médiathèque s'efforce de faire vivre le lieu par des manifestations (expositions et conférences) mais, de l'aveu de la directrice, peu de lecteurs se rendent à la Vibliothèque. La localisation de ce fonds semble être la cause de cette désaffection, preuve de son caractère stratégique pour une bibliothèque.

Autre stratégie de localisation : à Riscle, le choix avait été fait de mettre ce fonds au cœur de la médiathèque avant de se rendre compte que cette collection était perçue différemment du reste des collections par le public habituel. Il a alors été décidé de mettre ce fonds à part, à l'étage de la bibliothèque, en attendant le déménagement prochain de la médiathèque dans un nouveau lieu. En effet, la commune a décidé de transformer une ancienne halle aux grains – aujourd'hui salle polyvalente – en médiathèque. Sur les plans visibles en ligne sur la page web de la médiathèque⁴⁰, il apparaît que le choix a été fait de maintenir le caractère « autonome » de cette collection et de la mettre en valeur en la plaçant à l'entrée de l'établissement, face au hall d'entrée.

³⁷<https://www.mediagers.fr/riscle-selections/fonds-vigne-et-vin> [consulté le 03/02/2020].

³⁸<https://www.mediagers.fr/riscle-selections/fonds-vigne-et-vin/1059-fonds-vigne-et-vin#documents> [consulté le 04/02/2020].

³⁹https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/servlet/ViewManager?menu=public_menu_view&record=rnbcd:INSTITUTION:13199&fromList=true&source=all_rnbcd&action=public_search&query=PUBLIC_REPERTOIRE_GLOBALE&listFromCa rto= [consulté le 03/02/2020].

⁴⁰<https://www.mediagers.fr/riscle/3911-mediathèque-projet> [consulté le 04/02/2020].

Cette stratégie est également celle qui est envisagée à Quincié-en-Beaujolais. La directrice de la médiathèque reconnaît que ce fonds n'est pas suffisamment mis en valeur actuellement au sein de son établissement et qu'il peine à se trouver un public. Là aussi, dans un contexte de déménagement de la médiathèque, il est envisagé de créer un espace dédié à ce fonds. Ce que la directrice envisageait au moment de notre entretien (le 15 novembre 2019), c'était de créer un espace à part dans la médiathèque avec l'objectif de valoriser autant les collections sur le vin que celles sur le Beaujolais (et sur le parc national des landes beaujolaises, sa faune et sa flore). L'idée n'est pas de fusionner les deux collections pour en faire une sorte de fonds local (les ouvrages du fonds Vigne et Vin ne traitent de toute façon pas spécifiquement du Beaujolais) mais de créer un « petit pôle touristique » où ces deux fonds seraient mis en valeur de manière interactive. À l'heure où nous écrivons ces lignes, il ne s'agit que d'un projet et rien de concret n'a été décidé par les acteurs du projet.

Nous voyons donc bien ici que ces collections thématiques spécialisées partagent certains traits communs : il s'agit souvent de collections généralistes (presque « encyclopédiques » selon la définition donnée plus haut) avec une dimension locale plus ou moins affirmée et elles sont confrontées à un problème de visibilité que les équipes tentent de pallier.

Les fonds locaux et régionaux : le vin dans son environnement géographique et culturel

Nous distinguons ces fonds des précédents en ce qu'ils ne sont pas exclusivement concernés par la thématique de la vigne et du vin mais par l'ensemble de la culture et de l'histoire locales et uniquement par celles-ci. Ces fonds ne contiennent en outre pas d'ouvrages généraux ni d'ouvrages concernant d'autre territoire.

Dans leur récent ouvrage de synthèse⁴¹, Claire Haquet et Bernard Huchet retracent de manière synthétique l'histoire de ces fonds locaux et régionaux⁴². Constitués dès le début XIX^e siècle, ces fonds locaux étaient d'abord censés nourrir les travaux des sociétés savantes (auxquelles les bibliothèques étaient très liées). C'est ainsi qu'à Épernay, par exemple, une Société des Amis de la Bibliothèque rassemblait les notables locaux et se consacrait à l'étude studieuse des fonds de la bibliothèque.

Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que des critiques se sont élevées contre ce modèle de la bibliothèque savante : l'écrivain Eugène Morel parlait des bibliothèques municipales comme de la « richesse morte de la France⁴³ » tant elles étaient peu accessibles au grand public. Mais la situation n'évolua que lentement :

⁴¹ HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.). *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016, 168p. ISBN : 979-10-91281-73-7.

⁴² Ibid. p. 12-14. Sur ce sujet, voir également : RIOUST, Laure. *De l'Érudit aux usagers. Publics des fonds locaux et régionaux en bibliothèque municipale : évolutions, pratiques et représentations*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction de Raphaëlle Mouren, ENSSIB, 2008. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1742-de-l-erudit-aux-usagers-publics-des-fonds-locaux-et-regionaux-en-bibliotheque-municipale-evolutions-pratiques-et-representations.pdf> [consulté le 04/02/2020].

⁴³ MOREL, Eugène. *La Librairie publique*, Paris : Armand Colin, 1910, p. 141. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48832-la-librairie-publique.pdf> [consulté le 04/02/2020].

« Le chemin vers la modernité est lent, car le fonds local est confiné dans les limites d'une recherche pas vraiment scientifique, objet de la passion du charmant « érudit local. »⁴⁴ »

La seconde moitié du XX^e siècle fut le théâtre de l'évolution qui conduisit à la situation actuelle de ces fonds locaux :

« L'essor de la lecture publique sert un développement prudent des publics : chercheurs universitaires, qui trouvent matière à des travaux d'histoire, de littérature et d'histoire des sciences, enseignants du premier degré, puis publics scolaires eux-mêmes. Dans les années 1980, l'audience se diversifie encore : généalogistes, éditeurs, journalistes, visiteurs occasionnels à la recherche d'un renseignement, aujourd'hui amateurs de musique d'inspiration folklorique et de romans du terroir, quand le fonds local comporte une dimension musicale ou littéraire contemporaine.⁴⁵ »

Il était donc naturel et nécessaire que notre recherche nous conduisît sur le terrain de ces fonds locaux. En effet, la vigne, forte de son ancrage territorial et historique très fort, est naturellement très présente dans les fonds locaux des régions viticoles auxquels nous nous sommes intéressés comme le notait justement Céline Clouet quand elle cherchait à repérer les collections gastronomiques dans les bibliothèques françaises :

« Certaines bibliothèques municipales sont dépositaires de fonds locaux ou régionaux importants, qui peuvent avoir un rapport plus ou moins proche avec l'alimentation, les pratiques et les arts culinaires. Ces bibliothèques de territoires sont aussi par nature des lieux ressources de terroirs, de vignobles et de savoir-faire locaux.⁴⁶ »

Nous exposerons plus loin la manière dont ces fonds se sont constitués mais il nous faut étudier de quoi ils sont composés. Dans le cadre de notre travail, nous avons pu observer quelques uns de ces fonds locaux :

- Lyon (bibliothèque de la Part-Dieu) : documentation régionale et dépôt légal⁴⁷
- Avignon (bibliothèque Ceccano)
- Ajaccio (médiathèque Sampiero) : fonds corse
- Épernay : fonds sur la Champagne et le vin de Champagne⁴⁸
- Bordeaux (bibliothèque Mériadeck) : espace Bordeaux et l'Aquitaine⁴⁹
- Tours : collections Touraine-Val de Loire
- Salins-les-Bains : fonds franc-comtois

C'est une nécessaire lapalissade de dire que ces collections tirent leur cohérence de la région dont elles *choisissent* de traiter. Nous soulignons ce verbe « choisir » dans la mesure où, effectivement, l'aire « de chalandise » de ces

⁴⁴HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.). *Op. cit.* p. 12.

⁴⁵*Ibid.* p. 13.

⁴⁶ CLOUET, Céline. « Panorama des fonds gourmands dans les bibliothèques patrimoniales françaises », *Le Temps des médias*, 2015, n°24, p. 283.

⁴⁷ <https://www.bm-lyon.fr/nos-blogs/la-documentation-regionale/> [consulté le 07/02/2020].

⁴⁸http://mediatheque.epernay.fr/default/fonds-sur-la-champagne-et-le-vin-de-champagne.aspx?_lg=fr-FR [consulté le 07/02/2020].

⁴⁹ <http://bibliotheque.bordeaux.fr/in/en-pratique/lespace-bordeaux-et-laquitaine> [consulté le 07/02/2020].

collections dépend de choix opérés localement en fonction de l'importance régionale de l'établissement, selon la logique décrite plus haut des « cercles concentriques. » Lyon acquiert ce qui a trait aux 8 départements de l'ancienne région Rhône-Alpes et Bordeaux ce qui touche aux 5 départements de l'ancienne région Aquitaine alors que les ambitions des médiathèques d'Épernay sont plus modestes géographiquement en focalisant leurs acquisitions sur Épernay et sur la Champagne – en tant qu'elle inclut Épernay.

Autre point commun de ces fonds : la recherche de l'exhaustivité. Une fois leur zone d'influence définie, ces fonds cherchent à acquérir l'ensemble des documents qui en traitent, ce qui entraîne des collections foisonnantes, diverses et bigarrées abordant tous les sujets : outre les catégories d'ouvrages « classiques » (histoire, géographie, droit), s'y retrouvent livres d'art, romans du terroir, livres d'histoire, guides touristiques, livres de cuisine régionale, revues locales, *ephemera*⁵⁰, etc. Notons bien que ces documents ont un statut différent selon les bibliothèques considérées : ils sont patrimoniaux et non empruntables dans des établissements comme la médiathèque d'Épernay et la BM de Tours mais ils sont des ouvrages courants à la BM d'Avignon. Dans cette dernière, les ouvrages du fonds local peuvent rejoindre le fonds patrimonial mais seulement – sauf exception – après une « carrière » d'ouvrage courant empruntable.

Les questions œnologiques occupent donc une place diffuse au sein de ces collections. Par exemple, dans le classement du fonds régional de la Bibliothèque de la Part-Dieu (Lyon), le vin se retrouve à la fois à la cote Y3 (gastronomie/cuisine) et P (vie rurale, agriculture, viticulture). Mais, comme dans tous ces fonds locaux, le vin n'est pas enclos dans ces « fourchettes de cotes » mais il est présent dans l'ensemble de la collection. Par exemple, parallèlement à ce classement, il existe en libre accès un « secteur » appelé « Destination Rhône-Alpes » qui rassemble les guides touristiques relatifs à cette ancienne région administrative au nombre desquels des guides œnotouristiques. Il est donc difficile d'isoler dans ce type de collections les documents relatifs à la culture œnologique locale : cela explique qu'ils soient rarement – sinon jamais – identifiés dans les rayonnages.

Le paradoxe est justement ici. Tous les entretiens que nous avons menés nous ont montré que les thématiques œnologiques sont très peu mises en avant et développées dans ces fonds locaux. À l'exception de la BM d'Ajaccio où l'arrivée d'une nouvelle médiatrice culturelle a conduit à valoriser ces questions, il semblerait que le vin ne soit pas un axe prioritaire dans les fonds locaux et régionaux. Les collections sont régulièrement développées, de manière évidente, mais ne sont pas véritablement investies. La question du non-investissement de cet aspect du patrimoine local nous intéressera plus tard. Contentons-nous pour l'instant de la mentionner.

Après avoir analysé ces collections complexes où les questions viticoles et gastronomiques sont diffuses, nous pouvons en analyser d'autres, celles-là exclusivement dédiées à ces questions.

⁵⁰ Sur ce sujet des *ephemera* dans les fonds locaux, voir MONTIGNY, Séverine. « Les Éphémères, un cas particulier », in HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.). *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016, p. 78-87.

Les fonds « gourmands » et gastronomiques : le vin comme patrimoine gastronomique

La longue reconnaissance des collections gastronomiques

Il est assez difficile de définir ce qui est appelé un fonds gourmand. Sur cette appellation aujourd'hui commune, Sophie Danis disait, à l'issue du colloque « La Patrimoine passe à table » (Roanne, 28/29 septembre 2000) :

« Arrêtons-nous ensuite un instant sur cette expression : « fonds gourmands. » Elle n'a pas une allure très scientifique, comme certains collègues me l'ont fait observer. Je crois qu'elle reflète en premier lieu le caractère militant de notre ambition (le militantisme n'est-il pas la forme politique de l'appétence ?). Par ailleurs, il est réellement difficile de trouver un terme (...) qui rassemble l'ensemble des domaines et des types de documents concernés par cet inventaire.⁵¹ »

Céline Clouet⁵² a pour sa part donné de ces fonds non une définition mais une description empirique issue de la comparaison des sept fonds patrimoniaux « gourmands » qu'elle a étudiés. Elle en distingue deux types :

« Tout d'abord, certaines [bibliothèques] se définissent et se reconnaissent d'emblée comme « bibliothèques gourmandes », et ce pour deux raisons. D'une part, comme leur collection principale est consacrée à la gastronomie, l'alimentation ou à l'œnologie, elle constitue un ensemble cohérent. Par ailleurs, elles développent une véritable politique d'acquisition, combinée à une veille documentaire, aussi bien pour les documents récents que rétrospectifs. (...) Ensuite d'autres bibliothèques ne se considèrent pas comme « bibliothèque gourmande », à part entière. Effectivement, si elles possèdent d'incontournables fonds gourmands, elles ne se sentent pas « légitimes » en tant que telles, car leur fonds principal n'est pas spécialisé dans cette thématique.⁵³ »

Ces fonds gourmands font l'objet depuis la fin du XXe siècle d'une attention particulière après une longue période de désintérêt. Ce moment correspond à celui de la patrimonialisation de la culture gastronomique et – par extension – de la culture œnologique. Julia Csergo a présenté les obstacles qui auraient empêché l'émergence et la reconnaissance de ces patrimoines⁵⁴ durant si longtemps. Selon elle, la première raison tient aux conditions dont ces patrimoines ont émergé dans un mouvement qu'elle qualifie de « tout-patrimoine » qu'elle définit ainsi :

« Dès lors, (...) le « patrimoine » englobait les représentations d'un héritage d'objets et de pratiques, disparate mais rendu homogène en ce qu'il

⁵¹ DANIS, Sophie. « Pour un inventaire des fonds gourmands », *Le Patrimoine passe à table : actes du colloque (Roanne, 28-29 septembre 2000)*, Roanne : Médiathèque de Roanne, ARALD et FFCB, 2001, p. 149.

⁵² CLOUET, Céline. « Panorama des fonds gourmands dans les bibliothèques patrimoniales françaises », *Le Temps des médias*, 2015, n°24, p. 281-305.

⁵³ *Ibid.* p. 284-285.

⁵⁴ CSERGO, Julia. « Penser le(s) patrimoine(s) gastronomique(s) : quelques obstacles à l'appréhension d'un protéiforme au cœur d'un incertain », *In Situ : revue des patrimoines*, 2019, n°41. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/insitu/24935> [consulté le 05/02/2020].

renvoyait à « l'ensemble de l'activité humaine, en tous points et à toutes époques de l'humanité.⁵⁵ » »

Cette époque, sise dans les dernières décennies du XX^e siècle, a consisté en l'interrogation du concept-même de patrimoine, débouchant ainsi sur l'émergence de « nouveaux patrimoines. » Il s'agissait alors d'un mouvement mondial lié au contexte post-colonial où des organisations comme l'UNESCO ont mené une réflexion qui a conduit à la reconnaissance des patrimoines traditionnels (rites, danses, jeux, coutumes, croyances, *etc.*) et la France fut bien entendu touchée par ce mouvement :

« Dès lors devaient être prises en compte « toutes les formes d'art et de culture, et en particulier celles de la vie même », c'est-à-dire nos manières de vivre, y compris celles de manger.⁵⁶ »

Cela se concrétisa par la création en 1984 d'une Mission des Arts Culinaires qui mena à la rédaction d'un rapport⁵⁷ l'année suivante sous la responsabilité de Jean Ferniot, journaliste. Cependant, comme le souligne Julia Csergo, elle demeura « à la marge de l'administration patrimoniale » et « les contours [de ce patrimoine] ne seront pas véritablement décrits. »

La deuxième raison de la prise de conscience tardive de la valeur du patrimoine gastronomique selon Julia Csergo est l'éclatement institutionnel de ce patrimoine entre culture et agriculture. Au début des années 1990, le Conseil National des Arts Culinaires (CNAC) a publié son monumental *Inventaire du patrimoine culinaire de la France*⁵⁸. Seulement, les professionnels du patrimoine ont peu pris part à ce travail commandé par le Ministère de l'Agriculture qui s'est limité à la recension des produits agricoles.

« Le rappel des conditions de production de cet inventaire permet d'éclairer les raisons pour lesquelles son élaboration ne sera accompagnée d'aucune politique culturelle, d'aucune mesure de sauvegarde et, par conséquent, d'aucun organisme responsable de sa gestion. Il ne sera d'ailleurs jamais véritablement revendiqué, ni même reconnu, par le ministère de la Culture, qui n'y fera référence qu'en 2009, au moment du dépôt du dossier de candidature du « repas gastronomique des Français » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco), la France devant apporter la preuve de son engagement antérieur en faveur de la préservation de son patrimoine alimentaire.⁵⁹ »

De là, la notion de patrimoine gastronomique a surtout été appliquée aux productions alimentaires chargées d'une valeur historique ou identitaire, en particulier les AOC/AOP/IGP. Cette dichotomie entre culture et agriculture fut en outre doublée, toujours selon Julia Csergo, d'une autre entre les autorités politiques et administrative qui institutionnalisent le patrimoine et la société qui

⁵⁵ Ibid. La citation est de LENIAUD, Jean-Michel. *Les Archipels du passé. Le patrimoine et son histoire*. Paris : Fayard, 2002, p. 11.

⁵⁶ Ibid. La citation est tirée de LANG, Jack. « Le discours de Jack Lang ». *Raison présente*, 1982, n° 64 - « Culture de masse ou culture des peuples », p. 97-100. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_1982_num_64_1_2265 [consulté le 17/10/2019].

⁵⁷ FERNIOT, Jean. *Rapport aux Ministres sur la promotion des arts culinaires, avril 1985*.

⁵⁸ <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34275702j> [consulté le 06/02/2020].

⁵⁹ CSERGO, Julia. *Op. cit.*

fait et vit le patrimoine sans avoir les moyens de le faire protéger comme les autres patrimoines, ce qui aboutit au caractère tardif de son investissement.

Enfin, troisième élément « retardateur » dans la reconnaissance du patrimoine gastronomique identifié par Julia Csergo : « son inscription dans deux traditions d'héritage : celle de l'héritage « mort » ou « en sursis », transmis à travers le récit ethnographique, et celle de l'héritage vivant, transmis à travers le discours gastronomique.⁶⁰ » Dès la fin du XVIIIe siècle, entrent en tension ces deux discours qui tendent l'un à garder la mémoire d'un patrimoine considéré comme « en sursis », l'autre à le faire vivre par la pratique et la transmission. De là, une difficulté à pouvoir intégrer pleinement ces éléments culturels à la notion de patrimoine :

« La question ne résidait peut-être pas tant dans la difficulté d'intégrer les signes du quotidien aux signes du pouvoir et du culte mais dans la difficulté à penser un patrimoine vivant et à l'intégrer à la tradition occidentale du patrimoine mort.⁶¹ »

Ce travail de Julia Csergo est précieux pour comprendre le contexte dans lequel ont émergé les premiers fonds « gourmands » dans les bibliothèques et comment s'est construite la légitimité du patrimoine écrit dans ce patrimoine gastronomique. Celui-ci s'est en effet trouvé une place aujourd'hui bien affirmée, comme en témoigne le manifeste de Marie-Hélène Bénétière, Isabelle Chave, Julie Faure et Michaël Vottero en tête du numéro 41 (2019) de la revue *In Situ* intitulé « Patrimoines gastronomiques. Définitions, typologies et enjeux de conservation » :

« De l'objet au monument, la gastronomie, dans son acception patrimoniale, se rattache à un large éventail d'espaces spécialisés : jardins, potagers et vergers, conservatoires de plantes alimentaires et horticoles, restaurants, cafés, usines de production alimentaire, commerces de produits de bouche, cuisines, salles à manger, salles des fêtes, lieux de restauration collective..., la typologie des lieux associés, à divers titres, à la notion, est l'une des plus riches qui soit. Dans leurs spécialités respectives, les acteurs du patrimoine ont progressivement défriché le champ des pratiques culinaires, à travers l'instauration et la valorisation de jardins patrimonialisés et de conservatoires de plantes alimentaires, les études du patrimoine gastronomique conduites par les services de l'Inventaire général du patrimoine culturel, les chantiers de restauration ou de réhabilitation du cadre architectural de la gastronomie, les protections au titre des monuments historiques des lieux, des monuments et des objets mobiliers liés aux arts culinaires, la collecte de fonds spécialisés, dits parfois « fonds gourmands », par les archives et les bibliothèques et la constitution de collections d'objets par les musées, en particulier les écomusées et les musées de société.⁶² »

Dans ce résumé, les auteurs passent en revue les lieux et les objets inclus dans la culture gastronomique et il est à noter que les bibliothèques y sont naturellement mentionnées au même titre que les monuments historiques et les

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² BÉNÉTIÈRE, Marie-Hélène, CHAVE, Isabelle, FAURE, Julie et VOTTERO, Michaël. « Un manifeste patrimonial pour la gastronomie » [résumé], *In Situ : revue des patrimoines*, 2019, n°41. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/insitu/26736> [consulté le 05/02/2020].

musées. Ils consacrent même un paragraphe du manifeste aux « Fonds gourmands des archives et des bibliothèques. » Cela témoigne d'une évolution qui remonte, semble-t-il, aux années 1980, moment qui coïncide à la création du fonds « gourmand » de Dijon (1985) dont il sera question plus loin. Autre signal d'une reconnaissance de la place des bibliothèques dans la construction de ce patrimoine gastronomique : la fondation à Roanne en 1991 – suite à la mobilisation de bibliothécaires, de chercheurs et d'amateurs éclairés contre l'ouverture d'un *fast-food* dans cette ville, réputée pour sa gastronomie⁶³ – de l'association « Bibliothèques gourmandes » qui « œuvre pour la connaissance, la valorisation et la diffusion du patrimoine gourmand de toutes origines.⁶⁴ » Cette association, notamment grâce à sa publication *Papilles*, contribue à valoriser la culture gastronomique en général et dans le patrimoine écrit en particulier.

Autre grand événement témoignant de cette prise de conscience : en 2000, la Fédération Française pour la Coopération des Bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation (FFCB) – depuis devenue la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture (Fill) – consacrait son mois du patrimoine écrit aux collections gastronomiques des bibliothèques. À l'occasion de cet événement, 6 bibliothèques municipales françaises ont organisé une exposition visant à mettre en valeur leurs collections gastronomiques :

- Médiathèque d'Épernay : « Vins de Champagne et d'ailleurs : la bibliothèque de Raoul Chandon de Briailles » (16 septembre-21 octobre 2000).
- Bibliothèque municipale de Dijon : « Dijon de vignes en livres : du patrimoine régional au fonds d'œnologie » (15 septembre-30 décembre 2000).
- Médiathèque de Roanne : « Menus papiers des Troisgros : mémoire gourmande d'une famille » (16 septembre-4 novembre 2000).
- Bibliothèques municipales de Metz : « Par le menu : arts de la table et faiences de Lorraine » (16 septembre-10 novembre 2000).
- Réseau des bibliothèques de Dunkerque : « Plaisirs de bouche en Flandre » (13-31 octobre 2000).
- SCD Lyon I : « Régimes et diététique de l'Antiquité au XIXe siècle » (16 septembre-22 octobre 2000).

Chacune de ces expositions a donné lieu à un catalogue⁶⁵ qui expose les richesses de la bibliothèque organisatrice de l'exposition mais qui contribuent également à démontrer la dimension patrimoniale de la documentation et de la culture gastronomique. Cette réflexion a été poursuivie lors d'un colloque organisé à Roanne les 28 et 29 septembre 2000 dans le cadre de ce mois du patrimoine écrit. Les actes du colloque⁶⁶ témoignent en effet de ce double effort : valorisation des collections des archives et des bibliothèques (par exemple, la contribution de

⁶³ DOUCE, Sophie. « Les Bibliothèques gourmandes ont retrouvé l'assiette : entretien avec Gérard Allemandou », *Bibliothèque(s)*, 2014, n°77, p. 79. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65769-77-au-coeur-du-politique.pdf> [consulté le 06/02/2020].

⁶⁴ <https://www.bibliothequesgourmandes.com/> [consulté le 06/02/2020].

⁶⁵ Sur ces catalogues, voir RIVES, Caroline. « Mémoires de la table » [compte-rendu]. *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 2001, n° 2, p. 136-138. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0136-011> [consulté le 06/02/2020].

⁶⁶ *Le Patrimoine passe à table : actes du colloque (Roanne, 28-29 septembre 2000)*, Roanne : Médiathèque de Roanne, ARALD et FFCB, 2001, 165p. ISBN : 2-907420-80-1.

Guillemette Delaporte : « Les Menus de la bibliothèque des arts décoratifs : une collection iconographique exceptionnelle⁶⁷ ») et présentation de la richesse du patrimoine gastronomique écrit (citons en exemple ce qu'a écrit Alain Raybaud : « La nourriture dans la littérature : le livre de cuisine de la Série noire⁶⁸ »).

La reconnaissance et la valorisation des collections gastronomiques des bibliothèques dont témoignait Céline Clouet en 2015⁶⁹ sont donc le reflet de cette histoire de près de quarante ans.

Dijon, capitale des fonds « gourmands »

Après ces considérations générales – mais nécessaires – sur le processus de prise de conscience du potentiel du patrimoine gastronomique écrit, il convient de revenir à notre sujet à savoir les collections œnologiques dans les bibliothèques des régions viticoles. Quels fonds gourmands sont-ils concernés par notre travail ?

Soulignons d'abord le fait qu'il n'existe, malgré des projets plusieurs fois lancés, d'inventaire complet des fonds gourmands. À l'issue du colloque de 2000, Sophie Danis plaidait pour un inventaire de ce type en arguant de la nécessité de recenser les supports de ce patrimoine écrit, de signaler les fonds les plus modestes et les moins connus, de « faciliter la constitution d'un réseau convivial d'établissements autour des thèmes liés à la table » (selon le vœu de Philippe Hoch), de promouvoir la dimension culturelle du projet⁷⁰. Or, vingt ans plus tard, cet inventaire n'existe toujours pas pour diverses raisons. Le projet de répertoire national lancé à Roanne a d'abord été soutenu par la FFCB, la Direction du Livre et de la Lecture et la Direction des Archives de France par l'envoi d'un questionnaire aux différentes bibliothèques⁷¹. Toutefois, les difficultés de l'association Bibliothèques gourmandes n'ont pas permis de mener à bien ce projet :

« Nous avons dû passer de 3 à 2 numéros [de *Papilles*] par an et quelques-uns de nos projets se sont vu écourter : comme la création de « cercles gourmands » dans plusieurs régions de France, ou encore le projet d'inventaire des fonds gourmands des bibliothèques...⁷² » Nous ne pouvons donc pas nous aider de cet outil.

Parmi les fonds gourmands identifiés par Céline Clouet⁷³, seule la BMC de Dijon semble intéresser notre propos, les autres n'étant pas situées dans des régions viticoles. Selon les termes-mêmes de Céline Clouet cités plus haut, cette bibliothèque fait partie de celles qui « se définissent et se reconnaissent d'emblée comme « bibliothèques gourmandes » car elle dispose d'un fonds dédié à la

⁶⁷ *Ibid.* p.111-116.

⁶⁸ *Ibid.* p. 125-131.

⁶⁹ *Op. cit.*

⁷⁰ DANIS, Sophie. « Pour un inventaire des fonds gourmands », *Le Patrimoine passe à table : actes du colloque (Roanne, 28-29 septembre 2000)*, Roanne : Médiathèque de Roanne, ARALD et FFCB, 2001, p. 150.

⁷¹ BÉNÉTIÈRE, Marie-Hélène, CHAVE, Isabelle, FAURE, Julie et VOTTERO, Michaël. « Un manifeste patrimonial pour la gastronomie » [résumé], *In Situ : revue des patrimoines*, 2019, n°41. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/insitu/26736> [consulté le 05/02/2020].

⁷² DOUCE, Sophie. *Op. cit.* p. 80.

⁷³ *Op. cit.* p. 283-284.

gastronomie (nous ne suivons pas ici Céline Clouet qui parle de « fonds principal ») et d'une véritable politique d'enrichissement cohérente.

Nous pourrions compter la bibliothèque de l'Institut Européen d'Histoire et Cultures de l'Alimentation (IEHCA) de Tours⁷⁴ parmi ces « bibliothèques gourmandes » car ses collections sont exclusivement dédiées à l'alimentation. Toutefois, son statut, ses ambitions (elle ne cherche pas à valoriser directement le patrimoine gastronomique mais à soutenir la recherche sur ces sujets) et son fonctionnement nous poussent plutôt à la classer parmi les bibliothèques d'instituts de recherche.

Autre bibliothèque que nous ne pourrions pas étudier comme « bibliothèque gourmande » : le Centre du Livre Gourmand d'Angers. En octobre 2017, Christophe Béchu, maire d'Angers annonçait la création de ce centre à l'Hôtel des Pénitentes grâce aux ouvrages d'Édouard Cointreau.



Tweet de Christophe Béchu, 30 octobre 2017.

<https://twitter.com/christophebechu/status/925010479927451649?lang=fr> [consulté le 06/02/2020].

Édouard Cointreau, président de Gourmand International et président-fondateur des Prix Gourmand/Gourmand World Cookbooks Awards (qui récompensent annuellement des livres de cuisine et d'œnologie), a rassemblé depuis 1995 une collection de plus de 36 000 livres (dont certains très rares) produits dans plus de 200 pays, ce qui en faisait une collection gourmande assez exceptionnelle dans le monde⁷⁵. Un partenariat avec la ville d'Angers – propriétaire de l'Hôtel des Pénitentes – devait conduire à la création d'un centre culturel où le public aurait pu consulter la collection d'ouvrages chaque année enrichie d'Édouard Cointreau et assister à des événements (comme des

⁷⁴ <http://iehca.eu/fr/bibliotheque> [consulté le 06/02/2020].

⁷⁵ <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-le-centre-du-livre-gourmand-ouvre-a-lhotel-des-penitentes-2388cd50-bbf2-3fad-bac7-4fd38b611d94> [consulté le 06/02/2020].

conférences et des rencontres)⁷⁶. L'ouverture de cet équipement était annoncée pour le mois de février 2018. Or, aujourd'hui, il ne nous a pas été possible de connaître l'état d'avancement ni l'avenir de ce projet pour l'heure toujours pas mené à bien⁷⁷.

En somme, parmi les bibliothèques qu'il nous a été donné d'étudier, seule la BMC de Dijon semble correspondre à ce concept. Si les collections « gastronomiques » dijonnaises sont bien plus anciennes que la notion de « fonds culinaire » puis de « fonds Gourmand⁷⁸ » en usage aujourd'hui, c'est en 1985 que le directeur de l'époque, Albert Poirot, décida de valoriser et de développer les collections gastronomiques et œnologiques de sa bibliothèque. À ce titre, la BMC reçut dès 1985 le statut de « pôle associé » de la BnF qu'elle conserva jusqu'en 2011, ce qui lui permit de « bénéficier de la rétrocession d'un exemplaire du dépôt légal puis d'une subvention dédiée aux acquisitions françaises et étrangères.⁷⁹ » Cette politique d'acquisitions soutenue permit aujourd'hui au « fonds gourmand » de Dijon de réunir 35 000 documents.

Ce fonds Gourmand est un fonds « encyclopédique » tel que nous l'avons défini plus haut : il ne cherche pas à être exhaustif et à rassembler l'ensemble de la production éditoriale en matière de cuisine et d'œnologie mais à « constituer une photographie de la production éditoriale des domaines concernés (...) de façon à en constituer la mémoire.⁸⁰ » Cette volonté d'encyclopédisme s'étend tant à l'édition récente que passée : la BMC cherche en effet depuis le début de ce projet à enrichir ses fonds gastronomiques anciens : « Dans le domaine de l'antiquariat, la bibliothèque complète régulièrement ses collections, à la fois par l'achat de grands classiques qui manqueraient (récemment par exemple *Le Cannaméliste français* de Gilliers, Nancy, 1768, *La Cucina futurista* de Marinetti, Milan, 1932 ou encore *Le Livre de cuisine* de Jules Gouffé, Paris, 1867) mais aussi par l'acquisition d'ouvrages du XXe s. antérieurs à 1985 pour lesquels la bibliothèque n'est pas encore très riche.⁸¹ » Quant aux éditions récentes et contemporaines, des budgets contraints, la fin de la rétrocession de l'exemplaire du dépôt légal, la croissance exponentielle de la production éditoriale sont autant de facteurs qui contraignent les acquéreurs à sélectionner dans le souci de constituer une collection représentative tant de ce que les éditeurs produisent que de la culture gastronomique du monde entier. Nous étudierons plus tard la politique documentaire de ce fonds mais il importait ici de souligner cette double ambition.

Cette collection exceptionnelle et très valorisée au sein de son établissement, « vit malheureusement assez peu au quotidien, malgré l'intérêt que les directeurs et conservateurs successifs lui ont porté, en grande partie parce qu'il est invisible. En effet, alors que Dijon attend sa grande médiathèque, l'ensemble des documents est

⁷⁶ <https://www.livreshebdo.fr/article/edouard-cointreau-ouvre-une-bibliotheque-gastronomique> [consulté le 06/02/2020].

⁷⁷ Nous avons contacté par téléphone les services culturels de la mairie d'Angers qui n'avaient pas d'information à nous communiquer sur ce projet.

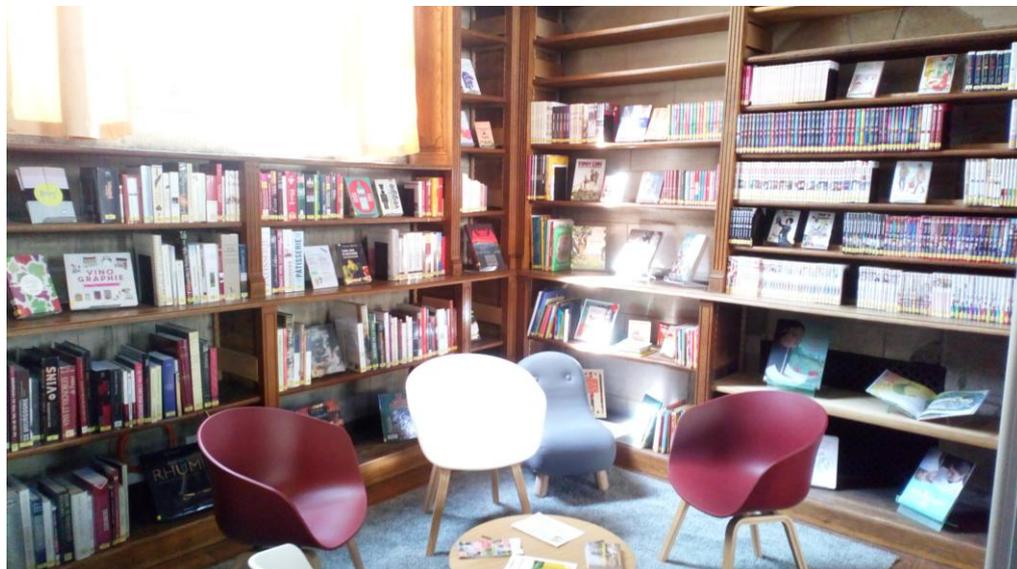
⁷⁸ Sur l'histoire de ce fonds, voir SYREN, André-Pierre. « Une Collection volontariste : le fonds culinaire de la bibliothèque municipale de Dijon », *Le Patrimoine passe à table : actes du colloque (Roanne, 28-29 septembre 2000)*, Roanne : Médiathèque de Roanne, ARALD et FFCB, 2001, p. 99-110 ; POULAIN, Caroline. « Ingrédients et recettes du fonds gourmand de la bibliothèque municipale de Dijon », *Bibliothèque(s)*, 2012, n°63, p. 40-43.

⁷⁹ POULAIN, Caroline. *Op. cit.* p.40.

⁸⁰ *Ibid.* p. 40-41.

⁸¹ *Ibid.* p. 42.

conservé en magasins, et ne peut être emprunté.⁸² » Du fait de son statut patrimonial, ce fonds peine donc à se trouver un public en dehors des chercheurs et des visiteurs attirés par une manifestation. Pour remédier à ce problème, les équipes de la Bibliothèque Patrimoniale et d'Étude (BPE) de Dijon ont décidé d'aménager un salon de lecture dans une chapelle latérale (la BPE est sise dans une ancienne chapelle jésuite).



Photographie du salon de lecture de la BPE de Dijon (cliché : FX CAILLET)

Cet espace aménagé est conçu comme un espace de consultation et de valorisation de ces collections d'habitude « cachées » dans les magasins et non empruntables. Il s'agit là d'une première expérimentation qui fait encore l'objet d'adaptations et il est trop tôt pour se prononcer sur ce qu'il peut apporter sur le regard porté par les usagers sur le fonds Gourmand.

Si la façon dont les usagers perçoivent ce fonds Gourmand est encore mal connue, il est en revanche possible de parler du regard porté par les professionnels. Conformément aux ambitions d'Albert Poirot pour le fonds Gourmand (il ne l'appelait pas ainsi), cette collection dijonnaise fait autorité dans la France entière et semble être une référence obligée en matière de patrimoine gastronomique écrit. Presque tous les professionnels que nous avons interrogés ont évoqué cette collection et comparaient leur fonds à celle-ci. Par exemple, la directrice de la médiathèque de Riscle nous disait que, lorsqu'elle a voulu mettre en place sa collection Vigne et Vin, Dijon fut avec Quincié-en-Beaujolais le premier modèle auquel elle a pensé. Cette « primauté » dijonnaise semble même s'étendre au domaine des acquisitions : Karine Klein, responsable du patrimoine à la bibliothèque Ceccano d'Avignon, nous disait que, lorsqu'elle voyait un ouvrage patrimonial en lien avec ces thématiques, elle le laissait à Dijon qu'elle considère comme plus légitime pour acquérir et conserver ce genre d'ouvrage – sauf s'il concerne directement la région d'Avignon.

Nous avons donc pu voir dans ce développement la nature très particulière des fonds gourmands qui ne rassemblent pas exclusivement des collections œnologiques mais dont celles-ci sont une composante capitale (et presque incontournable) et leur riche histoire qui fut parallèle à la reconnaissance de la culture gastronomique comme patrimoine à part entière.

⁸² *Ibid.* p. 43

À l'issue de cette première sous-partie, nous pouvons dire que la place des collections œnologiques qui nous occupent dans ce travail ne peut être réduite à un schéma simple tant les modèles et les configurations sont diverses d'un établissement à l'autre, reflétant autant de points de vue sur ce patrimoine œnologique et viticole. Cette variété, permise par la lecture publique, ne semble pas se retrouver de la même manière dans les institutions universitaires.

Dans les institutions universitaires : les nécessités de la formation

Il importe maintenant de traiter d'autres types de bibliothèques que nous rassemblons dans cette partie sous la même appellation : les bibliothèques universitaires (BU) et les bibliothèques d'instituts universitaires. Nous maintenons une distinction entre ces types d'établissements tant en raison de leurs statuts que pour leur rapport aux collections qu'ils développent.

Les bibliothèques universitaires : des collections qui reflètent la formation

Peu de bibliothèques universitaires ont développé des collections sur la vigne et le vin, les formations en œnologie, viticulture, œnotourisme, commerce du vin, *etc.* auxquelles sont adossées ces collections se trouvant surtout dans des instituts universitaires. Nous avons ainsi pu comparer les collections des bibliothèques universitaires d'Avignon et de Reims.

Pour l'intelligence de notre propos, il est nécessaire de décrire l'organisation de ces établissements. Le SCD d'Avignon est réparti sur 2 sites :

- Bibliothèque Maurice Agulhon⁸³ dite aussi « du centre-ville » : située dans la vieille ville d'Avignon, elle rassemble les collections généralistes du SCD.
- Bibliothèque Agroparc⁸⁴ : située à une dizaine de kilomètres du centre-ville d'Avignon, elle rassemble les collections liées aux enseignements d'agrosociétés qui ont lieu sur ce site.

De son côté, le SCD de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA) est également réparti sur plusieurs sites. Les collections qui nous intéressent sont situées sur ces deux sites :

- Bibliothèque Robert de Sorbon⁸⁵ : située sur le campus Croix-Rouge, elle est consacrée aux collections de lettres et sciences humaines.

⁸³ <https://bu.univ-avignon.fr/informations-generales/la-bibliotheque-agulhon/> [consulté le 11/02/2020].

⁸⁴ <https://bu.univ-avignon.fr/informations-generales/la-bibliotheque-agroparc/> [consulté le 11/02/2020].

- Bibliothèque Moulin de la Housse⁸⁶ : située sur le campus Moulin de la Housse, elle rassemble les collections de sciences « dures » ou « exactes. »

Flux et reflux

Dans ces établissements, il appert clairement que le dynamisme des acquisitions en œnologie et viticulture dépend presque entièrement de l'offre de formation des universités.

À Avignon, l'offre de formation a fortement évolué avec la disparition ces dernières années des enseignements liés à la viticulture sur le site Agroparc et la création du master « Commerce international et œnotourisme⁸⁷ » sur le site du centre-ville. Cette évolution a logiquement entraîné une recomposition spatiale et thématique des collections du SCD. La bibliothèque Agroparc, qui faisait l'acquisition de documents plutôt techniques en lien avec les enseignements d'agrosociétés, a depuis fortement réduit ses acquisitions dans ce domaine. Dans le même temps, la bibliothèque du centre-ville acquiert des ouvrages généraux sur la culture œnologique (histoire, géographie).

À Reims, l'URCA offre une vingtaine de formations en lien avec la vigne et le vin⁸⁸ dont un Diplôme National d'Œnologie (DNO). Ces formations sont généralement assurées sur le campus des sciences. Or, depuis quelques années, les deux grandes bibliothèques de l'Université acquéraient des collections sur la vigne et le vin selon la répartition disciplinaire évoquée plus haut : sciences humaines à Robert de Sorbon et sciences « exactes » à Moulin de la Housse. Récemment, il a été décidé – pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons plus tard – que seule cette dernière continuerait d'acquérir sur ces thématiques dans la mesure où les formations œnologiques et viticoles relèvent des enseignements de sciences, sur le campus Moulin de la Housse.

Nous voyons donc ici un premier phénomène qui explique la composition et la répartition des collections : l'offre de formation et son évolution. Cela ne suffit toutefois pas à les expliquer entièrement.

Une politique d'élargissement des collections

Dans le cas du SCD de l'URCA (cela ne semble pas être le cas à Avignon où la politique documentaire est en cours de réécriture), une politique d'élargissement des collections a été lancée. Jusqu'à une date récente, la politique documentaire de l'établissement s'attachait à acquérir de la documentation de niveau universitaire

⁸⁵ <https://www.univ-reims.fr/bu/les-bibliotheques/bu-robert-de-sorbon/bu-robert-de-sorbon,9204,17208.html> [consulté le 11/02/2020].

⁸⁶ <https://www.univ-reims.fr/bu/les-bibliotheques/bu-moulin-de-la-housse/bu-moulin-de-la-housse,9206,17210.html> [consulté le 11/02/2020].

⁸⁷ <http://univ-avignon.fr/rechercher-une-formation/master-management-sectoriel-commerce-international-notourisme-8276.kjsp> [consulté le 11/02/2020].

⁸⁸ <https://www.univ-reims.fr/site/institut-georges-chappaz-de-la-vigne-et-du-vin/la-formation/urca,18100,31363.html?> [consulté le 11/02/2020].

destinée à alimenter la recherche. Ces derniers temps, la politique documentaire a été reconstruite⁸⁹ et le périmètre des acquisitions a été élargi :

- Développement de collection « de loisir » : la bibliothèque Moulin de la Housse acquiert des romans, des DVD et des bandes dessinées relatives à la question du vin (*Château Bordeaux* parue chez Glénat, les mangas *Les Gouttes de Dieu* et *Mariage* eux aussi parus chez Glénat).
- Acquisition d'ouvrages « grand public » : il s'agit là aussi d'une nouveauté. Face à la qualité de *certain*s (nous soulignons car la fiche domaine précise encore que les ouvrages de vulgarisation ne sont pas acquis) ouvrages de vulgarisation scientifique et culturelle, la décision d'acquérir ces documents qui peuvent être instructifs autant pour les étudiants que pour les chercheurs a été prise.
- Élargissement des thématiques couvertes : aux dires de la responsable de la bibliothèque Moulin de la Housse, « on est en train d'élargir notre fonds depuis un an/un an et demi à tout ce qui touche à l'art, la gastronomie, les accords mets-vins, etc. C'est un fonds de plus en plus pluridisciplinaire. »

Ce processus récent est intéressant en ce qu'il semble témoigner d'une appropriation de la dimension patrimoniale et culturelle des questions œnologiques et viticoles de la part d'une bibliothèque universitaire. Cette nouvelle vision « pluridisciplinaire » correspond à la dimension « tentaculaire » de la culture œnologique telle que nous l'avons définie plus haut.

Des établissements ancrés dans leurs territoires ?

S'il semble donc possible pour les bibliothèques universitaires d'investir cette nouvelle forme de patrimoine, il semble pourtant légitime de se demander si elles contribuent à faire vivre et à transmettre le patrimoine œnologique local. La question mérite d'être posée. D'un côté, la recherche dans les universités n'est jamais close sur la région où elle se trouve et il n'y a donc en ce sens pas de raison pour que les SCD soient des relais de la culture locale. D'un autre côté, les universités sont également des acteurs du tissu économique local et le fait que les régions étudiées soient viticoles n'est pas étranger dans le fait qu'une offre de formation et de recherche soit proposée dans ces universités. De la réponse à cette question dépend la nécessité pour nous d'intégrer les SCD à notre réflexion dans la suite de ce travail.

Ici encore, les deux établissements étudiés semblent différents dans leur rapport au territoire.

Le SCD de l'Université d'Avignon semble entretenir des relations très distantes avec son territoire. Tant la bibliothèque Agroparc (dans le passé ; dans une bien moindre mesure aujourd'hui) que la bibliothèque Maurice Agulhon acquièrent des ouvrages soit techniques soit généraux pour répondre aux besoins des formations. La question locale n'est pas un axe de travail dans cette université.

⁸⁹ Voir Annexe 1. Nous remercions ici Cécile de Lambilly d'avoir bien voulu nous communiquer la fiche domaine « agronomie » de son SCD et de nous avoir autorisé à la présenter en annexe de ce travail.

A contrario, le SCD de l'Université de Reims s'attache à être une référence documentaire sur le territoire. Depuis longtemps, le SCD s'attache à acheter les parutions relatives à la Champagne : cela fait partie de la politique documentaire. La fiche domaine « agronomie » le mentionne en effet dans la rubrique « Ce que l'on achète » : « Beaux livres sur la dégustation (essentiellement en lien avec la région Champagne-Ardenne). » Le vin de Champagne est un axe de développement des collections privilégié même s'il n'est pas exclusif. Le SCD de l'URCA se présente d'ailleurs comme l'un de ces centres de ressources de référence sur la carte des fonds documentaires dédiés à la vigne et au vin en Champagne-Ardenne (qui a été réalisée par ses soins pour l'Institut Chappaz).

Si en effet la constitution d'une collection locale de référence n'est pas un objectif prioritaire des bibliothèques universitaires, il n'est pas exclu qu'elles rassemblent des collections en lien avec leur région dans le but d'en valoriser le patrimoine viticole.

Les bibliothèques d'instituts : des équipements tournés vers le monde

Il est un autre type d'institution de l'enseignement supérieur que nos recherches nous ont conduit à rencontrer : les bibliothèques d'instituts. Il s'agit des centres de documentation d'instituts d'enseignement et de recherche diversement rattachés aux universités. Nous avons été amené à étudier 4 de ces instituts :

- Institut Georges Chappaz de la Vigne et du Vin en Champagne à Reims⁹⁰ : cet institut avait contacté le SCD de l'Université de Reims pour monter une bibliothèque avant finalement d'y renoncer et de bénéficier du fonds vigne et vin développé par le SCD pour les formations assurées par l'université.
- Institut Universitaire de la Vigne et du Vin Jules Guyot (IUVV) à Dijon⁹¹ : fondé en 1992, il est doté une bibliothèque d'une quinzaine de places et de 1700 documents⁹².
- Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV) à Bordeaux⁹³ : inauguré en 2009, sa bibliothèque compte une cinquantaine de places et plus de 3700 documents en libre accès⁹⁴.
- Institut Européen d'Histoire et Cultures de l'Alimentation (IEHCA) à Tours⁹⁵ : il s'agit d'un institut assez unique créé en 2001 et consacré à l'étude de l'alimentation au sens large (donc pas seulement de la vigne et

⁹⁰ <https://www.univ-reims.fr/igc/accueil/accueil,20939,34952.html> [consulté le 12/02/2020].

⁹¹ <https://iuvv.u-bourgogne.fr/bienvenue-a-linstitut-universitaire-de-la-vigne-et-du-vin-jules-guyot> [consulté le 12/02/2020].

⁹² <https://iuvv.u-bourgogne.fr/la-bibliotheque-de-linstitut#les-ressources-documentaires> [consulté le 12/02/2020].

⁹³ <https://www.isvv.u-bordeaux.fr/fr/isvv/qui-sommes-nous.html#un-institut-pluridisciplinaire-et-international-2> [consulté le 12/02/2020].

⁹⁴ <https://www.isvv.u-bordeaux.fr/fr/isvv/la-bibliotheque.html> [consulté le 12/02/2020].

⁹⁵ <http://iehca.eu/> [consulté le 12/02/2020].

du vin). La bibliothèque, riche de plus de 7000 ouvrages, est une composante essentielle de cet institut⁹⁶.

Ces bibliothèques d'instituts ont des relations très particulières avec les SCD des universités auxquelles elles sont rattachées et il serait long et peu utile à notre propos de les décrire ici. Notons simplement que ces établissements – exception faite de l'Institut Chappaz – sont assez libres de leurs acquisitions et de leurs politiques documentaires. Il convient donc de s'interroger sur leur rapport au territoire dont ils forment une partie des acteurs économiques.

Ce qui ressort de l'étude de ces bibliothèques, c'est qu'elles ne font pas de place particulière à la question du territoire sur lequel elles sont situées. Leurs collections sont volontairement généralistes et ouvertes à la recherche sans restriction géographique. Benoît Pénicaut, responsable de la bibliothèque de l'ISVV, nous a dit :

« Si la viticulture et les vins du Bordelais occupent une place importante dans nos collections, tout comme les livres de l'éditeur Féret (...), le localisme n'est pas un critère qui préside à notre politique d'acquisition. »
« L'ISVV est ancré dans le terroir bordelais mais tourné vers l'international. »

La même logique se retrouve à l'Institut Guyot de Dijon : si la documentation « locale » est légèrement plus présente dans les collections, c'est davantage pour les nécessités de la recherche que du fait d'une politique concertée de rassembler ce genre de documentation.

De ce point de vue, la bibliothèque de l'IEHCA est particulière. Non que sa vocation internationale soit moindre, bien au contraire : l'institut, dans son nom, s'est donné une dimension européenne et, dans ses pratiques, une dimension internationale. La priorité est en effet donnée dans les acquisitions à la gastronomie européenne et, face à la venue de plus en plus massive d'étudiants extra-européens (d'Amérique du Sud notamment) et du fait du dynamisme de la recherche sur la gastronomie dans le monde, la bibliothèque de l'Institut acquiert de plus en plus de documents sur les cuisines extra-européennes. L'orientation internationale des questions est donc bien affirmée.

Toutefois, l'originalité de la démarche de l'IEHCA réside dans un fort ancrage local de ses collections. La bibliothécaire de l'Institut reconnaît consacrer une place particulière à la Touraine : elle recherche une certaine exhaustivité sur les vins et la gastronomie de cette région alors que, pour d'autres régions européennes, seuls les ouvrages de recherche ou les ouvrages de synthèse seraient acquis. À cela, plusieurs raisons :

- La région Centre-Val de Loire est le grand financeur de l'Institut.
- Les auteurs des ouvrages sur la région sont souvent bien connus de l'institution.
- Beaucoup d'utilisateurs sont des utilisateurs locaux et recherchent des informations sur la gastronomie locale.
- L'activité scientifique de l'IEHCA s'y prête : l'Institut est l'éditeur du volume consacré à la région Centre de L'Inventaire du Patrimoine Culinaire commandé par le CNAC⁹⁷.

⁹⁶ <http://iehca.eu/fr/bibliotheque> [consulté le 12/02/2020].

- La Villa Rabelais, où est situé l'IEHCA (porteur du dossier de classement du repas gastronomique des Français à l'UNESCO), est également le siège de la Cité de la Gastronomie de Tours : il est donc intéressant de développer des collections sur la gastronomie de cette région.

En somme, comme nous l'avons vu pour les bibliothèques universitaires, la vocation de ces bibliothèques d'instituts n'est pas de s'ancrer sur leur territoire mais de fournir une documentation complète à des chercheurs qui peuvent travailler sur la région où se trouve l'institution ou sur tout autre sujet. Rien toutefois n'interdit à ces bibliothèques de s'intéresser à leur région. Ici encore, il s'agit d'un choix conscient de l'établissement.

Après avoir passé en revue les divers positionnements des institutions publiques face à la culture œnologique de leur région, il nous faut nous intéresser maintenant à celle des institutions privées.

Dans les institutions privées : une diversité d'ambitions

Le vin est en France et dans le monde un enjeu économique qui mobilise un grand nombre d'acteurs aux fonctions et ambitions assez diverses dans cette filière : production, formation, valorisation, *etc.* Cette variété de missions entraîne le développement de centres documentaires aux ambitions diverses.

Des institutions à vocation pédagogique

La formation initiale ou continue est le domaine d'activité d'institutions privées dotées de centre d'information qu'il nous a été donné de rencontrer dans nos recherches :

- L'Université du Vin de Suze-la-Rousse : il s'agit d'une structure éducative créée en 1978 dans la Drôme. Elle forme à un grand nombre de métiers de la vigne et du vin (commerce, œnologie, viticulture, *marketing*, droit, *etc.*). Cette institution reçoit annuellement 1000 élèves et stagiaires. Elle est, pour servir à leur formation, dotée d'un centre de documentation⁹⁸ de 8000 documents dont un fonds ancien et elle est abonnée à de nombreuses revues. L'aire d'influence de cette institution dépassant sa seule région, le centre de documentation ne développe pas de fonds local et n'est pas en lien avec les autres institutions œnoculturelles locales.
- Le Centre de documentation du Syndicat Général des Vignerons de la Champagne à Épernay : cette organisation professionnelle s'est dotée d'un

⁹⁷ *Région Centre : produits du terroir et recettes traditionnelles*, Paris : Albin Michel et IEHCA, 2012, 468p. ISBN : 978-2-226-23086-7. Sur cet ouvrage, voir <http://iehca.eu/fr/patrimoines-alimentaires/inventaire-du-patrimoine-culinaire-du-centre> [consulté le 12/02/2020].

⁹⁸ <https://www.universite-du-vin.com/centre-de-documentation/> [consulté le 12/02/2020].

centre de documentation qui rassemble une importante documentation professionnelle ouverte au public vigneron, aux enseignants, aux chercheurs.

- La Villa Bissinger – L'École des Vins de Champagne à Ay⁹⁹ : association de loi 1901 fondée en 1997, la Villa Bissinger est une institution qui promeut le patrimoine et les vins de Champagne essentiellement en enseignant l'art de la dégustation et par la constitution d'un centre de documentation. Ce centre de documentation, le Centre d'Archives et de Documentation orale en Champagne (CADO'C)¹⁰⁰, adossé à la recherche développée à la Villa Bissinger, rassemble une documentation « brute » (350 h d'archives orales, des entretiens de recherche, de la littérature grise, des sources manuscrites offertes par des familles de vignerons) et une bibliothèque d'une centaine d'ouvrages. L'idée de ce centre de documentation est de permettre aux chercheurs d'exploiter la documentation brute en la confrontant à des travaux de recherche scientifiques et récents. Il y a donc dans ce centre de documentation une véritable démarche de valorisation et de préservation du patrimoine viticole local.

Cette liste qui ne prétend en rien à l'exhaustivité témoigne à l'envi de la grande variété des démarches mises en œuvre dans les centres de documentation des institutions de formation privées en fonction de l'ambition de leur établissement. Selon la volonté d'ancrage territorial ce celle-ci (ce qui n'est pas le cas de l'Université du Vin par exemple), son centre de documentation est ou non un acteur de la culture œnologique locale.

Des institutions à vocation touristique

Il est important dans ce travail de faire une place à une institution œnotouristique telle que la Cité du Vin de Bordeaux¹⁰¹. En son sein, les visiteurs ont accès gratuitement – donc sans billet d'entrée – à un salon de lecture¹⁰².

Les visiteurs peuvent y trouver plus de 2000 ouvrages en 21 langues abordant l'ensemble des sujets touchés par la culture œnologique : art, géographie, sciences sociales, histoire, viticulture, géographie, *etc.* Cette collection est en fait constituée du fonds documentaire qui a servi à la création du parcours permanent qu'il a été décidé de laisser à la disposition des visiteurs. Elle est régulièrement enrichie au gré des expositions temporaires et d'une politique d'acquisition que nous qualifierions d' « encyclopédique » : il ne s'agit pas de développer une collection pointue mais une collection qui soit le reflet des « civilisations du vin » dans le monde tant d'un point de vue géographique (il faut des ouvrages qui parlent des vins du monde entier) que thématique.

⁹⁹ <http://villabissinger.com/> [consulté le 12/02/2020].

¹⁰⁰ <http://cadoc.villabissinger.com/> [consulté le 12/02/2020].

¹⁰¹ <https://www.laciteduvin.com/fr> [consulté le 12/02/2020].

¹⁰² <https://www.laciteduvin.com/fr/vivez-la-cite-du-vin/salon-de-lecture> [consulté le 12/02/2020].

La politique d'acquisition s'attache également à suivre l'intérêt du public. Par exemple, à l'ouverture de la Cité du Vin en 2016, le salon de lecture possédait 5 ouvrages sur la biodynamie, thème en vogue dans la littérature œnologique. Reflet de cette mode, le fonds en rassemble aujourd'hui le double.

C'est en effet là l'objectif de ce salon de lecture : offrir aux visiteurs un possible complément à la visite. Les ressources du salon de lecture doivent leur permettre d'en découvrir davantage sur des informations ou des vignobles évoqués ou non dans le parcours ou les expositions temporaires.

La valorisation du patrimoine œnologique local ne fait en cela pas – du moins pas directement – partie de ses missions. Nous verrons plus loin que cette question est plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord.

À l'issue de ce développement consacré aux différents types de bibliothèques concernées par les collections œnologiques et viticoles, nous pouvons affirmer que ce patrimoine est diversement approprié et ce indépendamment du type d'établissement dont il s'agit. Toute bibliothèque est aujourd'hui susceptible de s'emparer de ce patrimoine récemment reconnu et ce malgré l'ancienneté des collections qui lui sont rattachées, certaines étant aussi anciennes que les bibliothèques elles-mêmes.

DES COLLECTIONS AUX ORIGINES DIVERSES

Les collections que nous venons de passer en revue ont des statuts divers qui sont souvent le fruit de leur histoire particulière qui a apporté différentes « strates » de documentations diversement représentées selon les lieux.

Les origines traditionnelles des fonds anciens

Pour les besoins de notre exposé, il nous faut aborder la question très classique de l'origine des fonds anciens des bibliothèques. Ces questions ont déjà été très largement traitées ailleurs¹⁰³ et nous ne nous attacherons qu'à situer les collections œnologiques dans ces fonds anciens.

¹⁰³ Citons ici deux ouvrages généraux très utiles : COMTE, Henri. *Les Bibliothèques publiques en France*, Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1977, 447p. ISBN : 2-901119-03-4. VARRY, Dominique (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 3 : Les Bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle : 1789-1914*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, 922p. ISBN : 978-2-7654-0972-4.

Saisies révolutionnaires

Le fait est connu : les fonds les plus anciens des bibliothèques publiques françaises sont principalement issus des confiscations révolutionnaires¹⁰⁴.

Pour rappeler succinctement les événements, disons seulement qu'après les trois vagues de confiscations qui ont frappé les bibliothèques de l'Ancien Régime (décret des 2-4 novembre 1789 sur les biens du clergé ; 27 juillet 1792 : confiscation des biens des émigrés, déportés et condamnés ; 8 juillet 1793 : suppression des sociétés savantes et des académies), les ouvrages ainsi rassemblés constituèrent, après bien des péripéties, le point de départ des collections des bibliothèques municipales après que le décret consulaire du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803) les a « mis à la disposition et sous la surveillance de la municipalité. »

C'est ainsi que de nombreux ouvrages en lien avec l'œnologie se trouvent dans ces fonds anciens. L'ancienneté de l'implantation de la vigne et les liens profonds qui unissent la religion chrétienne et le vin expliquent l'importance relative de ces questions dans ces collections à la fois pour des nécessités pratiques et économiques (traités d'horticulture, d'ampélographie) mais aussi pour des raisons culturelles.

L'exemple le plus célèbre sont certaines enluminures de quelque 300 manuscrits de l'abbaye de Cîteaux déposés à la BMC de Dijon. Nombreuses sont en effet les enluminures qui évoquent la viticulture en Bourgogne. En voici un exemple :



Scène de vendange, enluminure d'un manuscrit de Cîteaux, BM de Dijon. ©Michel Joly¹⁰⁵

¹⁰⁴ Sur ces questions, voir : COMTE, Henri. *Op. cit.* p. 59-69. VARRY, Dominique. *Op. cit.* p.7-36. VARRY, Dominique. « Il faut que les lumières arrivent pas torrents. » La Révolution française et la création des bibliothèques publiques : projets et réalités », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1989, t. 34, n°2-3, p. 160-165. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1989-02-0160-010.pdf> [consulté le 17/02/2020].

¹⁰⁵ Photographie qui faisait partie du dossier de classement des climats de Bourgogne. Disponible en ligne : <https://whc.unesco.org/fr/documents/137355> [consulté le 17/02/2020].

Loin d'être négligées au sein des collections « œnologiques », ces fonds anciens peuvent être et sont souvent l'objet d'opérations de valorisation. L'exemple de Dijon et de ses manuscrits de Côteaux mérite d'être creusé davantage. À l'occasion de la Saint-Vincent Tournante de 2015, le blog du fonds Gourmand *Happy Apicius !* a consacré un article à la viticulture à Côteaux, moyen de mettre en valeur les manuscrits numérisés¹⁰⁶. En outre, signe de l'intérêt du public pour ces collections, un vigneron a négocié auprès de la BMC de Dijon le droit d'utiliser certaines enluminures de Côteaux (numérisées) sur ses bouteilles, témoignant ainsi d'une volonté de créer un lien entre le patrimoine local et son vin. Tout cela témoigne du caractère potentiellement très vivant de ces collections dans les modes de valorisation de l'œnologie en bibliothèque.

Bibliophiles, collectionneurs et donateurs

Une seconde grande source de documents anciens en bibliothèque sont sans contredit les dons de collectionneurs privés. Philippe Martin a montré dans une étude consacrée au processus de patrimonialisation des livrets de la « bibliothèque bleue¹⁰⁷ » le rôle majeur des collectionneurs dans ce processus. Il dit en conclusion de son travail :

« Dans notre cas, ce processus met en jeu des ressorts bien particuliers. Il est d'abord le fait de collectionneurs qui, à tous les niveaux, sont les véritables « inventeurs », repérant, préservant, évaluant, bonifiant. Les professionnels, spécialement des bibliothèques, interviennent très tard.¹⁰⁸ »

En effet, de nombreux ouvrages jugés trop techniques, trop fragiles, de qualité trop mauvaise, pas assez « nobles » pour les bibliothèques du début du XIX^e siècle ont échappé aux politiques d'acquisition de l'époque et n'ont pu faire leur entrée dans le giron « du » patrimoine qu'au gré de dons faits aux institutions publiques.

Cette question des collections de particuliers venues enrichir les fonds patrimoniaux des bibliothèques fut une constante de notre travail de recherche. Tous les fonds patrimoniaux, quelle que soit leur taille, ont été nourris de ces dons et ce à toutes les époques.

La médiathèque de Gevrey-Chambertin déjà évoquée s'est dotée d'un fonds patrimonial (exclu du prêt) de 300 documents qu'elle travaille actuellement à signaler. Ce fonds (qui ne concerne pas que la vigne et le vin) est le fruit de dons des communes de la communauté de communes mais aussi de particuliers. Ce phénomène existe donc à toutes les échelles même si les dons les plus célèbres et les plus documentés concernent les bibliothèques les plus grandes : ne citons ici que deux exemples anciens :

¹⁰⁶ https://happy-apicius.dijon.fr/le_vin_a_citeaux/ [consulté le 17/02/2020].

¹⁰⁷ MARTIN, Philippe. « Du livret méprisable à l'objet de luxe : la bibliothèque bleue », in HENRYOT, Fabienne (dir.). *La Fabrique du Patrimoine écrit. Objets, acteurs, usages sociaux*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2019, p. 77-103.

¹⁰⁸ *Ibid.* p. 103.

- Le legs de Raoul Chandon de Briailles¹⁰⁹ : dirigeant de la maison Moët et Chandon dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il collecta à partir des années 1880 des ouvrages sur la vigne et le vin en général (de toutes les époques et tous les terroirs). Il rassembla ainsi une riche collection de documents en tout genres (auteurs anciens, ouvrages de médecine, plans d'arpentage, etc.). Il commença à se passionner pour l'histoire d'Épernay à partir de 1895 et entreprit de la rédiger. Il collecta pour ce faire une vaste et diverse documentation. À sa mort en 1908, il légua sa bibliothèque (20 000 documents dont des dossiers d'archives) à la bibliothèque municipale d'Épernay dans l'espoir que son travail d'historien serait poursuivi. Ce fonds¹¹⁰ est donc particulièrement riche sur le thème du vin et de la Champagne et constitue la base du « fonds de Champagne » de la médiathèque d'Épernay.
- Les donations de Firmin Fleurot¹¹¹ : médecin de formation, il exerça d'importantes responsabilités à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie et au Jardin botanique de Dijon. Parallèlement à son activité d'enseignant et de praticien, il se passionna pour la botanique. Cette passion le conduisit à se constituer une bibliothèque riche des ouvrages de viticulture les plus importants de son époque – à quelques exceptions près. De son vivant, à partir des années 1880, il fit des dons successifs à la bibliothèque municipale de Dijon. Le caractère partiel de ces dons fait qu'aujourd'hui les 650 ouvrages du « fonds Fleurot¹¹² » de la BM de Dijon ne constituent pas l'intégralité des ouvrages offerts par le botaniste : beaucoup en effet ont été intégrés au reste du fonds de la bibliothèque sans marque distinctive. À sa mort en 1902, le reste de sa bibliothèque fut dispersé et la bibliothèque se porta acquéreuse d'une partie de ses ouvrages. Le fonds Firmin Fleurot fut longtemps une source de prestige pour l'institution et il servit, semble-t-il, de documentation de base lorsqu'il fallut élaborer la législation sur les appellations d'origine dans l'entre-deux-guerres.

Ces deux exemples célèbres mais anciens ne doivent pas faire oublier que le rôle des collectionneurs dans la patrimonialisation des collections gastronomiques et œnologiques est toujours d'actualité. Citons ici le cas de Bernard Chwartz qui constitua à partir de 1980 une impressionnante collection de documents sur le thème de la vigne et du vin (qui était estimée à 6000 ouvrages en 2000¹¹³, quelques années avant sa dispersion). Le catalogue de la seconde vente, en 2011 (suite au

¹⁰⁹ SAINTE MARÉVILLE (de), Annie. « Raoul Chandon de Briailles », in *Vins de Champagne et d'ailleurs : la bibliothèque de Raoul Chandon de Briailles* [catalogue d'exposition, Bibliothèque municipale, Épernay, 16 septembre-21 octobre 2000], Paris : FFCB, 2000, p. 13-16.

¹¹⁰ https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index_view_direct_anonymous.jsp?record=rncbd_fonds:FONDS:1296 [consulté le 17/02/2020].

¹¹¹ CHAUNEY-BOUILLOT, Martine. « Firmin Fleurot : médecin et botaniste », in *Dijon de vignes en livres : du patrimoine régional au fonds d'œnologie* [catalogue d'exposition, Bibliothèque municipale, Dijon, 15 septembre-30 décembre 2000], Paris : FFCB, 2000, p. 33-36 ; HACHENBERGER, Hélène. « Les Avatars d'une collection : la bibliothèque de Firmin Fleurot », in *Dijon de vignes en livres : du patrimoine régional au fonds d'œnologie* [catalogue d'exposition, Bibliothèque municipale, Dijon, 15 septembre-30 décembre 2000], Paris : FFCB, 2000, p.37-41.

¹¹² [http://patrimoine.bm-dijon.fr/pleade/eade.html?id=FR212316101_etat_fonds&c=FR212316101_etat_fonds_BMDIJON689418H#!{%22content%22:\[%22FR212316101_etat_fonds_BMDIJON572833D%22,false,%22%22\]}](http://patrimoine.bm-dijon.fr/pleade/eade.html?id=FR212316101_etat_fonds&c=FR212316101_etat_fonds_BMDIJON689418H#!{%22content%22:[%22FR212316101_etat_fonds_BMDIJON572833D%22,false,%22%22]}) [consulté le 17/02/2020].

¹¹³ SYREN, André-Pierre et HACHENBERGER, Hélène. « L'Ivresse des livres. Rencontre avec Bernard Chwartz, collectionneur », in *Dijon de vignes en livres : du patrimoine régional au fonds d'œnologie* [catalogue d'exposition, Bibliothèque municipale, Dijon, 15 septembre-30 décembre 2000], Paris : FFCB, 2000, p. 19-32.

décès de Bernard Chwartz), permet de se rendre compte de l'étendue thématique de ses collections¹¹⁴. La BMC de Dijon s'est portée acquéreuse d'une partie de ses ouvrages¹¹⁵ afin d'enrichir son fonds Gourmand.

Les collectionneurs privés sont donc non seulement toujours acteurs de la patrimonialisation des collections gastronomique mais il faut ajouter qu'ils contribuent toujours pour certains à enrichir les collections des bibliothèques publiques. Le journaliste et amateur de vins Bernard Pivot a ainsi coutume de faire don de certains de ses livres à la médiathèque de Quincié-en-Beaujolais, ville à laquelle il est profondément attaché personnellement. En 2008, après qu'il a rédigé son *Dictionnaire amoureux du vin*¹¹⁶, il a offert à la médiathèque intercommunale (qui porte son nom) les 750 ouvrages qui lui ont servi de documentation pour son livre. Ces ouvrages traitent tous du vin en général : ils ne concernent pas le Beaujolais en particulier et la médiathèque n'a, nous l'avons déjà évoqué, pour le moment pas fait le choix d'enrichir ce fonds. Cependant, ce fonds est envisagé à l'avenir comme un outil de valorisation de la médiathèque.

Des créations de collections *ex nihilo*

Nous avons vu plus haut que le projet de l'Institut Georges Chappaz était de se doter d'une bibliothèque avant que d'être convaincu par les équipes du SCD de Reims de s'appuyer sur ces collections. En effet, constituer une collection à partir de rien est en effet très difficile et surtout coûteux. Quelques établissements s'y sont toutefois risqués :

- En 1987, le responsable de la médiathèque Goncourt de Bar-sur-Seine a commencé à acquérir quelques ouvrages sur le thème de la vigne et du vin avant finalement de décider de constituer un fonds spécifique devenu depuis la « Vinothèque » (riche de plus de 1250 documents)¹¹⁷.
- Plus récemment, à partir de 2013, le Centre de Documentation et d'Information (CDI) du lycée de Riscle, dans le Gers, et la médiathèque municipale ont décidé de se rapprocher et de constituer ensemble un fonds vigne et vin. Ce projet s'inscrivait dans un travail de coopération entre les deux établissements qui se limitait auparavant à des échanges documentaires et à des visites de lycéens internes à la médiathèque. Aujourd'hui la médiathèque possède entre 1000 et 1500 documents alors que le CDI du lycée possède surtout des ouvrages techniques et s'est abonné à des revues spécialisées. Toute cette documentation est désormais accessible aux lycéens mais aussi au grand public.

Dans ces deux cas, les établissements ont bénéficié d'aides pour créer leur fonds. À Bar-sur-Seine, le responsable de la médiathèque avait en 1987 sollicité

¹¹⁴ <http://catalogue.drouot.com/pdf/alde/livres/11&12042011/ALDE-11&12042011-bd.pdf?id=9735&cp=8> [consulté le 17/02/2020].

¹¹⁵ [http://patrimoine.bm-dijon.fr/pleade/ead.html?id=FR212316101_etat_fonds&c=FR212316101_etat_fonds_BMDIJON689418H#!{%22content%22:\[%22FR212316101_etat_fonds_BMDIJON572833D%22,false,%22%22\]}](http://patrimoine.bm-dijon.fr/pleade/ead.html?id=FR212316101_etat_fonds&c=FR212316101_etat_fonds_BMDIJON689418H#!{%22content%22:[%22FR212316101_etat_fonds_BMDIJON572833D%22,false,%22%22]}) [consulté le 17/02/2020].

¹¹⁶ PIVOT, Bernard. *Dictionnaire amoureux du vin*, Paris : Plon, 2006, 476p. ISBN : 2-259-19733-7.

¹¹⁷ https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index_view_direct_anonymous.jsp?record=rnbcd:INSTITUTION:13199 [consulté le 18/02/2020].

l'aide du Centre National des Lettres (CNL – depuis devenu le Centre National du Livre) et du Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques (FRAB) sans que nous n'ayons pu savoir quels arguments ont été avancés pour l'obtention de ces soutiens.

À Riscle, la responsable de la médiathèque et la documentaliste du CDI du lycée ont sollicité l'aide de la DRAC Midi-Pyrénées (à l'époque) en faisant valoir le projet d'insertion accrue de la médiathèque dans son territoire en touchant plusieurs domaines (économique, touristique, culturel). La DRAC a donc jugé le projet intéressant et l'a soutenu à hauteur de 10 000-15 000€ pour que le fonds pût être constitué *ex nihilo*. Les achats ont ensuite été répartis sur 3 années.

Depuis ces aides, ces deux établissements continuent de développer leurs fonds avec leur budget de fonctionnement. De cette manière, avec un budget d'acquisition global de 2€/habitant, la médiathèque de Riscle (qui compte 1 800 habitants) consacre 200€ par an à l'enrichissement de son fonds vigne et vin, ce qui n'est pas négligeable à son échelle mais qui ne permet pas beaucoup d'achats. De la même manière, la médiathèque Goncourt de Bar-sur-Seine acquiert entre 10 et 15 ouvrages par an.

Constituer et entretenir un fonds *ex nihilo* est donc un projet de grande ampleur et de longue haleine pour un établissement documentaire : cela demande un engagement financier de départ important et un investissement permanent du personnel dans le projet qui repose sur une certaine pérennité.

Les apports ambigus du dépôt légal imprimeur

Outre les acquisitions « classiques », certaines bibliothèques voient leurs collections alimentées par le dépôt légal imprimeur (DLI). Parmi les bibliothèques municipales que nous avons étudiées, trois sont dépositaires du dépôt légal imprimeur : Lyon, Dijon et Bordeaux.

Institué par la loi du 21 juin 1943, le dépôt légal imprimeur consiste en l'obligation faite aux imprimeurs d'un territoire de déposer trois puis deux et finalement un seul (depuis 2006) exemplaire(s) des ouvrages qu'ils produisent auprès d'une Bibliothèque de Dépôt Légal Imprimeur (BDLI). L'objectif initial était de mettre en place un « contrôle croisé » afin de pouvoir comparer ce que les imprimeurs déposaient dans les BM à ce que la BN puis BnF recevait au titre du dépôt légal éditeur. D'après un rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB) consacré au DLI¹¹⁸, ce dispositif permettrait à 20 000 documents qui échappent au dépôt légal éditeur d'être collectés et d'être signalés. Ce même rapport souligne également la fonction de « collections de secours » de ces exemplaires censés pouvoir compenser la possible disparition de l'exemplaire parisien.

¹¹⁸ Inspection Générale des Bibliothèques, GROGNET, Thierry et RICHARD, Hélène, *La gestion du dépôt légal imprimeur : rapport à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication*, 2013. Disponible en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-Lecture/Documentation/Publications/Rapports-de-l-IGB/La-gestion-du-depot-legal-imprimeur> [consulté le 04/02/2020].

Cependant, malgré tous les intérêts du DLI, il revêt certains désavantages pour le développement des fonds locaux (et en particulier des documents liés à la vigne et au vin) :

- Les imprimeurs du ressort de la bibliothèque peuvent tout à fait imprimer des documents sans aucun lien avec le territoire
- Les documents liés au territoire peuvent échapper au DLI dans le cas où ils seraient imprimés dans une autre région voire dans un autre pays (par exemple, la majeure partie de la production des éditions Féret échappe ainsi à la BM de Bordeaux).

À ce titre, comme l'a montré Bernard Huchet¹¹⁹, le DLI est plutôt à considérer comme un « levier » pour les fonds locaux :

« Par les réseaux qu'elle peut se constituer dans l'exercice de ses missions légales, par l'obligation qu'elle doit rappeler à tous les imprimeurs de son ressort, la bibliothèque est à même de se procurer des publications que les outils de veille documentaire ne peuvent cibler.¹²⁰ »

Outre cela, il faut souligner que les fonds locaux, dans un contexte de budgets contraints, sont amenés à combiner dépôt légal imprimeur et veille documentaire classique afin de rechercher et d'acquérir la documentation locale que le DLI n'aura pas fournie. C'est la stratégie mise en œuvre par la documentation régionale de la BMC de Lyon et par le « fonds Bordeaux et l'Aquitaine » de la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux.

En ce sens, il est possible d'affirmer que le dépôt légal contribue à l'enrichissement des collections locales – et œnologiques – même s'il ne saurait être un moyen d'acquisition complètement efficace.

Des politiques documentaires en construction

L'essentiel de l'accroissement des collections traitant de la vigne et du vin provient des acquisitions courantes faites tout au long de l'année et au fil des parutions. Nous avons déjà touché du doigt à plusieurs reprises la manière dont les bibliothèques des territoires viticoles que nous avons étudiées géraient leurs collections de manière « macroscopique » : les fonds locaux ou régionaux cherchent à acquérir le plus de documentation sur leur territoire, le fonds Gourmand de Dijon cherche à rassembler des collections représentatives de l'édition gastronomique et œnologique, les BU cherchent à fournir aux étudiants et aux chercheurs une documentation actuelle et correspondant aux enseignements, *etc.* Pour mettre en œuvre ces grandes orientations, les stratégies que nous avons pu observer reposent sur deux piliers assez classiques en bibliothéconomie : la veille et des fiches domaines.

La plupart des professionnels qu'il nous a été donné d'interroger évoquaient la veille comme étant l'une de leurs principales sources d'information sur les

¹¹⁹ HUCHET, Bernard. « Le dépôt légal imprimeur peut-il avoir une signification régionale ? », in HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.). *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2016, p. 88-91.

¹²⁰ *Ibid.* p. 89.

parutions et l'un des principaux outils pour guider leurs acquisitions. Parmi les moyens de veille évoqués lors de nos entretiens se trouvaient de la documentation professionnelle (*Livres Hebdo*, *Electre*), les moyens de communication des éditeurs (lettres d'information, prospectus), la presse spécialisée (par exemple, la politique d'acquisition de la médiathèque de Bar-sur-Seine s'appuie essentiellement sur les ouvrages recensés et présentés par la revue *La Champagne viticole*), la presse quotidienne ou hebdomadaire régionale, les bulletins de sociétés savantes (le département de la documentation régionale de Lyon utilise ce moyen), etc.

En outre, les acquisitions reposent souvent sur l'appréciation de l'acquéreur : peu d'établissements ont en effet mis en place des fiches domaines pour guider leurs achats. Plusieurs établissements sont actuellement dans une démarche de structuration de telles fiches : c'est le cas par exemple de la médiathèque d'Épernay ou de la BMC de Bordeaux. Cette démarche a été mise en œuvre au SCD de l'URCA à Reims et une fiche domaine pour l'agronomie (qui entre autres choses recouvre l'œnologie et la viticulture) a été rédigée et est régulièrement remise à jour¹²¹. Elle se présente sous la forme d'un vademécum particulièrement complet et précis pour donner un axe clair et stratégique au développement de la collection (acquisitions, acceptation ou refus de dons, etc.).

Dans le cas des établissements universitaires, il faut ajouter deux sources d'information et d'aide à l'acquisition pour les bibliothécaires : les suggestions d'achat et les bibliographies d'enseignements-chercheurs. Exemple notable : la bibliothèque de l'Institut Jules Guyot fait ses acquisitions en fonction des demandes des enseignants-chercheurs et des étudiants. En outre, les bibliothèques universitaires sont toujours désireuses d'obtenir les bibliographies distribuées par les enseignants-chercheurs mais peinent sérieusement à se les procurer. La responsable des acquisitions en lien avec le master « Commerce international et œnotourisme » de l'Université d'Avignon soulignait lors de notre entretien la difficulté qu'elle avait à obtenir ces documents et la fiche domaine de l'URCA déplore :

« Peu de bibliographies arrivent à la bibliothèque pour aider aux acquisitions. Il serait intéressant de réussir à récupérer celles correspondant aux cours de niveau Licence. »

Il est donc intéressant de voir de quelle manière les stratégies d'acquisition de certains établissements documentaires tendent à se structurer autour de sources d'informations diverses.

Un autre enjeu pour les politiques documentaires aujourd'hui – en temps de restrictions budgétaires – est celui de la mutualisation des collections évoquée par Claire Haquet pour les fonds locaux :

« La bibliothèque n'étant pas seule dans son environnement documentaire à se préoccuper du fait local, il convient de déterminer une carte documentaire où le positionnement de chacun (BU, service d'archives, musée, service de l'Inventaire, centres de documentation des collectivités ou d'autres organismes) sera bien établi ; éventuellement, un réseau

¹²¹ Remercions ici Cécile de Lambilly, responsable de la bibliothèque Moulin de la Housse, SCD de l'URCA, de nous avoir communiqué ce document que nous présentons ici en annexe. Voir annexe 1.

d'acquisitions et de conservation réparties, même peu formalisé, sera développé.¹²² »

Une réflexion de Benoît Pénicaud, responsable de la bibliothèque de l'ISVV de Bordeaux, fait écho à cette remarque de Claire Haquet :

« La bibliothèque universitaire des sciences et techniques de Bordeaux (BUST) achète beaucoup d'ouvrages imprimés en viticulture et œnologie. Dans le cadre du futur plan de développement des collections, un travail d'analyse du recouvrement de ces acquisitions et une réflexion sur une politique plus concertée entre les deux bibliothèques pourrait être d'un grand intérêt. »

Cette remarque témoigne d'une prise de conscience de l'utilité de la coopération entre les différents acteurs documentaire d'un territoire autour de leurs politiques d'acquisition.

Un élan de centralisation des collections œnologiques ?

Allant encore au-delà du questionnement que nous venons d'évoquer, deux situations qu'il nous a été donné d'observer témoignent de stratégies de regroupement des collections pour deux raisons principales.

Un effort de cohérence

Nous avons vu plus haut que les SCD des universités d'Avignon et de Reims avaient des collections liées à la vigne et au vin géographiquement éclatées du fait de la répartition des enseignements au sein de l'université.

Dans le cas d'Avignon, cette division a été maintenue : la responsable de la bibliothèque Agroparc reste responsable des collections liées aux agrosociétés et la bibliothèque du centre-ville est chargée des collections liées au master « Commerce international et œnotourisme. » Une telle organisation n'est pas sans poser problème. D'une part, elle rend difficile la coordination des acquisitions entre les deux pôles et, d'autre part, la consultation des collections est rendue plus difficile pour les usagers. En effet, l'idée était que les étudiants du master (dans le centre-ville) auraient pu, selon leurs besoins, consulter les documents d'Agroparc soit en s'y rendant soit grâce au système de navette mis en place entre les deux sites. Seulement, force est de constater que, depuis qu'il n'y a plus d'enseignement d'œnologie ou de viticulture à Agroparc, les collections du site consacrées à ces questions ne sont plus consultées (entre 0 et 4 consultations par an : 4 étant exceptionnel et 0 concernant l'essentiel de la collection). Quelles sont les causes d'une telle évolution ? En premier lieu, il convient de souligner que ces collections (aujourd'hui fort peu développées) ne correspondent pas vraiment aux besoins des étudiants du master et, en second lieu, l'éloignement géographique des deux sites et des transports publics peu efficaces pour les relier ne sont pas sans apporter quelques explications. Il semblerait qu'une telle logique de complémentarité des sites ait atteint sa limite à Avignon.

¹²² HAQUET, Claire. « Enrichir les fonds locaux », in HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.). *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016, p. 35.

À Reims, la situation est différente : ce problème d'éclatement spatial n'est pas aussi fort qu'en Avignon mais deux sites du SCD (Moulin de la Housse et Robert de Sorbon) ont décidé de coordonner leurs acquisitions sur la vigne et le vin de Champagne. Nous l'avons déjà dit : autrefois, les collections relatives à la vigne et au vin étaient, comme à Avignon, réparties par grands champs disciplinaires (lettres et sciences humaines à Robert de Sorbon et sciences « exactes » à Moulin de la Housse). Seulement, cette répartition était en inadéquation avec les enseignements : il n'y avait presque aucun enseignement lié au vin à Robert de Sorbon (exception faite d'un master « Droit du vin ») et, à Moulin de la Housse, les usagers exprimaient des besoins de plus en plus importants en documentation de lettres et sciences humaines (histoire du vin). Il a donc été décidé de constituer dans cette dernière bibliothèque une collection encyclopédique, cohérente et visible. De là découle l'élargissement des collections que nous avons déjà décrit. L'objectif était de disposer d'un fonds clair même si ce processus n'a pas donné lieu à un transfert de collections : Robert de Sorbon a gardé ses documents afin d'éviter le risque du doublonnage. Cette démarche de mise en cohérence de la collection est particulièrement intéressante dans la construction des relations entre le SCD et l'Institut Georges Chappaz de la vigne et du vin en Champagne. Lors de la création de cet institut par l'université (2015), s'était posée la question de lui adjoindre une bibliothèque mais le SCD a alors fait valoir l'existence de ses collections. En premier lieu, cette démarche de rapprochement a consisté en la réalisation d'un portail documentaire virtuel¹²³ qui décrit la documentation disponible sur les sujets intéressant l'Institut. Désormais, la reconfiguration des collections est en partie une composante de ce nouvel environnement : la constitution d'une collection réunie (même si les collections de Robert de Sorbon n'ont pas été déménagées) intéresse nécessairement l'Institut Chappaz.

Un effort de visibilité

Il nous a été donné d'observer un semblable élan de rassemblement des collections mais avec un objectif différent : celui de la visibilité. La communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges est constituée de 55 communes dotées d'un réseau de 5 médiathèques réparties sur le territoire : Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges, Meuilley, L'Étang-Vergé et Couchey¹²⁴.

Avant 2015, chacune de ces médiathèques développait un fonds vigne et vin indépendant l'un de l'autre. Le classement des climats de Bourgogne à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2015 a entraîné une reconfiguration de ces collections. Il a été décidé de rassembler dans une seule médiathèque l'ensemble de ces collections afin de constituer un fonds précis, recensé, identifié et cohérent à Gevrey-Chambertin. Le choix de rassembler ce fonds nouvellement constitué dans un lieu aussi chargé symboliquement et à une occasion aussi forte témoigne bien de l'ambition de créer une collection valorisée et visible sur le territoire. Elle est aujourd'hui riche de plus de 200 documents récents et disponibles au prêt grâce

¹²³ <https://www.univ-reims.fr/igc/le-portail-documentaire-virtuel/portail-documentaire-virtuel,17671,31683.html> [consulté le 14/02/2020].

¹²⁴ <https://www.ccegevreychambertin-etnuits-saint-georges.com/mediatheques/> [consulté le 17/02/2020].

à un système de navette qui permet aux usagers de bénéficier de l'intégralité des fonds du réseau.

En conclusion de cette première partie de notre travail, nous pouvons dire que derrière la dénomination générale de « collections œnologiques et viticoles » que nous continuerons d'utiliser dans la suite de notre propos se cache une réalité profondément multiple et complexe. La patrimonialisation récente de ces questions a entraîné une grande diversité de statut pour ces collections et – chose intéressante – une très grande variété d'expériences, d'approches, de collecte et de valorisation de celles-ci. Chaque collection – ou presque – propose un regard particulier sur cet objet patrimonial que nous avons volontiers qualifié de protéiforme tant il recouvre d'objets et de domaines du savoir. Maintenant que nous avons pu présenter et souligner cette diversité, il nous appartient de nous demander dans quelle mesure s'emparer de ce patrimoine viticole permet aux bibliothèques des pays de vin de faire vivre l'identité de leur territoire.

LE VIN EN BIBLIOTHEQUE : UN OUTIL POUR FAIRE VIVRE L'IDENTITE LOCALE

IDENTITE LOCALE OU IDENTITARISME ?

D'emblée il nous faut poser cette question éminemment politique. Parler d'identité aujourd'hui ne peut se faire de manière innocente à l'heure où ce terme est au cœur des débats d'une société française qui s'interroge sur ses racines et sur son avenir. Souvenons-nous du « grand débat sur l'identité nationale » de 2009 et de toutes les critiques qu'il avait suscitées. Pensons également à ce qu'il est convenu d'appeler la « mouvance identitaire », courant d'extrême droite qui entend défendre l'identité européenne supposée menacée par l'immigration. La notion d'identité est donc bien politique.

Les géographes ont beaucoup étudié la notion d'« identité territoriale » comprise comme une identité partagée entre les habitants d'un espace délimité. Yves Guermond a déconstruit cette notion dans un article de *L'Espace géographique*¹²⁵. Il démontre que l'identité territoriale est d'abord un sentiment individuel (il prend l'exemple de Joachim Du Bellay avec son Vendômois) qui est ensuite « instrumentalisé » politiquement : « La transformation des identités territoriales ponctuelles en identité collective est un construit géopolitique aboutissant à des ensembles territoriaux abstraits. » De cette instrumentalisation dériveraient les notions d'identité régionale ou d'identité nationale avec tout ce qui en découle d'idéologie. Cette identité ainsi construite aurait besoin pour exister de trouver des justifications démocratiques (avec l'idée d'État-nation) et culturelles : « Les références patrimoniales sont habituellement mobilisées à l'appui de l'identité territoriale. » Par là, il signifie que des éléments historiques et patrimoniaux (investis culturellement et émotionnellement) sont utilisés pour justifier les liens qui uniraient les hommes à leur territoire. Nous voyons donc bien que cette notion géographique est à manier avec prudence.

Il convient donc ici pour nous de définir ce que nous entendons par « identité locale ». Il n'est pas question pour nous d'entrer dans des discussions trop théoriques et trop politiques pour notre propos mais un effort de définition s'impose. Nous n'entendons pas ici parler de « France éternelle » ou d'identité figée existant de toute éternité. Il est évident que toute patrimonialisation touche à l'identité d'un territoire : reconnaître que le vignoble est un patrimoine revient à considérer qu'il est un héritage précieux qu'il faut préserver et transmettre aux générations futures. Cela veut dire que sa disparition signifierait pour le territoire la perte d'une partie de ce qui le constitue. Cependant, nous avons démontré dans notre première partie que la prise de conscience (ou – selon les points de vue – sa construction) de la valeur patrimoniale de la culture œnologique et viticole est récente et témoigne d'un changement de regard des habitants de ces régions sur leur environnement. C'est précisément ce regard subjectif – évidemment changeant – que nous appelons « identité locale » et que nous nous proposons d'étudier par le prisme de l'action des bibliothèques.

¹²⁵ GUERMOND, Yves. « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, 2006, T. 34, n°4, p.291-297.

Il n'est donc pas dans notre intention d'envisager les territoires viticoles comme des espaces clos, fermés au monde, recroquevillés sur leur patrimoine viticole : la réalité est d'ailleurs tout autre.

Ouvrir au monde : une mission des bibliothèques ?

Parmi toutes les missions attribuées aux bibliothèques, celle de permettre l'ouverture de l'esprit de ses usagers en donnant accès à des ouvrages qui traitent d'autre chose que des réalités immédiatement locales et correspondant à l'environnement socio-culturel des usagers est l'une des principales. Le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique de 1994 le souligne en indiquant au 7^e rang des « missions des bibliothèques publiques » : « encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle.¹²⁶ » Ce rôle d'ouverture à « l'ailleurs » est ainsi affirmé.

Nous avons pu observer cette préoccupation « universaliste » dans bon nombre de bibliothèques que nous avons eu le loisir d'étudier. Nous avons plus haut qualifié cette ambition d' « encyclopédique » : le projet de collecter une documentation non pas complète sur le thème du vin dans le monde mais représentative des questions et des terroirs qui y sont liés.

Laissons de côté le salon de lecture de la Cité du vin de Bordeaux qui certes se donne pour ambition de proposer de la documentation en 21 langues et traitant des vignobles du monde entier mais n'est pas une bibliothèque publique. La documentation qu'il rassemble se veut représentatif des ambitions de la Fondation pour la culture et *les civilisations*¹²⁷ du vin qui fait vivre la Cité.

En revanche, il apparaît clairement que des établissements comme la BMC de Dijon au moyen de son fonds Gourmand ou que la bibliothèque de l'IEHCA de Tours portent cette ambition « universaliste » et encyclopédique. Dans le cas de l'IEHCA, il est même possible de parler d'extension de ses ambitions initiales : Véronique Jira, bibliothécaire responsable de la collection depuis sa fondation au début des années 2000, nous a dit qu'aux débuts de l'Institut la priorité était de collecter une documentation relative à l'alimentation (et à la viticulture) européenne (le « E » du sigle IEHCA signifie « européen »). Or, aujourd'hui, la politique documentaire de la bibliothèque s'est considérablement élargie et s'étend désormais à d'autres cultures alimentaires extra-européennes, en particulier sud-américaines.

Le même phénomène d'élargissement des ambitions peut être observé à Béziers où Gilles Moraton, qui a lui-même lancé le fonds de viticulture et d'œnologie en 1984 quand il est arrivé à la médiathèque André Malraux, a élargi à « tous les vignobles du monde » les ambitions de sa collection, à l'origine centrée sur les vignobles du Languedoc.

Il apparaît donc que, loin de se refermer sur elles-mêmes et sur l'identité purement locale, les bibliothèques semblent vouloir s'ouvrir à l'ailleurs et à d'autres horizons sans toutefois renoncer à leur ancrage local.

¹²⁶ https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122_fre [consulté le 19/02/2020].

¹²⁷ Nous soulignons.

Cette tension entre le local et l'universel semble être une constante qu'André-Pierre Syren a déjà pointée du doigt dans certains de ses travaux¹²⁸. Dès Alexandrie, les bibliothèques se sont données pour ambition d'être encyclopédiques (si ce n'est exhaustives). Pour ce faire, il était attendu du bibliothécaire qu'il s'effaçât et ne laissât pas son ancrage « local » entraver les ambitions universelles de la bibliothèque. Or, selon André-Pierre Syren :

« La planète s'envisage globalement, mais nous nous l'approprions grâce à des repères de réputation plus ou moins précis.¹²⁹ »

Il y aurait donc un mouvement de balancier perpétuel entre le nécessaire ancrage local de la bibliothèque et de ceux qui la font vivre et les aspirations universelles de l'institution. En somme :

« La bibliothèque localement universelle pourrait être celle qui mesure les interactions avec son environnement, proche ou lointain, en fonction de ses objectifs documentaires, bibliographiques, pédagogiques, *etc.* (...) Pour évoquer à la fois l'imbrication de la bibliothèque dans son (ses) milieu(x) et la nécessité d'un discours sur la bibliothèque elle-même, nous avons naguère suggéré le terme de bibliothécologie, moins restrictif que celui de bibliothéconomie. Si l'économie a tendance à globaliser l'information, la bibliothèque peut relativiser l'universalité de l'information par une manière particulière de la traiter (...). Enracinée dans son environnement et ouverte sur le globe, la bibliothèque semble en effet prouver, par son existence même, que « la culture est prolifération d'inventions en des espaces contraints »¹³⁰ »

Être consciente de son ancrage et donc de sa subjectivité serait donc une manière pour la bibliothèque d'aborder de manière plus modeste mais plus réaliste d'aborder le monde. Demandons-nous dans quelle mesure ces observations peuvent correspondre à ce que nous avons pu voir dans les bibliothèques que nous avons étudiées.

Le paradoxal dialogue du local et du global

Parler d'ailleurs pour parler de soi

C'est assurément là un apparent paradoxe mais c'est aussi une réalité manifeste.

Prenons l'exemple flagrant de la Cité du vin de Bordeaux. Cet équipement entend valoriser le patrimoine œnologique et viticole mondial. Le parcours permanent aborde l'ensemble des vignobles du monde et, chaque année, un pays viticole est mis en valeur par une exposition : la Géorgie en 2017, le Portugal en 2018 et l'Argentine en 2019. Le vignoble bordelais n'est pas explicitement mis en

¹²⁸ Voir à ce sujet : SYREN, André-Pierre. « La Bibliothèque localement universelle ». *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1995, n° 3, p. 8-15. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-03-0008-001> [consulté le 19/02/2020]; SYREN, André-Pierre. « *Urbi et orbi* : le local est l'universel », in HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.). *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016, p. 120-125.

¹²⁹ SYREN, André-Pierre. « *Urbi et orbi* : le local est l'universel », *op. cit.* p. 120.

¹³⁰ SYREN, André-Pierre. « La Bibliothèque localement universelle », *op. cit.* p. 15. La citation est de Michel de Certeau.

avant dans le musée/centre d'interprétation. Et pourtant, qui doute de la vocation profondément locale de ce lieu ? Le fait qu'il soit situé en plein cœur de Bordeaux, l'une des plus grandes régions viticoles de France, laisse peu de doute là-dessus : la Cité du Vin est ainsi intégrée dans les circuits œnotouristiques locaux et elle complète la visite du vignoble bordelais dans le même temps que celui-ci lui confère une visibilité et une légitimité. Il n'est donc pas indispensable de parler directement de son territoire pour le valoriser et le faire connaître.

Ce qui est vrai pour la Cité du Vin est aussi vrai pour les bibliothèques. Plusieurs initiatives dont nous avons pu être informé en témoignent. En effet, lors de notre entretien, Marie Jorrot, responsable du fonds Gourmand de Dijon, a déclaré :

« Nous ne valorisons pas uniquement la culture locale mais le simple fait qu'il y ait un fonds viticole ici et que nous fassions des actions, c'est parce que nous sommes sur un territoire de vin. »

En ce sens, il est permis de voir ici le même phénomène circulaire qu'à Bordeaux : la collection, même si elle ne se limite pas au strict cadre local, tire sa légitimité et sa raison d'être du territoire viticole où elle est située dans le même temps qu'elle contribue à la valorisation de ce même territoire par les actions que la bibliothèque peut mener autour de sa propre valorisation.

Cette volonté de valoriser et de faire connaître une région viticole autre que la sienne peut être plus ou moins consciente et explicite. Par exemple, la médiathèque de Salins-les-Bains dans le Jura a organisé il y a quelques années un atelier de dégustation intitulé de manière claire : « Le Bugey, de B à Y : découverte d'un voisin méconnu. » Le titre-même de la manifestation insistait sur l'extranéité du territoire présenté tout en soulignant la proximité géographique. Le choix a été fait du Bugey en raison de la proximité des cépages utilisés dans cette région et ceux utilisés dans le Jura. Paradoxalement, la dégustation invitait donc les usagers de la médiathèque à interroger les vins produits dans leur territoire par la découverte d'un autre terroir viticole proche mais différent. Cet exemple d'action menée dans une médiathèque démontre la manière dont l'ouverture à l'extérieur au territoire peut servir à la valorisation et à la compréhension de son propre patrimoine.

En outre, le patrimoine local, nous l'avons déjà dit, n'est pas figé et il intègre sans cesse de nouveaux éléments parfois venus d'ailleurs et les bibliothèques peuvent s'en faire l'écho. Citons en exemple une initiative de la ville d'Avignon. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la ville a accueilli une importante immigration italienne qui a imprimé sa marque sur la ville (et sur la toponymie). Depuis 4 ans, la ville met à l'honneur cette part de l'histoire de la ville en organisant la « Semaine italienne », ensemble de manifestations dans toute la ville à laquelle sont associées les différentes institutions culturelles de la ville¹³¹. La bibliothèque municipale fait partie des institutions participantes en proposant une riche programmation (expositions, manifestations, *etc.*)¹³². Ces manifestations mettent en valeur « la » culture italienne en général : il y a donc un lien qui est construit et assumé entre la culture et le patrimoine locaux et une culture et un

¹³¹ Le programme de l'édition 2017 est disponible en ligne : http://www.avignon.fr/fileadmin/Documents/arch_documents/yInterne/semaine_italienne.pdf [consulté le 19/02/2020].

¹³² Le programme des actions menées par la bibliothèque Ceccano en 2018 est disponible sur Calaméo : <https://fr.calameo.com/read/0022579405098572596c4> [consulté le 19/02/2020].

patrimoine étranger. Le patrimoine étranger est ici utilisé pour valoriser l'histoire de la ville. C'est également vrai sur les questions œnologiques. Lors de la dernière édition, la bibliothèque Jean-Louis Barrault (du réseau des bibliothèques d'Avignon) a accueilli le 12 octobre 2019 une conférence-dégustation sur les vins siciliens. Le patrimoine œnologique est donc associé à ce travail de valorisation.



**Du Samedi 12 Octobre 2019
au Samedi 12 Octobre 2019**

Lieu : Bibliothèque Jean-Louis Barrault

Public concerné : Tous

Description

Dans le cadre de la Semaine italienne

Rencontre

Avec Julie Coutton-Siadou, journaliste spécialisée en vins et spiritueux

La viticulture en Sicile : faire du vin au pied de l'Etna

La Sicile a été une terre réputée de vins depuis l'Antiquité. Il existe tous les types de vins, à l'exception des pétillants champagnes. Alors, que boit-on en Sicile ? Quels sont les vins préférés des Siciliens ? Ces derniers s'y connaissent-ils bien en vin ? Que valent les vins siciliens ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre...

Présentation de la conférence-dégustation de vins siciliens sur le site des bibliothèques d'Avignon (<https://bibliotheques.avignon.fr/in/faces/details.xhtml?id=5b802a3f-4350-4151-a96d-a9065563d0bd> [consulté le 19/02/2020].)

Le nécessaire « horizon d'attente » du public

Cette manifestation avignonnaise révèle en outre un autre phénomène notable : la place importante qu'il faut accorder au public, à sa connaissance et à son intérêt pour la culture locale.

En effet, nous l'avons dit et montré, cette manifestation avait pour objectif premier de faire connaître la viticulture sicilienne. Nous avons décrit plus haut le lien lointain qui pouvait exister avec le patrimoine local. Cependant, comme nous l'avait dit Marie Jorrot, le fait qu'une telle conférence-dégustation ait lieu dans un territoire viticole n'est pas vide de sens : il y a nécessairement un écho entre la culture viticole du territoire et la manifestation. D'ailleurs, au cours de cet événement, le public a posé beaucoup de questions notamment pour comparer les vins de Sicile aux vins de Provence. C'est là un point important : faire intervenir un conférencier sur un tel sujet à Avignon n'a pas le même sens que le faire à Rouen et les attentes du public ne sont pas les mêmes. Le public d'Avignon attendait visiblement qu'on lui parle, par le biais du vin de Sicile, de son propre territoire.

Un phénomène semblable a pu être observé dans la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges. Tous les ans en novembre, le réseau des médiathèques participe au Mois du film documentaire¹³³ et sélectionne un film relatif aux questions viticoles, en lien explicite avec l'identité du territoire. Ces films abordent des sujets très politiques et techniques (les

¹³³ <http://www.moisdudoc.com/> [consulté le 19/02/2020].

pesticides, l'encépagement¹³⁴, etc.) mais sans lien direct avec la Bourgogne. Le format retenu pour cette manifestation est le suivant : le public assiste d'abord à la projection du film avant d'être amené à échanger avec un intervenant qu'il soit vigneron, chercheur, réalisateur, *etc.* L'idée est bien sûr de ne pas laisser le public passif face à la projection et de susciter le débat. Il appert des expériences passées que le public de ces projections a tendance à ramener le débat sur son territoire. Il nous a été relaté, par exemple, que lorsque la question de l'encépagement bordelais a été évoqué, la question de la différence entre culture mono-cépage bourguignonne et multi-cépage bordelaise a été posée. Ici encore, le public, même s'il s'intéresse à ce qui lui est présenté sur un autre territoire viticole, cherche de cette manière à en savoir davantage sur le sien.

Ce développement nous aura donc permis de démontrer non seulement que, loin d'être une source de fermeture culturelle et un encouragement au « repli identitaire », la promotion de la culture locale pouvait être une ouverture pour la découverte d'un « ailleurs » mais également que la transmission et la connaissance de la culture locale pouvait passer par la découverte et la valorisation d'autres territoires. Il importe maintenant de souligner que la volonté de promouvoir ce patrimoine n'est pas présente au même degré dans les bibliothèques de tous les territoires viticoles.

IDENTITE LOCALE ET IDENTITE DE LA BIBLIOTHEQUE : UNE AFFAIRE DE CHOIX

Les acteurs des bibliothèques jouent un rôle déterminant dans la promotion de la culture œnologique et viticole dans leur établissement. Il nous faut maintenant réfléchir aux raisons qui sous-tendent leurs choix.

Faire le choix de ne pas s'emparer de l'identité viticole du territoire

Certaines bibliothèques situées sur des territoires viticoles que nous avons choisi d'étudier en raison de leurs collections choisissent de ne pas mettre particulièrement en avant ce patrimoine local. Les raisons à cela sont diverses.

¹³⁴ Le film retenu pour l'édition 2019 était *Vitis prohibita* de Stephan Balay (Lumière du jour Productions) : <http://www.moisdudoc.com/?rubrique416&Id=1179> [consulté le 19/02/2020].

Éthique et « loi Évin » : quelle place pour la culture œnologique ?

La première raison qui semble dissuader les professionnels des bibliothèques de mettre en avant le patrimoine œnologique et viticole de leur région est une préoccupation éthique et légale. Pouvons-nous promouvoir une boisson alcoolisée jugée dangereuse pour la santé ? Comment trouver sa place en tant qu'établissement public alors que l'État mène des campagnes de prévention des dangers de l'alcool ? En avons-nous seulement *le droit* ? Un professionnel bordelais nous a dit lors de notre entretien :

« Nous sommes dans le cadre de la loi Évin : il est plus facile d'organiser une dégustation de canelés qu'une dégustation de vin à la bibliothèque. »

Ces questions éthiques sont légitimes et témoignent du souci des agents publics d'agir dans l'intérêt de la collectivité et dans le respect du cadre légal. Cependant, aucune des bibliothèques que nous avons vues organiser des événements quels qu'ils soient pour valoriser le patrimoine œnologique ne semblent avoir rencontré de problème, encore moins judiciaire. S'agit-il là d'une nouvelle forme de tolérance ou de souplesse des autorités liées au vin qui est considéré en France – nous l'avons dit en introduction – comme un alcool à part ? Ou sont-elles dans leur bon droit ? La question mérite d'être posée.

En France, le cadre légal de la publicité en faveur des boissons alcoolisées est défini par la loi du 10 janvier 1991 connue sous le nom de son inspirateur « loi Évin. » Si celle-ci n'interdit pas la publicité autour de ces boissons, elle l'encadre strictement. L'article L 3323-2 du Code de la Santé publique précise :

« La propagande ou la publicité, directe ou indirecte, en faveur des boissons alcooliques dont la fabrication et la vente ne sont pas interdites sont autorisées exclusivement :

(...)

6° En faveur des fêtes et foires traditionnelles consacrées à des boissons alcooliques locales et à l'intérieur de celles-ci, dans des conditions définies par décret ;

7° En faveur des musées, universités, confréries ou stages d'initiation œnologique à caractère traditionnel ainsi qu'en faveur de présentations et de dégustations, dans des conditions définies par décret

(...).¹³⁵ »

La « loi Évin » semble donc reconnaître le caractère patrimonial de la culture œnologique en autorisant la publicité autour d'événements promouvant la vigne et le vin dans une optique « traditionnelle » (ce terme est très imprécis mais revient dans chacun des deux paragraphes cités), culturelle et scientifique. Notons bien au passage que la loi (dont ce n'est absolument pas l'objet) semble considérer que les établissements culturels ont le droit d'organiser des manifestations pour valoriser cette culture. Les bibliothèques ne sont pas citées dans la loi. Sans doute est-ce parce qu'elles n'étaient pas jugées par le législateur susceptibles d'être concernées

¹³⁵<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIA RTI000006688011&dateTexte=&categorieLien=cid> [consulté le 20/02/2020].

par la question. Mais l'esprit de la loi invite à considérer que ce qui est applicable aux musées l'est aussi aux bibliothèques dans la mesure où les ambitions des deux types d'institutions sont les mêmes.

En somme, si la « loi Évin » n'est pas en soi un obstacle à la valorisation de la culture œnologique et viticole, elle est néanmoins révélatrice d'un état d'esprit nouveau où l'alcool n'est pas ou plus perçu comme un objet culturel comme les autres, comme un objet culturel anodin. Valoriser ou non la thématique de la vigne et du vin est donc bel et bien un choix que font les professionnels des bibliothèques en leur âme et conscience, en fonction de leur sensibilité, de leur conception du patrimoine et de leur métier.

L'écueil de la « tarte à la crème »

Nous reprenons cette expression triviale qui est souvent revenue dans nos entretiens. Elle exprime l'idée d'un sujet déjà trop traité, trop évident, trop attendu.

Il s'agit là d'un effet de la prégnance de la culture œnologique et viticole sur un territoire. Cette culture est localement tellement présente, tellement exploitée, tellement valorisée que la bibliothèque fait le choix de ne pas s'en emparer et de traiter d'autres sujets.

C'est ainsi par exemple que la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux explique qu'elle ne mène aucune action de valorisation de ce patrimoine malgré – ou justement à cause de – la place prépondérante de la vigne et du vin dans la vie bordelaise. Ainsi, à notre connaissance, la dernière grande manifestation organisée par la bibliothèque Mériadeck qui a eu trait au vin fut une exposition pour célébrer l'inscription du repas gastronomique des Français sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité intitulée « Ripaillons : le repas à toutes les sauces.¹³⁶ » Le vin avait donc une place marginale dans cette manifestation qui s'intéressait davantage à la culture gastronomique qu'à la culture œnologique.

Autre situation semblable : la BDP de l'Yonne proposait – et propose toujours pour le moment – une exposition itinérante intitulée « La Vigne et le vin.¹³⁷ » Une discussion que nous avons eue avec la personne responsable des expositions itinérantes nous a appris qu'elle n'avait plus l'intention de proposer ce genre de thématique. Cette exposition, faute de demande, est sur le point d'être remise et elle ne compte pas en chercher de nouvelle pour la remplacer. Parmi les raisons invoquées : le fait que promouvoir le vin et sa consommation n'est plus bien perçu (nous venons d'en parler) et aussi celui-ci que l'Yonne et ses institutions culturelles cherchent à changer d'image. Selon elle, ce département a trop longtemps été résumé au football (avec les succès de l'AJ Auxerre) et au vin. C'est ainsi qu'elle explique le fait que cette exposition itinérante ne soit plus demandée et la volonté de son service de développer de nouvelles thématiques et de nouveaux sujets à valoriser.

Certaines bibliothèques, souhaitant éviter le « trop-plein » au sujet de cette thématique, choisissent donc de ne pas l'investir.

¹³⁶ Le contenu de cette exposition est bien décrit dans cet article de Sud-Ouest Gourmand : <http://www.sudouest-gourmand.fr/ripaillez-a-la-bibliotheque-de-bordeaux-meriadeck> [consulté le 20/02/2020].

¹³⁷ <https://biblio.yonne.fr/Votre-espace-pro/Expositions-et-kits-d-animation/Expositions/La-vigne-et-le-vin> [consulté le 20/02/2020].

Faire face à une forte concurrence documentaire

Cette impression de survalorisation de la culture œnologique et viticole est parfois alimentée par la multiplicité des acteurs culturels du secteur. Il est en effet difficile pour une bibliothèque de trouver sa place quand l'offre documentaire et œnoculturelle est abondante.

C'est la situation qui nous a été décrite par le directeur des médiathèques d'Épernay lors de notre entretien. Il nous a en effet dit qu'il ne valorisait pas vraiment les collections œnologiques qu'il développe pourtant dans le cadre de son « fonds de Champagne. » Ce que la médiathèque fait le choix de valoriser par des expositions ou des publications sur internet, c'est son fonds ancien dont les documents traitent en partie de vigne et de vin mais sans exclusive. C'est en effet sur ce fonds que l'essentiel des efforts de la médiathèque sont concentrés dans le but de répondre au public des érudits locaux et des chercheurs et de préserver la mémoire du territoire. Ce fonds ancien donne également une image forte à l'établissement.

Il est dès lors permis de se demander pourquoi ces questions ne sont pas investies plus largement. Ce à quoi le directeur des médiathèques nous a répondu que beaucoup d'autres acteurs du territoire étaient spécialisés dans la vigne et le vin. Il a énuméré : les archives municipales d'Épernay, le centre de documentation du CIVC, les centres de documentations privés des maisons de champagne et, à partir de début 2020, le nouveau musée du vin de Champagne et d'archéologie régionale¹³⁸. Tout cela pour ne parler que de la ville d'Épernay. Il est en effet possible d'ajouter à cette liste les nombreux autres centres documentaires de Champagne : archives départementales, CADO'C de la villa Bissinger à Aÿ, la bibliothèque Carnegie à Reims, le SCD de l'URCA également à Reims, *etc.*

Face à ce foisonnement documentaire en Champagne, il est possible de comprendre que le fonds local de la médiathèque municipale d'Épernay peine à trouver un axe de valorisation de ses collections œnologiques qui lui permette de se faire une place. Cette question de la carte documentaire est donc également à prendre en compte dans le choix qui peut être fait de ne pas investir cette thématique.

Investir un autre domaine identitaire

Pour cette raison ou pour d'autres d'ailleurs, une bibliothèque située sur un territoire viticole peut choisir de ne pas s'emparer de la thématique de la vigne et du vin pour s'emparer d'un autre sujet d'importance pour le patrimoine local.

C'est le cas de la BM de Lyon. Pourtant située entre le Beaujolais et les Côtes du Rhône, entourée par les Coteaux du Lyonnais, célèbre pour le concours international de Lyon qui distingue les vins, bières et spiritueux, la ville n'exploite pourtant pas ce patrimoine œnologique et viticole comme peut le faire Bordeaux, par exemple. La bibliothèque municipale de Lyon se fait le reflet de ce faible degré d'appropriation : aucune action n'est proposée sur ces sujets. Selon Alain Caraco,

¹³⁸<https://www.epernay.fr/equipement-service-municipal/le-futur-musee-regional-darcheologie-et-du-vin-de-champagne> [consulté le 21/02/2020].

ce choix est lié à l'histoire de la bibliothèque municipale de Lyon. L'actuelle bibliothèque centrale est en effet sise depuis 1972 dans le quartier de la Part-Dieu, symbole du renouvellement urbain dans cette ville de Lyon. C'est ainsi selon Alain Caraco que l'intérêt des responsables du fonds local de Lyon s'est porté sur les question d'urbanisme et d'architecture. En outre, deux autres sujets ont été investis dans ce même fonds local : l'art en général et la photographie (aujourd'hui mise en valeur sur la bibliothèque numérique Numelyo¹³⁹). Les centres d'intérêts personnels des responsables ont ici entraîné des choix qui ont détourné la bibliothèque des thématiques qui nous intéressent dans cette étude.

À Avignon, il est possible d'observer un phénomène assez semblable. La ville est la « capitale des Côtes du Rhône », voisine de la Provence, siège du concours des vins d'Avignon et cœur des célébrations du Millévin et pourtant les thématiques œnoculturelles ne sont pas un axe d'acquisition ni de valorisation prioritaire de la bibliothèque municipale même si, nous l'avons déjà évoqué et nous aurons encore l'occasion d'y revenir, elles ne sont pas absentes de la programmation culturelle de l'établissement. Karine Klein, responsable du patrimoine, explique cela par l'investissement d'autres pans de la culture provençale : la langue provençale, le félibrige¹⁴⁰, la naissance de l'identité camarguaise (avec ses taureaux, ses marais salants). Notre interlocutrice ne voyait aucune autre explication que celle d'un choix opéré par la bibliothèque.

Ce choix, dans le contexte de la lecture publique, peut être politique. En 2013, une élue de la ville d'Avignon avait « commandé » à la bibliothèque une exposition de documents anciens pour accompagner les festivités du ban des vendanges dans la ville. Il devait s'agir d'un événement d'ampleur avant que d'être finalement réduit : il s'est agi d'une présentation de documents dans des vitrines. La bibliothèque, malgré cet élan, n'a jamais conçu de grand projet de valorisation de ses collections œnologiques alors que, de l'aveu-même de Karine Klein, les collections se prêtent bien à une telle initiative.

Nous voyons donc bien ici qu'énumérer les principales raisons pour lesquelles certaines bibliothèques ne s'emparent pas de l'identité viticole de leur territoire suffit à justifier la mobilisation du vocable de *choix* que nous faisons. Il n'y a en effet aucun fatalisme géographique ni déterminisme des collections qui expliquerait pourquoi une bibliothèque valoriserait obligatoirement ce patrimoine. Des bibliothèques aux très riches collections œnologiques et particulièrement légitimes pour les valoriser étant situées dans des terroirs viticoles choisissent bel et bien de ne pas le faire. Il nous faut maintenant nous interroger sur les raisons qui poussent d'autres bibliothèques à faire ce choix.

¹³⁹ <https://numelyo.bm-lyon.fr/include/babelyo/app/01ICO001/> [consulté le 21/02/2020].

¹⁴⁰ Mouvement culturel né au XIX^e siècle pour la défense et la promotion de la langue provençale. Frédéric Mistral en est le plus célèbre représentant.

Choisir de faire de l'identité viticole de son territoire un atout pour sa bibliothèque

Donner une identité forte à son établissement

Karine Klein suscitée disait lors de notre entretien à propos de la culture œnologique : « Ce n'est pas constitutif de notre identité, ni pour la constitution de nos collections, ni comme fil rouge de nos manifestations culturelles, ni même pour nos partenariats. » Cette notion d'identité de la bibliothèque est souvent revenue au cours de nos entretiens et nous y voyons une première raison – et sans contredit la plus forte symboliquement – à ce choix de valoriser la culture œnologique du territoire.

Gilles Moraton nous disait par exemple avoir créé en 1984 le fonds vigne et vin de la médiathèque Malraux de Béziers à partir des quelques ouvrages sur le thème déjà présents pour « donner une spécificité à la bibliothèque municipale d'alors. » Cette collection avait donc pour but dans son esprit de donner une coloration à la médiathèque : elle devait en effet faire connaître et reconnaître la bibliothèque.

Il y a là un jeu intéressant de balancier entre « identité du territoire » et « identité de la bibliothèque : la bibliothèque valorise l'identité du territoire qui valorise à son tour la bibliothèque.

Le cas le plus frappant de cette recherche d'une identité forte pour son établissement est celui de la BM de Dijon et de son fonds Gourmand déjà maintes fois cité :

« Le fonds dijonnais n'est pas tout à fait anonyme, il est né de la volonté d'Albert Poirot de consolider une singularité nationale représentative de la culture dijonnaise.¹⁴¹ »

Cette citation illustre très bien la dynamique que nous avons décrite. Il y avait à Dijon au moment de la création de ce fonds (1985) une conscience et un attachement au patrimoine gastronomique et œnologique de la ville. Et c'est sur cette conscience patrimoniale qu'a été fondé le fonds Gourmand pour rassembler des collections sur ces sujets. En retour, l'idée était de disposer d'un élément caractéristique qui distinguerait la bibliothèque municipale de Dijon des autres et lui confèrerait une visibilité. Nous pouvons aujourd'hui affirmer que cette stratégie fut efficace dans la mesure où, comme nous l'avons dit, ce fonds Gourmand identifie la BM de Dijon à l'échelle nationale et lui confère une légitimité assez unique sur ces questions. Dans beaucoup d'établissements, culture gastronomique signifie fonds Gourmand de Dijon. En cela, nous pouvons dire que cette stratégie profite à la bibliothèque.

¹⁴¹ SYREN, André-Pierre. « Une Collection volontariste : le fonds culinaire de la bibliothèque municipale de Dijon », *Le Patrimoine passe à table : actes du colloque (Roanne, 28-29 septembre 2000)*, Roanne : Médiathèque de Roanne, ARALD et FFCB, 2001, p. 100.

Faire de ses collections œnologiques un « produit d'appel » pour son établissement

Nous pouvons suite à cela employer l'expression « produit d'appel » issue de la mercatique. Cette expression a été non seulement très employée par nos interlocuteurs mais aussi elle est employée par Anne-Sophie Lambert dans son mémoire intitulé *Cuisine et bibliothèque*¹⁴². Dans sa première partie, intitulée « La cuisine : un « produit d'appel » pour les bibliothèques ? », elle analysait les éléments qui pouvait faire de la cuisine et des questions liées à l'alimentation une opportunité pour permettre aux bibliothèques de proposer de nouvelles activités et collections et attirer de nouveaux publics.

Dans le cas des collections œnologiques, nous pouvons dire qu'elles sont également perçues et parfois même utilisées comme « produit d'appel » par les bibliothèques.

Nous avons déjà évoqué plus haut le cas de la Vinothèque de Bar-sur-Seine mise en valeur dans l'écrin qu'est l'ancienne chapelle de l'ancien hôpital dans lequel est située la collection. Nous avons également évoqué le projet de la médiathèque Bernard Pivot de Quincy-en-Beaujolais où le fonds local et le fonds vigne et vin sont envisagés comme un pôle « tourisme » à part dans la future médiathèque. Ces exemples démontrent bien la valeur de « produit d'appel » ou de « vitrine » conférée aux collections œnologiques dans ces établissements.

Cette idée de « produit d'appel » est surtout au cœur du projet de la médiathèque de Risle mené en lien avec le lycée agri-viticole de la ville. La collection de documents sur la vigne et le vin de cette médiathèque a été constituée *ex nihilo* afin d'être mise en avant et promue dans le but d'attirer de nouveaux lecteurs. Ce projet partait du constat que pousser la porte de la médiathèque était parfois difficile à pousser pour beaucoup et ce fonds devait mettre en avant un sujet familier et a priori intéressant pour la population locale pour lui donner envie de fréquenter la médiathèque. La responsable de la médiathèque, nous y reviendrons, a mené pour cela une forte politique de promotion et de valorisation de cette collection.

Nous avons donc démontré que s'emparer ou non du patrimoine œnologique et viticole en bibliothèque était avant tout une question de choix et de stratégie. Il importe maintenant d'étudier de quelle(s) manière(s) les bibliothèques peuvent le faire vivre.

¹⁴² LAMBERT, Anne-Sophie. *Cuisine et bibliothèque : mise en bouche pour une image gourmande des bibliothèques*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction de Christophe Evans, ENSSIB, 2017. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67455-cuisine-et-bibliotheque.pdf> [consulté le 04/02//2020].

ŒUVRER A FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE ŒNOLOGIQUE ET VITICOLE EN BIBLIOTHEQUE

Choisir de valoriser le patrimoine œnologique implique certes de développer des collections *ad hoc* mais aussi de mener une politique plus ou moins active d'action culturelle pour les accompagner¹⁴³.

Trouver le *kairos* : à quel moment agir pour promouvoir le patrimoine œnologique et viticole ?

Il va de soi qu'une bibliothèque « généraliste » (en cela le salon de lecture de la Cité du Vin n'a aucun équivalent) n'est pas monothématique et doit proposer à ses usagers une programmation culturelle diversifiée et ne peut se consacrer qu'aux seules questions œnologiques. Il importe donc de réfléchir au moment opportun (le *kairos* des Grecs) pour proposer des actions de valorisation. Si certaines bibliothèques proposent des actions au fil de l'année¹⁴⁴, d'autres s'inscrivent dans un calendrier culturel de plus grande ampleur.

Les événements culturels nationaux, supports de la valorisation du patrimoine œnologique et viticole

Maintenant que la culture œnologique s'est trouvée une place dans le paysage culturel, certains établissements profitent de grands événements culturels nationaux (ou internationaux) pour la valoriser.

Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) organisées en France depuis 1984, sont une manifestation aujourd'hui internationale au cours de laquelle les monuments historiques et les établissements culturels s'ouvrent et accueillent le public pour lui permettre de découvrir soit les lieux-mêmes, soit les collections (qui sont parfois visibles à cette seule occasion). Ces JEP sont, à la médiathèque d'Épernay, l'événement-phare de l'année pour la valorisation du fonds ancien et du fonds local. À cette occasion, les collections sont mises en valeur et des événements sont organisés. En 2019, une conférence portant sur « La révolte des cossiers champenois »¹⁴⁵ était organisée¹⁴⁶ en même temps qu'une présentation de la nouvelle bibliothèque numérique. Ce qui encourage cette médiathèque à investir cet événement, c'est que les JEP mobilisent beaucoup le public – en particulier le public qui ne fréquente pas la médiathèque le reste de l'année – et l'encourage à pousser la porte de la médiathèque. C'est donc un moyen de toucher ce public.

¹⁴³ Sur ces questions d'action culturelle, voir ROUET, Dominique. « La valorisation des fonds locaux », in HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.). *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016, p. 126-137.

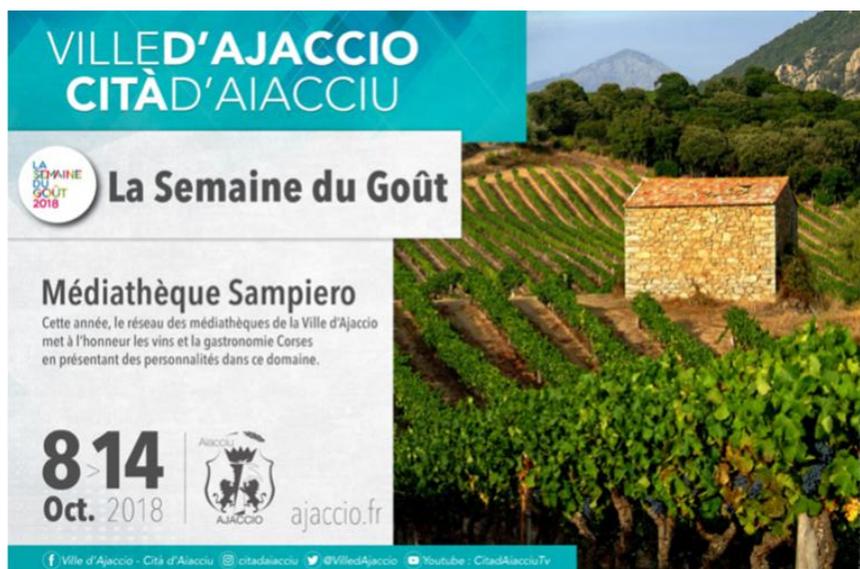
¹⁴⁴ Ainsi, par exemple, la bibliothèque George Sand de Saint-Cyr-sur-Loire a organisé en mars 2018 une « Semaine du vin et de la vigne à la bibliothèque » sans lien avec un quelconque événement extérieur : <https://www.saint-cyr-sur-loire.com/index.php/Agenda/Semaine-du-vin-et-de-la-vigne-a-la-bibliotheque> [consulté le 25/02/2020].

¹⁴⁵ Révolte des vigneron de Champagne en 1911 (4 ans après la révolte des vigneron du Languedoc), conséquence des mauvaises récoltes et de la décision

¹⁴⁶ <http://strasbourg.aujourd'hui.fr/etudiant/sortie/jep-conference-la-revolte-des-cossiers-champenois-journees-du-patrimoine-2019.html> [consulté le 25/02/2020].

Autre événement national évoqué lors de nos entretiens : le Mois du film documentaire. Cet événement est organisé annuellement au mois de novembre par l'association Images en bibliothèques avec le soutien du Service du Livre et de la Lecture du Ministère et de la Culture et du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC). Son objectif est de promouvoir le cinéma documentaire en proposant aux établissements (plus de 2 000 en France) une abondante sélection de films au sein de laquelle chacun peut choisir et composer la programmation qu'il proposera à ses usagers. Ainsi, depuis 3 ans, le réseau des médiathèques de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges s'attache à proposer dans sa sélection un documentaire en lien avec les thématiques de la vigne et du vin. Nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer comment ces projections s'inscrivaient dans la valorisation du patrimoine local.

Enfin, il nous faut citer un dernier exemple d'événement dont se sont saisies certaines bibliothèques pour valoriser le patrimoine viticole de leur région : la semaine du goût. Celle-ci, souvent décriée car lancée par des acteurs de l'industrie agro-alimentaire, est néanmoins soutenue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et constitue l'une des initiatives nationales les plus célèbres pour valoriser la culture gastronomique et traiter des questions d'alimentation. Depuis deux ans, la BM d'Ajaccio s'est emparée de cette occasion pour organiser des événements liés au patrimoine gastronomique et œnologique corse. Cela s'inscrit dans un projet explicite développé par Saveria Maroselli, médiatrice culturelle à la BM d'Ajaccio, de valoriser la culture régionale sous l'angle de la gastronomie : « Je trouve que la gastronomie est un marqueur très intéressant et dépolitisé – pour dire les choses crûment – pour parler d'un territoire » nous a-t-elle confié. Une grande partie des manifestations de 2018 traitaient de la vigne et du vin comme en témoigne le programme :



AU PROGRAMME

- **Du 08 au 14 octobre** : une exposition sur les vins corses avec les sublimes photographies tirées du livre « **le Vin Corse** », de Jean Harixcalde, photographe de studio et de reportage, publié aux éditions Héloïse d'Ormesson et primé Cook book Award meilleures photographies de vins et spiritueux de France (2005).
- **Du 08 au 14 octobre** : présentation d'une sélection d'ouvrages sur la gastronomie corse
- **08 octobre à 18h** : conférence dégustation sur le Vin Corse de Nicolas Stromboni œnologue, meilleur caviste de France (octobre 2010), auteur « **du Pain, du Vin, des Oursins** ». Dégustation de vins savamment choisies par M. Stromboni et servis par deux jeunes sommeliers pendant la conférence.
- **Mercredi 10 octobre à 14h** : atelier pour enfant « **découverte des sens** » : cet atelier proposera au jeune public d'identifier les aliments par le biais de l'odorat, le toucher, et bien sûr le goût.
- **Mercredi 10 octobre à 15h30** : dédicace du livre de cuisine « **Manghjà Inseme** » de Marina Raibaldi, journaliste et présentatrice de l'émission, diffusé sur France 3 Corse Via Stella.

Présentation des manifestations de la semaine du goût à la médiathèque Sampiero d'Ajaccio sur le site web de la ville d'Ajaccio (http://www.ajaccio.fr/La-semaine-du-gout-a-la-mediathèque-Sampiero-Du-08-au-14-octobre-2018_a7419.html [consulté le 25/02/2020].)

Ces événements nationaux, même s'ils ne sont pas explicitement consacrés à l'œniculture, servent souvent de cadre à une certaine valorisation du patrimoine qui nous intéresse dans cette étude. Nombreuses sont les autres occasions qui autoriseraient de telles initiatives.

Les événements viticoles et œnoculturels, l'occasion d'inscrire les bibliothèques dans le paysage œnoculturel local

D'autres événements plus explicitement liés à la culture œnologique et viticole sont parfois l'occasion de valoriser ce patrimoine en bibliothèque.

Le calendrier agricole est riche en événements offrant une occasion de le faire. Par exemple, le ban des vendanges et les festivités du Millévin sont des occasions pour lesquelles des documents souvent patrimoniaux mais pas uniquement liés aux questions œnologiques sont mises en valeur à la bibliothèque Ceccano d'Avignon.

De manière bien plus forte, le réseau de lecture publique de la communauté de communes de Saint-Émilion a été associé en 2019 par le Conseil des Vins aux célébrations des 20 ans du classement de la juridiction de Saint-Émilion au patrimoine mondial de l'UNESCO : le Conseil des Vins a en effet demandé aux bibliothèques de proposer une offre documentaire lors de la manifestation. De la même manière, La médiathèque de Riscle s'est attachée pendant plusieurs années – nous expliquerons plus loin pourquoi elle ne le fait plus – à être présente avec un stand lors du festival « Saint-Mont vignoble en fête », *week-end* festif organisé par l'appellation Saint-Mont. Il s'agit-là d'événements œnotouristiques auxquels les bibliothèques ont apporté une coloration œnoculturelle.

Il existe enfin un grand événement œnoculturel qui mobilise grandement les bibliothèques : il s'agit du Mois des climats en Bourgogne¹⁴⁷. Cet événement organisé par l'association des Climats de Bourgogne a pour but de faire vivre le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO en mobilisant les acteurs économiques et culturels autour du patrimoine viticole de la Bourgogne. Chaque année, les bibliothèques de Dijon et de Gevrey-Chambertin-Nuits-Saint-Georges – pour ne citer qu'elles – organisent des manifestations afin de s'inscrire dans cet événement régional. Par exemple, cette année, la BM de Dijon a organisé une exposition de ses documents patrimoniaux liés à la vigne et au vin d'ordinaire réservés aux visites guidées des réserves.

Nous avons donc montré ici que les occasions permettant aux bibliothèques de valoriser le patrimoine œnologique étaient nombreuses et diverses. Les bibliothèques peuvent trouver leur place dans des événements de grande ampleur et montrer qu'elles ont, elles aussi, une contribution à apporter. Celle-ci peut prendre des formes variées.

Des moyens de valorisation classique à l'efficacité inégale

Les modes de valorisation du patrimoine qui nous intéresse peuvent être très classiques.

Une méthode simple mais éprouvée : les tables de valorisation ou de sélection

Cette pratique de valorisation qui consiste à extraire des rayonnages une sélection d'ouvrages pour les placer en évidence en un lieu visible, couverture en face, est aujourd'hui répandue dans l'ensemble des bibliothèques. Comme le dit Cécile Rabot : « Le présentoir est devenu une évidence dans la quasi-totalité des bibliothèques au point de se fondre dans le décor.¹⁴⁸ » Il est vrai que cette pratique est aujourd'hui peu questionnée par la littérature professionnelle mais elle continue d'être largement pratiquée y compris pour valoriser les collections œnologiques.

¹⁴⁷ https://www.climats-bourgogne.com/fr/mois-des-climats-2019_723.html [consulté le 25/02/2020].

¹⁴⁸ RABOT, Cécile. « L'art du présentoir : un sens pratique professionnel à l'œuvre », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2013, n° 3, p. 31-35. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0031-005> [consulté le 26/02/2020].

Par exemple, la bibliothèque universitaire de Moulin de la Housse (Reims) a mis en place une table de valorisation en décembre 2019 sur la thématique suivante : « Le vin : approche pluridisciplinaire. » L'objectif était de mettre en valeur les multiples dimensions du vin dans un contexte universitaire : *marketing*, art, histoire du vin, *etc.* Une table thématique repose ainsi sur une forme d'éditorialisation voulue et pensée par le bibliothécaire.

S'il est difficile d'évaluer l'efficacité de ce procédé, les professionnels qui nous ont répondu s'accordent à dire que cela favorise consultations et prêts. À la bibliothèque Ceccano, les tables thématiques sur la vigne et le vin sont fréquentes et les ouvrages ainsi valorisés semblent être bien empruntés. De même, à Bar-sur-Seine, où le personnel peine à rendre visible sa Vinothèque et ses collections qui sont très peu empruntées, des tables – ou plutôt des présentoirs – de valorisation sont parfois mis en place et permettent une hausse des emprunts mais, comme le note la directrice, le succès dépend de la thématique abordée : les sujets pratiques (accords mets-vins, guide de sélection) et culturels sortent bien plus facilement que les ouvrages techniques.

Il s'agit donc là d'un mode de valorisation très classique, non coûteux et somme toute assez efficace qui mériterait toutefois d'être repensé¹⁴⁹.

Les expositions : entre valorisation et coopération

Contrairement à celle des tables de valorisation, la question des expositions en bibliothèque a suscité beaucoup de réflexion et de littérature¹⁵⁰. Nous ne reviendrons pas ici sur les enjeux et les intérêts de ce genre d'événements. Essayons juste d'analyser des phénomènes qui concernent le patrimoine œnologique à proprement parler.

La première question à se poser est celle de ce qui est exposé. Nous distinguons deux types d'expositions :

- L'exposition des collections de la bibliothèque : organiser une exposition est parfois l'occasion de sortir et de mettre en avant des collections des réserves. Au cours de l'été 2019, la BM de Dijon a exposé dans des vitrines situées dans la salle de lecture de la Bibliothèque Patrimoniale et d'Étude une sélection de documents relatifs à la vigne et au vin. Cette exposition intitulée « Cet été, la bibliothèque s'acclimats : vignes et vins dans les collections¹⁵¹ » présentait des documents patrimoniaux habituellement conservés dans les réserves et valorisés lors de visites guidées proposées à des groupes. Ce genre d'exposition est assez fréquent dans la mesure où il n'est pas vraiment coûteux et demande une organisation limitée. Cela permet donc une certaine souplesse : la bibliothèque Ceccano d'Avignon peut ainsi proposer

¹⁴⁹ RABOT, Cécile. *Op. cit.* a posé les jalons d'une telle réflexion.

¹⁵⁰ Voir sur ce sujet le mémoire déjà ancien mais toujours d'actualité de GADALA, Clarisse. *Pourquoi exposer : les enjeux de l'exposition en bibliothèque*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction d'Agnès Marcetteau, ENSSIB, 2008. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2056-pourquoi-exposer-les-enjeux-de-l-exposition-en-bibliotheque.pdf> [consulté le 26/02/2020]. Voir également la courte brochure éditée par l'ARL de la région PACA en 2016 : Agence Régionale du Livre – PACA. *Exposer en bibliothèque : vademecum*, 2016, ARL-PACA, 27p. Disponible en ligne : https://www.livre-provencealpescotedazur.fr/public_data/publication/1472219812/vademecum-exposer-en-bib.pdf [consulté le 26/02/2020].

¹⁵¹ https://bm.dijon.fr/default/les-climats-du-vignoble-de-bourgogne-un-patrimoine-materiel-et-immateriel.aspx?_lg=fr-FR [consulté le 27/02/2020].

régulièrement, en fonction du calendrier viticole (le ban des vendanges), de petites expositions d'ouvrages patrimoniaux liés à la vigne dans des vitrines d'exposition.

- L'exposition de documents extérieurs : une bibliothèque est aussi un lieu culturel qui peut accueillir ce genre d'événement. Par exemple, à l'occasion de la semaine du goût 2018, la médiathèque Sampiero d'Ajaccio a accueilli une exposition des photographies de Jean Harixcalde qui représentent les domaines viticoles corses. Ces événements demandent une préparation et un budget plus importants mais permettent d'élargir l'offre culturelle de la bibliothèque, de l'ouvrir à d'autres documents.

Face à la difficulté d'organiser ce dernier genre d'exposition dans les petits établissements, les BDP et les autres institutions (comme les Directions du Livre et de la Lecture publique) fournissent des expositions temporaires avec des sélections d'ouvrages. L'une d'elle, très générale, intitulée « La vigne et le vin¹⁵² » et proposée par « Comme vous voulez – Expositions culturelles », semble avoir eu un grand succès ces dernières années. Ce qui est intéressant à analyser avec ces expositions itinérantes, c'est de voir comment les médiathèques les mettent en scène et les agrémentent. Cette exposition a par exemple été présentée à la médiathèque de Saint-Cyr-sur-Loire en 2018 au cours de leur « Semaine du vin et de la vigne en bibliothèque.¹⁵³ » L'exposition servait de « fil rouge » pour relier les différentes manifestations de cette semaine thématique (rencontres, spectacles, atelier de dégustation).

Il est d'ailleurs intéressant de suivre quelques étapes du parcours d'une de ces expositions. La BDP de l'Yonne, territoire profondément viticole, a longtemps proposé¹⁵⁴ cette exposition itinérante et chaque bibliothèque se l'est appropriée :

- Cravant (2016)¹⁵⁵ : la médiathèque de Cravant ne semble pas avoir organisé d'événement autour de cette exposition et l'avoir conservée brute.
- Paron (2014)¹⁵⁶ : dans cette médiathèque, la directrice a choisi de présenter en complément des panneaux de l'exposition la collection d'outils anciens (de vigneron et de tonnelier) de son père. Cela donnait une dimension plus concrète et plus locale au sujet abordé.
- Mailly-la-Ville (2017)¹⁵⁷ : la médiathèque de Mailly-la-Ville a organisé cette exposition sur deux journées accompagnée de la projection d'un film suivie d'une dégustation et d'un débat.
- Perceneige (2016)¹⁵⁸ : cette médiathèque a profité du vernissage de l'exposition pour organiser une dégustation de vins locaux en partenariat

¹⁵² http://www.comvv.fr/expos/vin/vigne_%2010.htm [consulté le 27/02/2020].

¹⁵³ <https://www.saint-cyr-sur-loire.com/index.php/Agenda/Semaine-du-vin-et-de-la-vigne-a-la-bibliotheque> [consulté le 27/02/2020].

¹⁵⁴ Nous avons déjà dit qu'elle n'avait plus l'intention de développer ces thématiques dans le but de changer l'image du département.

¹⁵⁵ https://www.yonne.fr/yonne/actualite/pays/auxerrois/2016/01/23/une-exposition-sur-la-vigne-et-le-vin_11750785.html#refresh [consulté le 27/02/2020].

¹⁵⁶ https://www.yonne.fr/paron-89100/actualites/le-travail-de-la-vigne-a-la-mediathèque_1893783/#refresh [consulté le 27/02/2020].

¹⁵⁷ https://www.lamontagne.fr/mailly-la-ville-89270/actualites/la-bibliotheque-expose-a-la-salle-des-fetes-la-vigne-et-le-vin_12323372/#refresh [consulté le 27/02/2020].

¹⁵⁸ https://www.yonne.fr/perceneige-89260/actualites/la-vigne-et-le-vin-a-la-mediathèque_11995682/#refresh [consulté le 27/02/2020].

avec un sommelier spécialiste des vins et des cépages de l'Yonne. Il y avait donc là une activité de médiation qui donnait une couleur locale à cette exposition très générale.

Nous voyons bien que les possibilités pour valoriser le patrimoine œnologique à partir d'exposition prêtées « clefs en main » par les BDP. Soulignons toutefois que toutes les bibliothèques de l'Yonne étudiées n'ont pas fait le choix de valoriser la dimension locale de ce patrimoine.

Il nous faut enfin évoquer une initiative intéressante au regard de la place des expositions en bibliothèques. En 2018, le Conseil départemental du Gers a lancé un budget participatif¹⁵⁹ : il appartenait aux Gersois de choisir des projets qu'ils souhaitaient voir mis en œuvre. Parmi les projets soumis aux votes, la médiathèque de Riscle avait formulé une proposition intitulée « La vigne patrimoine culturel : et si on en parlait ? » ainsi décrite :

« Achat de matériel et de supports pour sensibiliser les scolaires (écoliers, collégiens, lycéens) à la découverte du patrimoine viticole de leur territoire et en particulier la vigne de Sarragachies, classée monument historique. Grâce à des supports ludiques et pédagogiques, ils pourront découvrir la vigne dans son environnement naturel : évolution, fonctionnement et techniques liées à sa culture. Les supports pourront être prêtés aux associations et structures publiques du département. Ce projet s'appuie sur l'existence d'un fonds documentaire partagé dédié à la vigne et au vin, constitué depuis 2013 par la médiathèque municipale et le Lycée agri-viticole de Riscle.¹⁶⁰ »

La médiathèque se proposait donc de produire une exposition itinérante pour faire découvrir à un public scolaire (la médiathèque de Riscle a constitué ses collections vigne et vin en lien avec le lycée de la ville) le patrimoine œnologique et viticole local. Ce projet a été le 20^e retenu avec 564 voix (signe d'un attachement au patrimoine viticole local ?). Nous voyons donc ici une médiathèque se faire éditrice de contenu pour la valorisation d'un patrimoine locale à l'extérieur et ne pas se considérer comme un simple lieu d'accueil et d'exposition de ce genre de contenu. Ce regard assez original sur le rôle de la bibliothèque à l'égard de la notion d'exposition méritait d'être ici mentionné et souligné.

Conférences, lectures et projections : des événements au succès non acquis

Dans ce développement, nous ne traiterons que des actions proposées par les bibliothèques elles-mêmes. C'est-à-dire que beaucoup de bibliothèques, en particulier les bibliothèques d'instituts universitaires. Ces instituts organisent en effet de nombreuses manifestations culturelles. L'ISVV de Bordeaux par exemple organise en lien avec la Cité du Vin des conférences et des rencontres intitulées « Les vendanges du savoir » auxquelles la bibliothèque est associée pour la valorisation des collections à l'occasion de ces événements. Autre exemple dans lequel la bibliothèque est plus intimement impliquée : la responsable de la

¹⁵⁹ <https://budgetparticipatif.gers.fr/> [consulté le 27/02/2020].

¹⁶⁰ <https://budgetparticipatif.gers.fr/dialog/budget-participatif-les-projets/proposal/113-la-vigne-patrimoine-culturel-et-si-on-en-parlait> [consulté le 27/02/2020].

bibliothèque de l'IEHCA de Tours est très investie dans l'organisation d'une manifestation de l'institut appelée « Les mots de la bouche » qui consiste à recevoir un auteur une fois par mois dans les locaux de l'IEHCA (pas à la bibliothèque). Nous excluons de notre étude ces manifestations pour nous concentrer sur les actions portées par les seules bibliothèques.

Il apparaît de nos entretiens que ces actions de valorisation assez classiques rencontrent souvent un succès certain. Pour citer quelques exemples :

- La médiathèque Bernard Pivot de Quincy-en-Beaujolais a organisé à l'occasion de ses 20 ans des lectures sur la vigne et le vin en lien avec le fonds qui ont attiré, aux dires de la directrice, un public plus nombreux qu'à l'accoutumée.
- Le réseau des médiathèques de Gevrey-Chambertin-Nuits-Saint-Georges – nous l'avons déjà dit – organise chaque année la projection d'un film documentaire sur la vigne et le vin. Ce documentaire est généralement celui qui attire le plus de public au cours du Mois du film documentaire.
- La médiathèque Goncourt de Bar-sur-Seine a accueilli ces dix dernières années 6 conférences sur la vigne et le vin en lien avec d'autres actions de valorisation (dégustation, exposition, *etc.*). La directrice de la médiathèque considère ces événements comme des succès.

En revanche, la dimension très « classique » de ces événements peut leur nuire. Dans le réseau des médiathèques de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, si les projections sont considérées comme des succès, les conférences rencontrent un succès plus mitigé et sont considérées par le public comme « trop classiques et ennuyeuses » selon les mots de Céline Bernard, responsable des actions hors-les-murs du réseau. De ce fait, ce type d'action est aujourd'hui repensé.

En somme, s'il est permis de penser que ces actions traditionnelles en bibliothèque continuent de rencontrer le succès, ce succès n'est pas acquis et il faut réfléchir à leurs publics et à leurs attentes.

Des initiatives originales pour promouvoir ce nouveau patrimoine

Il importe également de nous intéresser à quelques initiatives originales ou – du moins – moins classiques pour des bibliothèques.

Quelle place pour la dégustation en bibliothèque ?

Lorsque, lors de nos entretiens, nous abordions le sujet de notre travail, la question de la dégustation surgissait assez rapidement. En effet, si nous nous sommes attaché à souligner jusqu'à présent le fait que la culture œnologique et viticole dépasse le simple produit « vin », nous ne devons pas oublier cette dimension sensible, physique, sur laquelle repose le reste de ce patrimoine. Sans l'ivresse du vin, le patrimoine récemment consacré serait soit vain soit inexistant. Il est donc logique d'y consacrer quelques développements.

Commençons par la question légale. Une bibliothèque a-t-elle le *droit* d'organiser une dégustation de vin ? Cette question n'a été abordée par nos interlocuteurs que pour justifier, au nom de l'esprit de la « loi Évin », le choix de ne pas mener d'action autour de la culture œnologique. Nous l'avons vu, la loi Évin ne régleme nte pas la consommation d'alcool mais la publicité autour des produits alcoolisés. Elle permet d'ailleurs aux lieux culturels (en particulier les musées) de « valoriser » ces produits d'un point de vue patrimonial (ce propos lapidaire mériterait d'être nuancé mais il s'agirait d'une discussion trop complexe pour notre objet). Les professionnels qui organisent ce genre d'événement ne semblent pas avoir été freinés dans leur élan par le cadre législatif et nous n'avons trouvé aucun exemple de bibliothèque qui se soit trouvée en délicatesse avec les autorités administratives ou judiciaires pour avoir organisé une dégustation.

Du point de vue de la loi¹⁶¹, le vin est une boisson de type 3 (comme le cidre, le poiré, la bière, *etc.*) et impose pour être *vendu* dans un débit de boisson (nous soulignons) une licence de catégorie 3¹⁶². Ce cadre réglementaire s'applique en particulier aux cafés, bars, restaurant et, dans une certaine mesure, aux cavistes et est difficilement applicable aux établissements culturels. À *notre connaissance*, il n'existe pas dans la législation de régime d'exception pour les établissements culturels comme il en existe un prévu par la « loi Évin. » Les dégustations telles qu'elles nous ont été décrites dans les bibliothèques semblent sortir de ce cadre pour deux motifs : la dégustation est *gratuite* et ne donne lieu à *aucune vente* et elle est nécessairement *limitée en quantité*. C'est à ce titre que nous pensons qu'aucun établissement n'a rencontré de difficulté en organisant ce genre d'événement.

En outre, les dégustations qui nous ont été relatées étaient rarement de pures dégustations. Elles étaient généralement accompagnées de conférences, de projections, d'expositions. La dimension culturelle du produit est ainsi généralement bien affirmée : les usagers ne viennent donc pas consommer du vin à la bibliothèque mais approfondir par les sens un savoir qui leur est transmis. Pour ne citer que quelques exemples, citons la conférence donnée en mars 2019 à la médiathèque Goncourt de Bar-sur-Seine sur l'histoire du Rosé-des-Riceys qui s'est achevée sur une dégustation de ces vins pour donner corps au contenu de la conférence. Autre exemple similaire qui témoigne des possibilités ouvertes par la pratique de la dégustation : la médiathèque Sampiero d'Ajaccio a fait intervenir à deux reprises (en 2018 et 2019) Nicolas Stromboni : la première pour une conférence sur les vins de Corse accompagnée d'une dégustation et la seconde pour un atelier de « *food pairing* » (accords mets-vins et alcools)¹⁶³ autour de produits corses (sans exclusive toutefois). Les possibilités ouvertes par la pratique de la dégustation sont donc variées et permettent de valoriser différentes facettes de la culture œnologique.

¹⁶¹ Sur toutes ces questions, le Ministère de l'Intérieur a publié un commode guide des débits de boissons (mis à jour en 2018) : <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2018-Actualites/Parution-du-Guide-des-debits-de-boissons> [consulté le 26/02/2020].

¹⁶² Article L.3331-1 du Code de la Santé Publique : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000031643392&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20160101> [consulté le 26/02/2020].

¹⁶³ <https://journal-lepetitcorse.fr/2019/10/07/atelier-mediathèque-sampiero/> [consulté le 26/02/2020].

Bibliothèque et randonnée : au carrefour des formes de cultures

Proposer de sortir de la bibliothèque est une initiative qui peut paraître surprenante et pourtant c'est ce que propose parfois à ses usagers le réseau des médiathèques de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges pour valoriser le patrimoine viticole bourguignon.



Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint-Georges
Communauté de Communes

Mercredi 14 juin, 14h
Gevrey-Chambertin

Sortie dans les vignes

Venez rencontrer Alain Jacquotberger, ouvrier viticole qui vous présentera son travail dans les vignes avec ses chevaux !

Rendez-vous à la médiathèque de Gevrey-Chambertin pour du covoiturage, réservation au 03.80.51.88.54



Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint-Georges
Communauté de Communes

Dimanche 25 juin,
Gevrey-Chambertin

Jeu de piste

Au fil des étapes et de ta balade, viens résoudre une énigme en famille et découvre la ville de Gevrey-Chambertin autrement. Une découverte et recherche au travers d'un jeu de piste multi-thématique (vigne, sport, histoire).

Rendez-vous Place des Maronniers à Gevrey-Chambertin, départs entre 9h et 10h30

www.climats-bourgogne.com

LE MOIS DES CLIMATS
DU 9 JUIN AU 9 JUILLET 2017
de Dijon au Sud de Beaune!

Conférences, Randonnées, Visites de domaines, Expositions, Dégustations, Visites guidées

CLIMATS DU PAYSAN DE BOURGOGNE, ROUTE DES GRANDS CRUS

Exemples de documents qui annoncent des initiatives du réseau des médiathèques de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges à l'occasion du Mois des Climats¹⁶⁴.

¹⁶⁴ Nous remercions ici Céline Bernard, chargée des actions hors les murs du réseau, pour nous avoir communiqué ces documents.

En 2019, le réseau avait co-organisé avec le service Nature de la collectivité et les offices de tourisme locaux une randonnée pédagogique dans les climats voisins de Nuits-Saint-Georges avec 3 étapes :

- Une étape scientifique où était présentée la nature des climats (géologie, végétation)
- Une étape historique qui en retraçait l'histoire (depuis les moines cisterciens)
- Une étape folklorique et théâtrale sur les traditions de la vigne et du vin

Pourquoi avoir participé à l'organisation de cet événement ? Selon les bibliothécaires, la bibliothèque était légitime pour cela en apportant son savoir-faire culturel et patrimonial à cet événement dans la mesure où ce sont des compétences qu'ils maîtrisaient : « Il était tout à fait naturel pour nous de prendre part à cette marche pour cette dimension historique et culturelle. »

Cette marche fut la première en 2019 et il est difficile d'en évaluer le succès. Une cinquantaine de personnes étaient inscrites mais seule une quinzaine s'est finalement déplacée car cette randonnée s'est déroulée en pleine canicule, sous 35°C. L'expérience sera toutefois renouvelée en 2020.

Éditer pour valoriser

Les bibliothèques ne se contentent pas de mettre des contenus à la disposition des usagers mais elles en produisent. Elles le font également pour valoriser les thématiques qui intéressent notre propos.

Des médias déjà anciens mais peu mobilisés : blogs et réseaux sociaux

Le fait n'est pas nouveau ni novateur : les bibliothèques ont tant bien que mal investi les outils du web pour promouvoir leurs collections.

Les sites web ne sont plus vraiment investis pour ce type d'usage. Le fonds régional de la BM de Tours utilisait son site web jusqu'à une date récente pour cela. Elle a proposé durant deux années une page qui présentait l'histoire de la viticulture en Touraine avec l'appui de documents du fonds local numérisés¹⁶⁵. Cette page n'est aujourd'hui plus en ligne et n'a plus vraiment d'équivalent ailleurs, signe que la médiation s'est déplacée vers d'autres supports sur internet.

Parmi ceux-ci, les réseaux sociaux. Nous n'avons rencontré que peu d'établissements qui utilisent véritablement les réseaux sociaux pour valoriser leurs collections œnologiques. À Épernay, les institutions culturelles municipales (archives, musée, bibliothèque) alimentent régulièrement sur la page Facebook de la municipalité une rubrique régulière, « Les Mardis du patrimoine », qui vise à mettre en valeur le patrimoine (sous toutes ses formes) de la ville. Cela implique que certaines publications concernent le patrimoine viticole :

¹⁶⁵ Nous en donnons un aperçu en annexe 2. Nous remercions ici Valérie Regnier, responsable des collections Touraine-Val de Loire, pour nous avoir fourni une version PDF de cette page web.



Captures de deux billets publiés sur la page Facebook de la ville d'Épernay valorisant le patrimoine viticole de la ville [consultés le 26/02/2020].

Toutefois, force est de constater que ces billets ne sont pas le seul produit du travail de la bibliothèque et que peu d'entre eux intéressent notre objet.

Enfin, il nous faut nous intéresser à la seule bibliothèque qui à notre connaissance alimente un blog sur les thématiques gastronomiques et œnologiques : la BM de Dijon. Le blog *Happy Apicius !* est un outil de valorisation et de médiation qui vise à diffuser sans limite le patrimoine dijonnais et la culture gastronomique au sens large. Il est alimenté par une équipe de bibliothécaires en

fonction de leurs goûts et intérêts et des événements de la bibliothèque. Les billets publiés concernent parfois les thématiques œnoculturelles qui intéressent notre travail :

CULTURE EN ÉBULLITION

JE M'ABONNE !

Le vin à Dijon : du côté du négoce

14 septembre 2019 Happy Apicius 0 Commentaires



À la suite des articles relatifs aux Climats et aux vins à Dijon, poursuivons notre exploration du côté du négoce dijonnais. C'est un verre d'eau à la main que je rédige cet article, canicule oblige (article rédigé au mois d'août)...

LIRE LA SUITE... →

ON LES A DÉVORÉS !

Les Gouttes de Dieu, la star des mangas œnophiles

30 août 2019 Happy Apicius 0 Commentaires



Vous savez que la cuisine et le vin font bon ménage avec le manga depuis notre soirée du 16 novembre 2018. A l'occasion de l'exposition sur les Climats (à découvrir jusqu'au 28 septembre en salle de lecture), voici un focus...

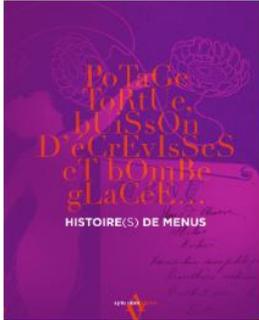
LIRE LA SUITE... →

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

FLUX RSS

 SUIVEZ-NOUS

CATALOGUE



TAGS

acquisitions de la bibliothèque
Aménagement à dématérialiser

Capture d'écran de la page d'accueil du blog *Happy Apicius !* mettant en valeur des documents divers consacrés à la culture œnologique [consulté le 26/02/2020].

Les sujets abordés sont divers et le ton est assez libre même si la fiabilité des informations est au centre des préoccupations des contributrices. Ce blog est assez unique dans le paysage œnoculturel actuel.

En somme, nous pouvons dire que le web et ses outils les plus communs sont assez peu exploités aujourd'hui par les bibliothèques pour valoriser leur patrimoine œnologique.

De nouveaux outils de médiation en bibliothèque

Une initiative récente des médiathèques de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges mérite d'être mentionnée tant elle apparaît originale et audacieuse pour une bibliothèque. Le réseau des médiathèques a collecté, en vertu d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) signé avec la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, des témoignages d'habitants du territoire sur le passé viticole de la région. À l'occasion du Mois des climats 2019, le médiateur numérique du réseau a valorisé ces témoignages au moyen d'un casque de réalité virtuelle mis à la disposition des usagers à Gevrey-Chambertin et qui proposait une vidéo réalisée par un drone survolant les climats de Bourgogne accompagnée de la diffusion de témoignages collectés.



Captures d'écran de la vidéo réalisée par le réseau des médiathèques de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges à l'occasion du Mois des Climats 2019.

Cette vidéo intitulée « Drone de vignes : les climats vus du ciel » a été mise en ligne sur Youtube¹⁶⁶ afin d'être mise à la disposition du plus grand nombre tout en permettant la même navigation qu'avec le casque.

Il s'agit donc ici d'un exemple de production audacieuse réalisée par une bibliothèque pour valoriser un patrimoine dont elle concourt actuellement à la collecte.

En conclusion de cette partie, nous pouvons affirmer qu'au sein de leurs territoires les bibliothèques sont des actrices très actives de la patrimonialisation de la culture œnologique et viticole française. *Pourvu qu'elles en fassent le choix*, elles semblent être, du fait de leurs collections et de leur « statut » d'établissements culturels, tout à fait légitimes pour proposer toute sorte d'activités de valorisation et nous avons vu que beaucoup d'entre elles osaient faire preuve d'audace et d'innovation pour sortir de leurs murs et des formes de médiation traditionnellement attribuées aux bibliothèques. Il nous faut enfin souligner encore l'importance de cette notion de choix : valoriser la culture œnologique locale dans une bibliothèque n'est pas une évidence, ni une fatalité dictée par un environnement géographique contraignant mais une véritable « éditorialisation » de l'activité de la bibliothèque. Il convient maintenant de nous demander en quoi ce choix peut permettre à la bibliothèque de changer d'image et de s'ouvrir sur son territoire.

¹⁶⁶ <https://www.youtube.com/watch?v=5Qo6UYqiuFo> [consulté le 25/02/2020].

VALORISER L'IDENTITE DU TERRITOIRE : UN MOYEN D'OUVRIRE LA BIBLIOTHEQUE

Après avoir montré que les bibliothèques pouvaient contribuer à valoriser le patrimoine œnologique y compris par des moyens qui pourraient sembler audacieux pour des bibliothèques, nous devons nous demander dans quelle mesure choisir d'investir la culture œnologique locale peut s'avérer stratégique pour un établissement documentaire et permettre d'être mieux identifié comme un acteur culturel du territoire.

PUBLICS ACQUIS / PUBLICS A CONQUERIR

La première forme d'ouverture qu'il convient d'étudier est celle qui se tourne vers les publics.

D'un point de vue méthodologique, il nous faut d'emblée souligner un point capital pour la qualité de notre travail : il n'existe aucun chiffre fiable sur les publics fréquentant les collections et les actions en lien avec les thèmes qui nous intéressent. Plusieurs de nos interlocuteurs ont souligné l'impossibilité pour eux d'obtenir ce genre de données. Par exemple, les bibliothèques qui ont organisé des expositions sur le sujet (par exemple, la médiathèque André Malraux de Béziers, la BM de Dijon, la médiathèque de Paron) ne procèdent pas comme les musées et ne délivrent pas de billet d'entrée : l'exposition se trouve en général dans la salle de lecture et est librement accessible aux horaires d'ouverture de l'établissement. Dès lors, il est impossible pour les professionnels de savoir combien d'utilisateurs sont entrés dans la bibliothèque pour visiter l'exposition. De même, nous avons déjà dit que les collections liées aux thématiques de la vigne et du vin étaient souvent mêlées à des fonds qui ne permettent pas de les isoler (fonds Gourmand de Dijon, fonds locaux) et d'obtenir des données d'emprunt satisfaisantes pour notre étude. Alain Caraco, responsable de la documentation régionale à la BM de Lyon, nous a dit à ce propos : « Pour tenir des statistiques sur un objet, il faudrait déjà que ce soit un objet en-soi. » Or, à quelques exceptions près, la thématique de la vigne et du vin n'existe pas en tant que telle dans les SIGB¹⁶⁷ ni dans le SGBM¹⁶⁸ des bibliothèques, ce qui interdit toute statistique d'emprunt suffisamment fine pour notre travail.

De là, les remarques tant quantitatives que sociologiques qui vont suivre s'appuient essentiellement sur les observations nécessairement empiriques, partielles et partiales de nos interlocuteurs. Nous ne manquerons néanmoins pas de citer les chiffres de fréquentation des actions quand ils existent.

¹⁶⁷ Système Intégré de Gestion de Bibliothèque

¹⁶⁸ Système de Gestion de Bibliothèque Mutualisé

Une appétence certaine du public pour les questions œnologiques et viticoles

Les questions œnologiques intéressent les Français et les bibliothécaires le voient bien dans leurs établissements. À quelques exceptions près qui ne s'expliquent pas par le désintérêt du public¹⁶⁹, les collections et les actions qui portent sur ces sujets semblent rencontrer un grand succès. Nous pouvons ici, à titre d'illustration et sans prétendre à une quelconque représentativité, énumérer quelques exemples de chiffres qui nous ont été fournis tout au long de nos entretiens :

- À Salins-les-Bains : 10 personnes ont pris part à une visite de cave, 9 personnes ont participé à une dégustation de vins, 8 personnes ont assisté une conférence et 68 personnes ont visité l'exposition. Aux yeux de la directrice, « par rapport aux autres animations que nous proposons, c'est une bonne jauge. »
- À Ajaccio : les deux ateliers animés par Nicolas Stromboni affichaient complet (30 places).
- À Dijon, les articles du blog *Happy Apicius !* sur le vin sont les plus lus avec ceux sur la Grande Guerre ; les dégustations organisées par la BM affichent complet (25 places).
- À Gevrey-Chambertin-Nuits-Saint-Georges, lors du Mois du film documentaire, pour les films sur la vigne et le vin, « par rapport aux autres projections de ce mois de novembre, c'est carton plein. » De même, la randonnée pédagogique co-organisée par la bibliothèque avait réuni 50 inscrits (même si *in fine* seules 15 personnes sont venues pour cause de canicule).
- À l'URCA (bibliothèque universitaire), le taux de rotation pour les collections d'agronomie est l'un des plus élevés (1,54 en 2017). À titre de comparaison, le taux des mathématiques s'élève à 1,68 (mais cette discipline bénéficie beaucoup des emprunts des enseignants du secondaire), la chimie à 1,36 ou encore la géologie-biologie à 1,10.
- À Bar-sur-Seine, les conférences sur le vin de ces dernières années représentent les événements qui attirent le plus de monde (jusqu'à 120 personnes alors que la bibliothèque s'estime satisfaite à 30-40 personnes).

Ces chiffres divers n'ont pas d'autre but que de montrer que les bibliothèques sont en général satisfaites de la fréquentation des collections et des actions autour des thèmes qui nous intéressent. Cela reflète évidemment un engouement du public pour ceux-ci. Toutefois tous les publics ne sont pas touchés de la même façon et avec la même intensité.

Des publics acquis

Nous ne nous attarderons pas vraiment sur ces publics « acquis », c'est-à-dire qui fréquentent beaucoup les collections ou les événements de valorisation. Leurs

¹⁶⁹ Citons en exemple les difficultés rencontrées par la médiathèque de Bar-sur-Seine pour faire venir le public dans sa Vinothèque : elles sont davantage dues à la localisation des collections qu'au désintérêt du public qui se déplace pour les événements.

pratiques et usages ont souvent déjà fait l'objet de beaucoup d'études et nous n'avons pas beaucoup à ajouter.

Les séniors, fidèles des activités des bibliothèques

Ce public a été très largement et finement étudié récemment¹⁷⁰ et il ne nous appartient pas de le définir ici dans la mesure où nous fondons nos réflexions sur les impressions et le vocabulaire de nos interlocuteurs qui n'ont pas défini précisément ce qu'ils appelaient « séniors » ou « personnes âgées. »

Placer ces publics dans une partie consacrée aux publics « acquis » est très paradoxal et surprendra peut-être. En effet les plus de 60 ans semblent rares en bibliothèque d'après les études mentionnées en note. Comme le disait Yves Alix en 2012 :

« En France, la fréquentation et l'usage des services des bibliothèques par les personnes âgées sont sensiblement au-dessous de la moyenne. Ce constat déjà ancien est fait à chaque nouvelle enquête. (...) Cette désaffection des seniors est bien identifiée et notée au plan local, où elle figure souvent dans les orientations stratégiques autour des publics à conquérir (ou à reconquérir). A titre d'exemple, la bibliothèque départementale de l'Aube, dans un document consacré aux perspectives 2013-2014, pointe l'écart entre la part des plus de 60 ans dans la population du département, 26 %, et leur fréquentation des bibliothèques et points lecture, qui ne dépasse pas 14 %. A Montreuil, en banlieue parisienne, 9 % des plus de 60 ans vivant dans la commune sont inscrits, contre 17 % des 30-59 ans. Aux Champs libres de Rennes, les plus de 60 ans ne représentent que 2,5 % des inscrits, taux particulièrement faible.¹⁷¹ »

Cette faiblesse de la population dite « âgée » parmi les usagers des bibliothèques est confirmée par le rapport de 2016 sur les publics et les usages des bibliothèques¹⁷².

Comment expliquer alors que ces publics soient presque systématiquement cités lorsque nous avons demandé à nos interlocuteurs de décrire les publics de leurs actions ? Par exemple, Valérie Regnier nous a dit au sujet des « Samedis du patrimoine » de la BM de Tours qui consistent en la présentation de documents patrimoniaux originaux à un groupe de visiteurs inscrits : « C'est souvent un

¹⁷⁰ Voir entre autres choses :

Inspection Générale des Bibliothèques, ALIX, Yves. *Les bibliothèques et l'accès des « seniors » et des personnes âgées à la lecture : rapport à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication*, 2012. Disponible en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-Lecture/Documentation/Publications/Rapports-de-l-IGB/Les-bibliothèques-et-l'accès-des-seniors-et-des-personnes-âgées-a-la-lecture> [consulté le 29/02/2020],

AGIÉ-CARRÉ, Sophie (dir.). *Seniors en bibliothèque*, Paris : Association des bibliothécaires de France, 2018, 209p. ISBN : 978-2-900177-52-5,

BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude et PRIVAT, Jean-Marie. *Les Bibliothèques municipales et leurs publics*, Paris : Éditions de la Bibliothèque Publique d'Information, 2013, 286p. Consultable en ligne : <https://books.openedition.org/bibpompidou/238?lang=fr> [consulté le 29/02/2020],

Ministère de la Culture – Direction générale des médias et des industries culturelles. *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, 2016, p. 29-30. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67551-publics-et-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016.pdf> [consulté le 28/02/2020].

¹⁷¹ Inspection Générale des Bibliothèques, ALIX, Yves. *Op. cit.* p. 21.

¹⁷² Ministère de la Culture – Direction générale des médias et des industries culturelles. *Op. cit.* p. 5-7.

public retraité comme fréquemment pour les thématiques patrimoniales. » Une visite « privée » du même ordre a été organisée à la demande de l'université Touraine Inter-Âges pour son groupe d'œnologie. Ce même constat est souvent revenu pour décrire le public des dégustations, des conférences, des expositions, *etc.* Comment expliquer ce décalage ? Faute de données précises et chiffrées, nous ne pouvons pas vraiment répondre à cette question. Peut-être ne s'agit-il que d'une impression. Il est malgré tout permis de se demander si travailler sur ces problématiques et proposer ce genre d'actions n'est pas un moyen efficace de faire revenir (ou de maintenir) ce public « sénior » dans les bibliothèques. Une véritable enquête serait ici utile.

Les étudiants : un public en formation

Dans la mesure où nous avons choisi d'intégrer les bibliothèques universitaires à notre étude, il est évident que nous avons rencontré parmi les publics acquis les étudiants. Nous avons déjà évoqué les particularités de ce public : ils attendent des bibliothèques une documentation actualisée pour les besoins de leur formation et de leurs travaux de recherche. Nous avons également vu qu'ils appréciaient une certaine cohérence dans la localisation des collections, ce qui peut être expliqué par les difficultés que ce public rencontre pour se déplacer. Ainsi les 10 km qui séparent les deux sites de l'université d'Avignon ne leur permettent pas d'utiliser les ressources de l'Agroparc.

Soulignons également que les étudiants fréquentent également beaucoup les collections des bibliothèques de lecture publique pour les besoins de leurs travaux de master : fonds locaux, collections patrimoniales, fonds gourmands, *etc.*

Chercheurs et érudits locaux : un public mû par le goût du patrimoine local

Contrairement aux étudiants, ces publics sont extrêmement mobiles et peuvent venir de loin pour consulter un document rare ou unique dans les fonds patrimoniaux et locaux des bibliothèques de lecture publique. Ils ont été longuement étudiés spécifiquement par Laure Rioust¹⁷³ et nous n'avons rien de nouveau à ajouter à ce travail.

Nous verrons plus loin que ces usagers peuvent jouer un rôle important pour la promotion des collections et le renforcement du positionnement des bibliothèques comme lieux de valorisation du patrimoine œnologique et viticole local¹⁷⁴.

¹⁷³ RIOUST, Laure. *De l'Érudit aux usagers. Publics des fonds locaux et régionaux en bibliothèque municipale : évolutions, pratiques et représentations*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction de Raphaëlle Mouren, ENSSIB, 2008. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1742-de-l-erudit-aux-usagers-publics-des-fonds-locaux-et-regionaux-en-bibliotheque-municipale-evolutions-pratiques-et-representations.pdf> [consulté le 04/02/2020].

¹⁷⁴ Voir p. ???

Des publics-cibles à attirer

Certains publics nous semblent mériter une attention particulière tant ils peuvent représenter des enjeux pour l'affirmation des bibliothèques comme

Les vigneron¹⁷⁵ entre intérêt et indifférence

Un public rare

« Je ne les sens pas intéressés, pas curieux de tout cela » (Christèle Santailier, médiathèque Bernard Pivot de Quincy-en-Beaujolais) ; « Ce n'est pas les plus représentés dans notre public » (Damien Day, médiathèques d'Épernay) ; « Je ne sais pas où vont les vigneron » (Valérie Regnier, BM de Tours).

Ces trois citations tirées des entretiens que nous avons eus avec ces professionnels démontrent bien l'impression d'indifférence que ressentent les bibliothèques de lecture publique de la part des vigneron.

À cela, plusieurs explications possibles :

- Nous avons déjà évoqué la forte concurrence documentaire dans certaines régions en particulier en Champagne : la filière viticole est très structurée et a su se doter de centres de documentation professionnelle de qualité (centres de documentation de certaines grandes maisons de Champagne, centre de documentation du CIVC). Cette offre détourne sans doute une partie des vigneron des bibliothèques.
- Le contexte sociologique général : à la médiathèque d'Épernay, pour poursuivre l'analyse de cet exemple, il est notable d'après son directeur que la médiathèque touche assez peu la Catégorie Socio-Professionnelle (CSP) des agriculteurs-exploitants. Ce phénomène repéré à Épernay est à nuancer au niveau national¹⁷⁶ (en gardant à l'esprit que la CSP des agriculteurs-exploitants est plus large que les seuls viticulteurs/vigneron).
- Une explication plus psychologique peut aussi être avancée : la vigne et le vin étant leur activité professionnelle, « ils n'ont certainement pas envie d'occuper leurs loisirs à cela » (Maïté Duflexis, médiathèque Goncourt de Bar-sur-Seine).

Si, globalement, il est indéniable que les collections œnologiques des bibliothèques ne parviennent pas à séduire les vigneron, nous avons toutefois rencontré quelques cas de fréquentation de leur part qui méritent d'être analysés.

¹⁷⁵ Nous expliquons la différence entre vigneron et viticulteurs dans notre glossaire placé à la fin de ce travail. Pour des raisons de commodité, nous emploierons le vocable « vigneron » (sociologiquement plus nombreux) en gardant à l'esprit que nous parlons de ces deux populations.

¹⁷⁶ Ministère de la Culture – Direction générale des médias et des industries culturelles. *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, 2016, p. 29-30. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67551-publics-et-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016.pdf> [consulté le 28/02/2020].

Un public aux besoins spécifiques ?

En divers lieux, un phénomène intéressant pour les établissements de lecture publique semble poindre sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit de cas anecdotiques ou passagers ou d'un phénomène qui commence à s'installer.

Quelques vigneronns semblent fréquenter les bibliothèques de lecture publique pour, en quelque sorte, s'auto-former au moyen des documents proposés. Ce phénomène semble concerner essentiellement deux sujets :

- L'ampélographie : à Béziers, il nous a été signalé un vigneron qui fréquentait la MAM afin de se documenter sur des cépages aujourd'hui abandonnés dans le Languedoc ; de même, une vigneronne bourguignonne fréquente beaucoup la Bibliothèque patrimoniale de Dijon afin d'introduire de nouveaux cépages dans ses vignes : elle consulte pour cela de nombreux ouvrages autant anciens que modernes.
- Les nouvelles techniques viticoles : face aux changements de pratiques des professionnels (culture bio, biodynamie, vins naturels, agriculture raisonnée, etc.), certains professionnels se tournent vers les bibliothèques. Par exemple, la médiathèque Goncourt de Bar-sur-Seine qui peine à toucher le public vigneron avec ses collections a réussi à le faire venir grâce à la projection d'un film sur la culture biologique du vin suivie d'une dégustation de vin bio ; à Gevrey-Chambertin, Céline Bernard nous a signalé un mouvement similaire depuis quelques années : lors de la projection il y a 3 ans d'un documentaire sur les pesticides dans la viticulture, elle a été surprise de voir venir un public qu'elle ne voyait auparavant jamais composé de vigneronns, de saisonniers, d'ouvriers agricoles. Depuis, ce public fréquente les collections sur ces mêmes thèmes. Il semble donc bel et bien que le monde viticole, sensible à l'évolution des goûts du public, porte un intérêt nouveau à ces questions et se tourne vers des lieux capables de leur fournir une documentation intéressante.

Nous ne saurions dire si ces quelques cas repérés en divers points du territoire français ne dépassent pas le niveau de l'anecdote mais il en ressort toutefois que ces deux sujets semblent intéresser la communauté professionnelle et pourraient peut-être attirer davantage ce public en bibliothèque.

Les publics mineurs : des publics interdits ?

La « loi Évin » est claire et interdit la publicité sous toutes ses formes (audiovisuelle, écrite, objets promotionnels) pour les boissons alcoolisées auprès des mineurs. À cela trois problèmes : tout d'abord, nous l'avons vu, les établissements culturels bénéficient d'une sorte d'exception dans un but patrimonial et culturel ; d'autre part, les livres et autres documents traitant du vin ne sauraient être considérés comme de la publicité ; enfin, se pose la question de la formation des jeunes en formation dans les lycées agri-viticoles.

Pour ces derniers, il est évident qu'ils ont besoin de documentation et d'actions adaptées aux besoins de leur formation. Ce public a été mentionné dans plusieurs de nos entretiens parce qu'il fréquente beaucoup les établissements de lecture publique pour faire des recherches. La BM de Dijon a un partenariat pérenne

avec le lycée hôtelier du Castel : chaque année, les élèves viennent à la bibliothèque découvrir le fonds Gourmand et le personnel de la bibliothèque travaille à la préparation de conférences-dégustation (sur la gastronomie en général mais la question du vin peut être abordée) en lien avec les professeurs. Le point d'orgue de ce phénomène est sans contredit l'accord signé entre la commune de Riscle (Gers) et le lycée agri-viticole pour la création d'un fonds documentaire commun entre le lycée et la médiathèque. L'idée était de créer un fonds partagé avec la documentation grand public à la médiathèque et la littérature plus professionnelle au lycée avec des échanges possibles entre les deux établissements.

Outre ce public mineur très particulier, l'ensemble du public scolaire est potentiellement concerné par la culture œnologique. En vertu des partenariats culturels qui unissent les bibliothèques de lecture publique et les établissements scolaires, les enfants sont souvent amenés à être en contact avec des documents ou des actions en lien avec la vigne et le vin dans les établissements qui font le choix de valoriser ces patrimoines. Cela peut prendre la forme d'accueil de classes comme cela nous a été signalé à Épernay ou à Paron. Ici, lorsque l'exposition de la BDP sur la vigne et le vin accompagnée de la présentation d'outils anciens était déployée dans la médiathèque, les trois groupes scolaires de Paron ont été invités à la visiter. Là, les élèves se voient proposer une présentation ludique des collections patrimoniales (qui abordent souvent la question du vin de Champagne).

Certaines bibliothèques développent même des moyens de médiation pour toucher ce public spécifique : en 2017, lorsque la médiathèque de Bressols (Tarn-et-Garonne) a présenté l'exposition itinérante déjà évoquée « La Vigne et le vin » prêtée ici aussi par la BDP¹⁷⁷, a été organisé un jeu-concours à destination des 6-12 ans qui consistait en un questionnaire à compléter à l'aide des panneaux de l'exposition et en un dessin à réaliser pour départager les candidats *ex-æquo*¹⁷⁸.

Toujours dans ce désir de toucher les plus jeunes, le projet de la médiathèque de Riscle déjà évoqué vise à produire une sorte d'exposition itinérante accompagnée de matériel pédagogique et ludique destinée aux publics scolaires (écoliers, collégiens et lycéens)¹⁷⁹. Notons bien que ce projet, comme toutes les actions déjà évoquées dans ce développement, vise (pour citer Manon Bonnet) à « expliquer la vigne, pas le vin mais la vigne » aux enfants. Il s'agit bien pour la médiathèque de Riscle d'expliquer aux enfants ce que sont toutes les vignes qui parsèment leur territoire, à quoi elles servent, ce qu'elles apportent au territoire, comment elles vivent, quels sont les métiers qui gravitent autour d'elles dans une approche pluridisciplinaire. Pour cela, des panneaux sont en cours de réalisation ainsi que des jeux.

Il faut souligner en effet l'éthique avec laquelle les établissements documentaires abordent ces questions : le vin en tant que produit est naturellement évoqué mais assez vite évacué pour aborder la culture œnologique et viticole. Il est évident que cette question est délicate tant la frontière entre les deux est ténue – à supposer d'ailleurs qu'elle existe véritablement.

¹⁷⁷ <http://www.ville-bressols.fr/fr/actualite/article/exposition-la-vigne-et.html> [consulté le 28/02/2020].

¹⁷⁸ <https://www.ladepêche.fr/article/2017/12/03/2696884-grand-jeu-a-la-mediathèque-a-vos-stylos.html> [consulté le 28/02/2020].

¹⁷⁹ <https://budgetparticipatif.gers.fr/dialog/budget-participatif-les-projets/proposal/113-la-vigne-patrimoine-culturel-et-si-on-en-parlait> [consulté le 28/02/2020].

Les touristes, un public difficile à cerner et à toucher

Un dernier type de public que les bibliothèques touchent sans toutefois que cela parte d'une démarche volontaire : les touristes. Les bibliothèques ne sont pas du tout identifiées comme des lieux touristiques contrairement aux musées. Certaines font exception du fait de leur bâtiment (mais pas vraiment de leurs collections) comme la Bibliothèque Patrimoniale et d'Étude de Dijon, sise dans l'ancienne chapelle baroque du collège des jésuites de la ville.

Pourtant, le développement de l'œnotourisme parallèle à la reconnaissance du patrimoine œnologique et viticole entraîne la venue de touristes de plus en plus nombreux dans ces régions parfois déjà touristiques. Par exemple, la médiathèque de Salins-les-Bains, ville thermale, compte déjà de nombreux touristes parmi ses publics. Ils viennent consulter en particulier la documentation régionale de la bibliothèque (le « fonds franc-comtois ») pour obtenir des informations sur ce dont ils entendent parler lors de leur séjour (le vin en fait grandement partie). Les touristes fréquentent donc cette bibliothèque sans qu'il y ait véritablement le projet de les y attirer ni d'organiser des actions à leur attention.

Un autre lieu de rencontre « fortuite » entre public touristique et bibliothèques sont les fêtes viticoles. À l'occasion des 20 ans du classement au patrimoine mondial de l'humanité de la Juridiction de Saint-Émilion, le Conseil des Vins de Saint-Émilion a demandé à ce que le réseau de lecture publique soit présent et propose de la documentation « de loisir » à consulter sur place. La responsable du réseau nous a signalé l'importance des touristes venus à l'occasion de cette fête et qui se sont intéressés aux collections qu'elle avait apportées.

Ce public de touristes semble ne pas être recherché par les bibliothèques. Il est vrai que dans la perspective classique du « développement des publics », les établissements documentaires cherchent davantage à attirer des publics susceptibles de revenir, de s'inscrire et d'emprunter, ce qui renforce la bibliothèque avec des chiffres de fréquentation et d'emprunts accrus : le fait est entendu. Toutefois, attirer des touristes et s'adresser à eux renforcerait le positionnement de ces établissements sur le territoire comme lieux de valorisation qui participent du rayonnement culturel du territoire. C'est un peu dans cet esprit que le projet de nouvel espace « pôle touristique » de la future médiathèque de Quincié-en-Beaujolais est envisagé : il s'agirait en quelque sorte de proposer un « centre d'interprétation » livresque du territoire pour permettre aux touristes d'en découvrir davantage sur la région qu'ils viennent visiter. En ce sens, chercher à toucher ce public de passage n'est sans doute pas sans intérêt stratégique pour les bibliothèques des régions viticoles.

S'INSCRIRE DANS LE TISSU ŒNOCULTUREL LOCAL

Il nous faut maintenant nous demander dans quelle mesure s'emparer de la culture œnologique et viticole locale peut permettre à la bibliothèque de s'ouvrir aux autres acteurs locaux du patrimoine et d'être mieux ancrée dans son territoire.

Le savoir-faire des bibliothécaires : un atout dans le paysage œnoculturel

Dans un paysage culturel où la gastronomie et l'œnologie trouvent une place de plus en plus affirmée et de plus en plus importante, il apparaît que les bibliothèques ont un savoir-faire à apporter dans ce paysage reconfiguré. La maîtrise des documents écrits, du classement, d'outils de signalement et de valorisation sont des compétences précieuses qui se partagent au sein des institutions gastronomiques et œnoculturelles.

Le premier type d'échanges a lieu entre bibliothèques : quand la médiathèque de Riscle a voulu commencer à se constituer un fonds vigne et vin, la directrice a d'abord contacté la médiathèque Bernard Pivot de Quincié-en-Beaujolais qui avait quelques temps plus tôt reçu, classé et signalé le don de Bernard Pivot. Un système de classement de ce fonds spécifique, qui repose sur une classification de Dewey adaptée et affinée, avait donc été mis au point. Ce travail intellectuel de classification a ainsi permis à la médiathèque de Riscle de gagner du temps, de bénéficier de l'expérience d'un autre établissement confronté au même problème et de reprendre ce système pour classer ses futures collections.

Le partage de compétences et d'outils se fait également entre institutions différentes. Les musées sont souvent dotés de centres de documentation et, dans le cadre de l'ouverture de nouveaux équipements, l'expérience des bibliothèques est souvent la bienvenue. Ainsi le musée Escoffier de l'art culinaire¹⁸⁰ a récemment sollicité l'aide de la responsable du fonds Gourmand pour l'organisation de son centre de documentation. De même, dans la perspective de l'ouverture du nouveau Musée du Vin de Champagne et d'Archéologie d'Épernay¹⁸¹, le directeur des médiathèques a souhaité la mutualisation des outils et que les ouvrages du centre de documentation du musée soient signalés dans le SIGB des médiathèques, permettant ainsi une coopération entre deux institutions qui partagent la même tutelle administrative et évitant par la même occasion la multiplication des outils (et des coûts).

Il semble donc intéressant pour les bibliothèques à l'heure actuelle qui voit la multiplication des infrastructures de valorisation du patrimoine gastronomique et œnoculturel (Cité du Vin, cités de la gastronomie, centres d'interprétations divers, *etc.*) de faire valoir leur compétence. Cela leur permettrait de s'intégrer dans cette nouvelle cartographie culturelle et valoriserait leur savoir-faire professionnel au-delà des seuls établissements documentaires.

Les bibliothèques, actrices de la patrimonialisation de la culture viticole locale

Trouver une place dans la valorisation du patrimoine œnologique et viticole implique pour les bibliothèques d'être dans une démarche active d'ouverture en amont ou en aval du processus de patrimonialisation et de reconnaissance de l'œniculture et de s'imposer dans un paysage changeant.

¹⁸⁰ <https://www.musee-escoffier.com/> [consulté le 28/02/2020].

¹⁸¹ <http://archochampagne.epernay.fr/> [consulté le 28/02/2020].

Accompagner l'élan de patrimonialisation

Agir pour la patrimonialisation

En amont de la reconnaissance de la patrimonialisation, les bibliothèques peuvent œuvrer à faire la promotion de leur patrimoine local – ou du moins prendre part aux efforts en ce sens.

Ainsi, du fait des collections œnologiques du fonds local et du fonds Gourmand (en particulier les fameux manuscrits de Côteaux), la BM de Dijon avait tout de suite été associée à la rédaction du dossier de classement des climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO : le très beau dossier de candidature utilise une grande quantité de documents numérisés de la bibliothèque municipale¹⁸². Le patrimoine écrit était donc d'emblée comme un argument pour justifier le classement des climats. Ce rapprochement dès les origines entre l'Association des climats de Bourgogne et la BM se prolongent aujourd'hui par la participation active de la bibliothèque au Mois des Climats en juin de chaque année.

Que les bibliothèques soient ainsi intégrées dès le début d'un processus de patrimonialisation quel qu'il soit est le signe que son ancrage culturel sur le territoire lui est reconnu et qu'un rôle de valorisation lui est attribué pour l'avenir. Identifier et fédérer ainsi les acteurs culturels pertinents permet de fédérer les esprits autour de l'objet à patrimonialiser et favorise l'appropriation par ces acteurs de leur rôle et de leur légitimité. Néanmoins, les événements se passent souvent à l'inverse et Dijon semble une nouvelle fois faire exception.

Prendre part à la valorisation de ce patrimoine

Puisque la plupart du temps les bibliothèques doivent se rattacher à la valorisation d'un patrimoine œnologique déjà reconnu, il convient de voir quelles stratégies peuvent être menées pour en proposer une valorisation. Nous voyons là 2 possibilités pour les bibliothèques.

En premier lieu, elle peut accueillir des activités de médiation : la bibliothèque est un lieu public et un lieu culturel fort dans une ville, ce qui lui permet d'accueillir des activités ou des actions de médiation sans pour autant en être l'auteur. La médiathèque de Riscle a par exemple ainsi accueilli en ses murs une exposition de photographies réalisée par l'appellation Saint-Mont : « Gueules de vigneron. » Si elle n'est pas à l'origine de l'exposition, la médiathèque a cependant proposé une activité ludique à ses usagers en leur offrant de se prendre en photo à la manière des vigneron exposés. Accueillir un événement ne signifie ainsi pas que la bibliothèque soit passive. Autre exemple à une autre échelle, à l'occasion du Mois des Climats 2019 en Bourgogne, l'Association des Climats de Bourgogne a monté une « exposition » sonore de témoignages collectés sur le territoire et qui témoignent du rapport intime des Bourguignons avec leur terroir : « Paroles vigneronnes. » Cette exposition se présentait comme un petit espace clos avec deux casques permettant d'écouter les témoignages. Cette exposition a été

¹⁸² Association pour l'inscription des climats de Bourgogne. Les Climats du vignoble de Bourgogne. Dossier de candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, 2012, 369p. Disponible en ligne : https://www.climats-bourgogne.com/fichiers/Candidature_Climats_TOME1.pdf [consulté le 28/02/2020].

présentée en plusieurs endroits de Bourgogne dont plusieurs bibliothèques : Dijon, Nuits-Saint-Georges, Beaune¹⁸³, Gevrey-Chambertin, *etc.* Ici encore, les bibliothèques n'étaient pas « productrices » du contenu de l'exposition mais les bibliothèques qui l'ont accueillie ont l'habitude d'organiser des événements autour de ces thématiques et sont donc depuis longtemps des partenaires « naturels » et légitimes de l'Association des Climats.



L'exposition « Paroles vigneronnes » installée au milieu des collections dans la bibliothèque du Centre-Ville-La Nef de Dijon (cliché : FX. CAILLET)

L'autre possibilité pour une bibliothèque de s'inscrire dans la valorisation du patrimoine œnologique est d'organiser elle-même cette valorisation. L'exemple de la médiathèque de Riscle est intéressant en ce qu'il est presque le contrepoint de celui de Dijon. Quand la subvention pour lancer le fonds vigne et vin a été demandée par la médiathèque à la DRAC Midi-Pyrénées en 2013, l'une (pas la seule) des raisons qui ont conduit à la réponse positive était que, juste à côté de là, à Sarragachies, une parcelle de vigne avait été classée Monument historique en 2012 car s'y trouvent de nombreux cépages disparus ailleurs depuis la crise du phylloxéra au XIX^e siècle¹⁸⁴. La DRAC s'est ainsi intéressée au projet de Riscle car il pouvait faire écho au classement opéré l'année précédente : le territoire disposerait donc d'un lieu culturel pour valoriser la culture œnologique ainsi consacrée. Toutefois, contrairement à la situation dijonnaise, la médiathèque n'avait pas été incluse dans le projet de classement et les liens ont été difficiles à créer sur le terrain y compris avec les acteurs du classement. Intégrer *a posteriori* une bibliothèque dans la valorisation de ce patrimoine n'est pas chose aisée. Notons toutefois que la médiathèque s'est emparée de cet objet car, dans le projet soumis aux votes pour l'attribution du budget participatif du Conseil départemental, la parcelle de Sarragachies était mise en avant parmi le patrimoine œnologique devant être valorisé¹⁸⁵.

D'une manière différente, il est intéressant de voir comment les bibliothèques de régions concernées cherchent (ou non) à proposer des moyens de valorisation

¹⁸³ http://www.bourgogne-wines.jp/journalistes/gallery_files/site/289/1910/49245.pdf [consulté le 28/02/2020].

¹⁸⁴ <https://www.larvf.com/vin-revue-france-vins,2001118,4357683.asp> [consulté le 28/02/2020].

¹⁸⁵ <https://budgetparticipatif.gers.fr/dialog/budget-participatif-les-projets/proposal/113-la-vigne-patrimoine-culturel-et-si-on-en-parlait> [consulté le 28/02/2020].

du patrimoine gastronomique (dont le vin fait naturellement partie) suite au classement en 2010 du repas gastronomique des Français à la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité. Pour faire vivre ce patrimoine, a été décidée la création de 4 cités de la gastronomie dans des villes symboliques : Paris-Rungis, Tours, Lyon et Dijon. Excluons d'emblée Rungis de notre propos car elle n'est pas située dans une région viticole. La BM de Lyon n'a pas noué de lien avec cette cité (la seule inaugurée pour le moment). Restent Dijon et Tours. Précisons que l'IEHCA de Tours fut l'organisation chargée de porter le projet et sa bibliothèque qu'il nous a été donné de contacter a servi à documenter le dossier (sans être directement associée). De ce fait, suite au classement, dans le cadre du projet plus large de la villa Rabelais de Tours¹⁸⁶ il a été décidé de créer une médiathèque avec des ouvrages destinés au grand public (contrairement aux ouvrages de la bibliothèque de l'IEHCA) pour accueillir les nouveaux publics que la Cité de la Gastronomie va attirer à la villa : romans, BD, films, *etc.* Ici le rattachement *a posteriori* de la bibliothèque au projet de valorisation est facilité par le rôle de l'IEHCA dans le processus. À Dijon (où le thème de la cité de la gastronomie est explicitement le vin), la situation est assez différente : la conservatrice chargée des collections patrimoniales est membre du conseil d'orientation stratégique de la cité mais nous ne savons pas quelles seront les relations entre cette nouvelle institution et la bibliothèque. Il nous seulement été indiqué par les services de la ville qu'il n'y aurait pas de centre de documentation dans la cité puisque la ville bénéficie (et finance) déjà le fonds Gourmand.

Trouver sa place dans le paysage œnologique local n'est donc pas chose aisée pour une bibliothèque.

Trouver une place dans les activités œnotouristiques

Il importe en outre que ce que la bibliothèque fait pour valoriser le patrimoine œnologique local soit connu et diffusé. Pour cela, il est utile de s'inscrire dans les activités et les parcours œnotouristiques locaux, de figurer parmi les « lieux à visiter » de ces itinéraires.

Commençons par mentionner la MAM de Béziers. Riche de son fonds de viticulture et d'œnologie constitué depuis 1984, la médiathèque a pu intégrer la labellisation « Vignoble et découverte » octroyée au territoire par l'agence de développement touristique de la France (Atout France¹⁸⁷), ce qui est un signe de reconnaissance de son rôle et de sa légitimité dans la valorisation de la culture viticole du territoire. Cependant, il semblerait que la MAM ne profite pas assez de cette reconnaissance. En effet, nulle part cette labellisation n'est mise en avant pour attirer de nouveaux lecteurs ou des touristes. Sur le site web de la médiathèque, le logo du label ne figure ni sur la page d'accueil¹⁸⁸ ni sur la page de présentation du fonds de viticulture et d'œnologie¹⁸⁹. De surcroît, la médiathèque n'apparaît pas comme un lieu à visiter dans le document émis par l'office du

¹⁸⁶ <https://www.toursvaldeloiregastronomie.fr/villa-rabelais-demain/> [consulté le 28/02/2020].

¹⁸⁷ <http://www.atout-france.fr/services/le-label-vignobles-decouvertes> [consulté le 28/02/2020].

¹⁸⁸ <http://www.mediatheque-beziers-agglo.org/exploitation/> [consulté le 28/02/2020].

¹⁸⁹ <http://www.mediatheque-beziers-agglo.org/EXPLOITATION/Default/patrimoine-fondsviticole.aspx> [consulté le 28/02/2020].

tourisme de Béziers en lien avec la labellisation¹⁹⁰. La collection et la médiathèque gagnerait ainsi en visibilité parmi les acteurs de la valorisation du patrimoine viticole de Béziers.

La BM de Dijon a été intégrée à la fois dans la documentation émise à destination des touristes tant par l'Association des Climats¹⁹¹ que par les services municipaux¹⁹². Les touristes sont donc bien informés de l'existence de la bibliothèque et de la richesse de ses collections œnologiques et de son fonds Gourmand. Autre élément de promotion de la bibliothèque de la part de l'office du tourisme : la bibliothèque patrimoniale est une étape régulière des « Jeudis vin », événement récurrent à destination des visiteurs qui consiste en une visite guidée de la ville suivie d'une dégustation de vin dans un lieu insolite du patrimoine dijonnais. Il est donc facile de voir la visibilité qu'apporte une telle promotion de la bibliothèque et de son rôle dans la valorisation du patrimoine local de la part de l'office du tourisme.

Il est certain que cette visibilité conduira surtout à la bibliothèque un public de touristes, un public de passage. Mais nous avons déjà évoqué plus haut en quoi attirer ce type de public pouvait s'avérer intéressant pour un établissement documentaire.

Trouver des professionnels pour intervenir en bibliothèque : la force des relations personnelles

Une autre forme d'ouverture de la bibliothèque qu'il nous faut analyser est celle qui consiste à trouver des intervenants pour y faire vivre le patrimoine local quand les compétences des bibliothécaires ne suffisent pas.

Ce qu'il nous a été donné d'observer, c'est que, dans le choix des intervenants, la question des relations personnelles entre les bibliothécaires et eux était souvent primordiale.

Il arrive que les bibliothèques profitent d'une relation privilégiée avec une personne et choisissent de la faire intervenir lors d'une manifestation. Par exemple, un chercheur qui fréquente beaucoup la médiathèque Goncourt de Bar-sur-Seine et qui a publié un livre sur le Rosé-des-Riceys a de lui-même proposé à l'établissement de donner une conférence sur ce thème en 2019¹⁹³. De même, la même médiathèque avait organisé en 2013 une exposition autour du livre *Cage de verre en Champagne*.¹⁹⁴ Cette exposition de photographies avait été proposée à la médiathèque par les auteurs qui connaissaient déjà les lieux pour y avoir donné une conférence pour leur précédent livre.

L'intervenant peut parfois être un ancien usager : lors de notre entretien, Véronique Jira, responsable de la bibliothèque de l'IEHCA de Tours, disait

¹⁹⁰<https://www.beziers-in-mediterranee.com/a-voir-et-a-faire/vignoble-et-gastronomie/le-label-vignobles-et-decouvertes> [consulté le 28/02/2020].

¹⁹¹ Voir annexe 3.

¹⁹² Voir annexe 4.

¹⁹³ <https://abonne.lest-eclair.fr/id46696/article/2019-03-05/rencontre-autour-du-rose-des-riceys> [consulté le 28/02/2020].

¹⁹⁴ ADAM, Anicet et CHAMPIN, Philippe-Emmanuel. *Cage de verre en Champagne*, Reims : Creaso, 2012, 96p. ISBN : 978-2-9528739-2-5.

connaître beaucoup de vigneron du fait de l'implantation déjà ancienne de l'IEHCA en Touraine et avoir une personne en tête si elle devait organiser un événement autour de l'appellation Bourgueil : une ancienne étudiante qui a obtenu un master de l'institut et qui travaille maintenant dans l'exploitation familiale. Le rapport privilégié entre l'IEHCA et cette ancienne étudiante rend donc plus aisé de la solliciter pour un éventuel événement culturel.

La dimension personnelle est parfois encore plus poussée : l'œnologue qui a été sollicitée pour présenter les vins de Sicile à la médiathèque Jean-Louis Barrault d'Avignon l'a été car des relations d'un agent de la BM la connaissaient. Le contact était donc ici plus personnel que professionnel.

Si ce contact personnel soit de l'institution soit des agents n'est pas suffisant pour trouver un intervenant, certaines bibliothèques se tournent vers une autre personne-ressource sur leur territoire : le caviste. Pour organiser une dégustation, la directrice de la médiathèque de Salins-les-Bains a sollicité le caviste de la ville qui est très introduit dans le milieu viticole et qui l'a aiguillée vers des intervenants possibles finalement choisis selon des critères de disponibilité, de prix et d'offre culturelle. Autre exemple similaire : quand elle a voulu organiser une conférence-dégustation à l'occasion de la semaine du goût 2018, la médiatrice culturelle des bibliothèques municipales d'Ajaccio s'est tournée vers les cavistes d'Ajaccio et leur a soumis un cahier des charges très précis (précisant des thématiques à aborder comme l'ampélographie et l'histoire du vin en Corse). Celui qui y répondait le mieux a été choisi pour intervenir.

En résumé, ouvrir la bibliothèque et nourrir ce genre de relations personnelles avec les acteurs culturels et économiques de la filière viticole locale est également une manière efficace de faire vivre son établissement tout en l'inscrivant comme un lieu de référence dans son territoire et dans le paysage œnologique local.

Les professionnels du vin : des partenaires ?

Parmi les acteurs économiques, nous avons déjà vu plus haut que les vigneron ne sont pas à titre personnel un public privilégié des collections œnologiques en bibliothèque. Qu'en est-il professionnellement ? Reconnaisent-ils les bibliothèques comme des partenaires culturels potentiels ?

En règle générale, la réponse semble être négative. Les partenariats entre organisations professionnelles et bibliothèques sont souvent ponctuels et limités à la fourniture de vin pour une manifestation ou à l'envoi de documentation pour les prévenir d'une manifestation.

La seule exception notable est à Riscle. Dans le cadre du projet d'exposition itinérante financé par le budget participatif du département, le Syndicat des Vignes¹⁹⁵ s'est associé activement au projet depuis son montage jusqu'à sa réalisation. En effet, le comité de pilotage est constitué de la directrice de la médiathèque, de deux professeurs du lycée agri-viticole de Riscle et de deux membres de l'équipe du syndicat viticole. Ce projet occupe beaucoup les partenaires (médiathèque, lycée, syndicat viticole) avec une vraie collaboration dans la mesure où les membres de l'équipe du syndicat viticole prêtent main forte

¹⁹⁵ <https://www.vins-saintmont.com/> [consulté le 29/02/2020].

à l'équipe de la médiathèque pour la réalisation des panneaux, des jeux, *etc.* Il est vrai que la filière a un véritable intérêt dans ce projet outre celui de faire connaître l'appellation et le vin d'un jeune public : la question des métiers de la vigne devrait être abordée, ce qui pourrait sans doute susciter quelques vocations et concourir à la pérennisation de l'activité.

Peut-être cette dimension professionnelle mériterait-elle d'être creusée par les bibliothèques qui voudraient se rapprocher des syndicats de vignerons en se demandant quel intérêt pourraient avoir ces professionnels très pris par leur métier à collaborer avec un établissement culturel. Cela ne va pas sans poser de problème d'éthique, bien évidemment, mais la question mérite d'être posée.

Pour le moment, certaines bibliothèques continuent de vouloir toucher les vignerons sous l'angle culturel et s'efforcent pour cela d'aller les chercher sur leur terrain.

Sortir des murs de la bibliothèque : un pari gagnant ?

Certains établissements ont tenté, soit de leur propre initiative, soit à l'invitation des organisations professionnelles, d'être présents lors d'événements viticoles afin de rencontrer les vignerons, de leur présenter leurs collections œnologiques et de leur donner envie de fréquenter la bibliothèque.

Nous avons déjà abordé l'exemple du réseau de lecture publique de Saint-Émilion qui avait été invité par le Conseil des vins de Saint-Émilion qui tenait à ce qu'une offre documentaire soit mise à la disposition des visiteurs dans un espace détente. Aux yeux de la responsable, cet événement fut un succès car cela lui permit de rencontrer des locaux et des touristes.

Une autre initiative couronnée de succès : la médiathèque de Riscle, en vertu de son partenariat nourri avec le lycée agri-viticole, a pris part à la fête viticole du lycée en décembre 2018. Un jeu concours avait été organisé à la médiathèque et les gagnants étaient invités à venir au lycée chercher leur prix. Les usagers avaient finalement fait le déplacement. Ainsi la médiathèque a contribué à créer une sorte de synergie autour d'un événement œnoculturel en « attirant » ses usagers dans un autre lieu. La directrice s'estime d'ailleurs satisfaite de cet événement au regard de l'énergie investie.

Cependant, d'autres initiatives ont apporté beaucoup moins de satisfaction et se sont avérées moins efficaces. La médiathèque de Quincié-en-Beaujolais avait mis en place un stand lors d'une fête viticole sur le territoire où étaient présentés quelques ouvrages de la collection pour la faire connaître. Seulement, la directrice a constaté que ce stand ne lui avait apporté aucun nouveau lecteur et que son stand n'était pas vraiment à sa place dans l'esprit de la fête : les visiteurs n'étaient pas là pour entendre parler de livres. Même constat à Riscle où la directrice de la médiathèque s'est attachée plusieurs années durant à être présente lors de l'événement « Saint-Mont vignoble en fête » organisé par l'appellation Saint-Mont¹⁹⁶. Après ces quelques années de présence où les collections étaient présentées, il s'est avéré que les vignerons qui fréquentaient le stand étaient

¹⁹⁶ <https://www.sudouest.fr/2017/04/04/vignobles-en-fete-lycee-et-mediathèque-mobilises-3336371-2580.php> [consulté le 29/02/2020].

toujours les mêmes et que cela n'encourageait pas davantage de monde à pousser les portes de la médiathèque (ce qui est pourtant le rôle octroyé à ce « produit d'appel » qu'est la collection vigne et vin) alors que ce stand demande un important investissement en temps et en budget. La directrice a donc décidé de ne plus être présente systématiquement lors de cet événement et d'essayer de toucher d'autres publics en étant présente sur les fêtes d'autres appellations (comme le Madiran). Le bilan de cette expérience est malgré tout positif car il a permis de faire connaître l'existence de ce fonds mais il semble aujourd'hui difficile d'aller plus loin ainsi. C'est pourquoi la médiathèque de Riscle va chercher à élargir son public potentiel différemment.

L'idée pour les bibliothèques d'être présentes sur ces fêtes se diffuse encore malgré des résultats en demi-teinte : la BM de Tours envisage d'être présente avec son médiabus sur le festival Vitiloire¹⁹⁷ en juin 2020. Nous n'avons de détail sur ce projet mais il pourrait être intéressant d'en voir les résultats pour alimenter notre réflexion sur l'utilité de la présence des bibliothèques lors de tels événements.

En conclusion de cette partie, nous pouvons dire que le patrimoine œnologique et viticole est un objet très propice pour ouvrir les bibliothèques sur les autres acteurs culturels et pour les ancrer sur leurs territoires. L'attachement et le goût des Français pour leur patrimoine œnologique en voie de reconnaissance en fait un objet particulièrement utile pour nouer des liens avec les autres acteurs de la valorisation de ce patrimoine à condition de parvenir à trouver sa place en leur sein. Cela nécessite de développer des stratégies parfois subtiles dans un contexte local par définition toujours unique. Il n'en demeure pas moins que la culture œnologique offre aux bibliothèques qui s'en emparent des opportunités très riches pour se développer.

¹⁹⁷ <http://vituloire.tours.fr/> [consulté le 29/02/2020].

CONCLUSION

À l'issue de ce travail au cours duquel nous sommes efforcé de rendre compte de l'activité et du travail de quelques bibliothèques – dont nous ne prétendons pas qu'elles sont les seules à agir¹⁹⁸ ni même qu'elles sont représentatives, il apparaît clairement que le mouvement global en France et dans le monde de reconnaissance du patrimoine (ou des patrimoines) œnologiques et viticoles est saisi par certains établissements documentaires. Il s'agit là d'un choix porté par les agents qu'aucun déterminisme ne commande et ce choix implique de mettre en œuvre des stratégies documentaires et culturelles bien précises.

Il est clair que toutes les bibliothèques n'ont pas les mêmes moyens et ne partent pas du même point, certaines disposant déjà de riches fonds quand d'autres créent leur fonds *ex nihilo* mais il est clair que toutes celles qui choisissent de s'emparer des thématiques œnologiques et viticoles sont amenées à se poser les mêmes questions en particulier celles de leur légitimité à valoriser ce patrimoine.

L'action qui est menée dans les bibliothèques en faveur de ce patrimoine les a en effet conduites à repenser le périmètre et la forme de leur action et ce processus, à nos yeux bénéfique, mériterait d'être poursuivi et approfondi. Pour commencer, choisir de valoriser le vin et sa culture, c'est s'intéresser à un patrimoine qui ne soit *pas seulement* écrit mais aussi matériel et sensoriel. Un tel choix implique de s'ouvrir à de nouvelles pratiques (organiser des sorties hors des murs de la bibliothèque), à de nouveaux outils (casques de réalité virtuelle), à de nouveaux documents (archives orales) mais aussi à de nouveaux publics.

Ce patrimoine semble obliger les établissements documentaires à sortir de leurs attributions et actions les plus classiques (sans les effacer totalement) pour s'ouvrir à des objets nouveaux et à d'autres acteurs de cette patrimonialisation. La place traditionnelle des bibliothèques peut se retrouver quelque peu réorientée pour passer de lieux où *il est possible* de venir chercher de la documentation à des lieux qui œuvrent *activement* à la valorisation et à la médiation d'un patrimoine, la bibliothèque pouvant se constituer ainsi comme une sorte de « centre d'interprétation » de la culture locale à destination des gens du cru comme des touristes. Ce public touristique, pour l'heure peu recherché, pourrait en ce sens s'avérer stratégique à l'avenir.

En effet, la patrimonialisation s'accompagnant généralement de la mise en tourisme, les bibliothèques ont besoin dans leur quête de légitimité sur ces questions de trouver leur place dans un paysage œnotouristique ou œnoculturel parfois foisonnant selon les régions. À ce titre, leur capacité à être reconnues et identifiées par les publics venus visiter le patrimoine œnologique et viticole du territoire peut s'avérer précieuse pour s'affirmer dans un contexte concurrentiel.

Ce travail que nous avons mené sur la palce des bibliothèques face au patrimoine œnologique mériterait sans doute d'être comparé à la situation des bibliothèques face à d'autres formes de patrimoines locaux. Aujourd'hui, nous assistons en effet à un élan de patrimonialisation généralisé – le « tout-patrimoine-de Julia Csergo – qui touche autant le monde rural – dont nous avons étudié ici un pan – que le monde urbain et industriel. Le classement en 2012 du bassin minier

¹⁹⁸ Certaines n'ont pas donné suite à nos sollicitations, d'autres ont pu échapper à nos recherches.

du Nord et du Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de son caractère de « paysage culturel évolutif vivant »¹⁹⁹ témoigne par exemple en partie de ce courant de reconnaissance d'un patrimoine industriel aujourd'hui détaché de son utilité première. Il serait sans nul doute fortement enrichissant d'étudier quelle place occupent les bibliothèques dans ce processus.

¹⁹⁹ <http://www.bassinminier-patrimoine mondial.org/> [consulté le 29/02/2020].

SOURCES

LISTE DES ENTRETIENS REALISES

BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES OU INTERCOMMUNALES

Clotilde ANGLEYS, déléguée à la coopération patrimoniale, BM de Bordeaux. Entretien réalisé par téléphone le 17 janvier 2020.

Céline BERNARD, responsable adjointe du réseau des médiathèques de la communauté de communes de Nuits-Saint-Georges-Gevrey-Chambertin, chargée des actions hors les murs. Entretien réalisé par téléphone le 1^{er} octobre 2019.

Manon BONNET, directrice de la médiathèque municipale de Riscle. Entretien réalisé par téléphone le 5 septembre 2019.

Alain CARACO, responsable de la documentation régionale et du dépôt légal imprimeur, BM de Lyon. Entretien réalisé le 22 août 2019 à Lyon.

Elodie CUNY, directrice de la médiathèque de Salins-les-Bains. Entretien réalisé par téléphone le 17 septembre 2019.

Damien DAY, directeur des médiathèques d'Épernay. Entretien réalisé par téléphone le 5 novembre 2019.

Maité DUFLEXIS, directrice de la médiathèque Goncourt de Bar-sur-Seine. Entretien réalisé par téléphone le 8 octobre 2019.

Marie JORROT, responsable du fonds gourmand, BM de Dijon. Entretien réalisé le 16 août 2019 à Dijon.

Karine KLEIN, responsable du patrimoine de la bibliothèque Ceccano, BM d'Avignon. Entretien réalisé par téléphone le 15 novembre 2019.

Saveria MAROSELLI, médiatrice culturelle, BM d'Ajaccio. Entretien réalisé par téléphone le 26 novembre 2019.

Carole MAUDET, responsable du réseau de lecture publique de la communauté de communes de Saint-Émilion. Entretien réalisé par téléphone le 18 octobre 2019.

Gilles MORATON, responsable Patrimoine/Recherche, Médiathèque André Malraux de Béziers. Questionnaire envoyé le 17 septembre 2019 et réponse par écrit le 17 septembre 2019.

Valérie REGNIER, responsable des collections Touraine-Val de Loire, BM de Tours. Entretien réalisé par téléphone le 22 novembre 2019.

Christèle SANTAILLER, directrice de la bibliothèque intercommunale Bernard Pivot de Quincy-en-Beaujolais. Entretien réalisé par téléphone le 15 novembre 2019.

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ET BIBLIOTHEQUES D'INSTITUTS

Thémis ACRIVOPOULOS, responsable des collections de la bibliothèque Robert de Sorbon et des services à la recherche du SCD de l'université de Reims. Entretien réalisé par téléphone le 01/10/2019.

Théo BELKHIRAT, responsable de la bibliothèque et du site web de l'Institut Jules Guyot de Dijon. Entretien réalisé par téléphone le 27 septembre 2019.

Véronique JIRA, responsable de la bibliothèque de l'Institut Européen d'Histoire des Cultures de l'Alimentation (IEHCA) à Tours. Entretien réalisé par téléphone le 10 septembre 2019.

Cécile DE LAMBILLY, responsable de la bibliothèque Moulin de la Housse, SCD de l'Université de Reims. Entretien réalisé par téléphone le 18 octobre 2019.

Benoît PÉNICAUD, responsable de la bibliothèque de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV), Université de Bordeaux, Villenave-d'Ornon. Questionnaire envoyé le 5 septembre 2019 et réponse par écrit le 8 novembre 2019.

Annie ROCCA, responsable de la bibliothèque Agroparc, SCD de l'Université d'Avignon. Entretien réalisé par téléphone le 8 octobre 2019.

Sandra RONY, responsable des acquisitions arts, théâtre, géographie, gestion, philosophie, psychologie, SCD de l'Université d'Avignon. Entretien réalisé par téléphone 12 novembre 2019.

BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES

Fanny TESTE, documentaliste-iconographe, responsable du salon de lecture de la Cité du Vin de Bordeaux. Entretien réalisé par téléphone le 17 septembre 2019.

Aurélie MELIN, attachée de conservation du patrimoine, chargée de la collecte des archives orales et responsable du centre de documentation, Villa Bissinger à Aÿ. Entretien réalisé par téléphone le 07 février 2020.

Questionnaire de base pour réaliser les entretiens

N.B. : Le questionnaire ci-dessous est présenté pour documenter la méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de ce travail de recherche. Concrètement, les questions posées à partir de ce document étaient adaptées en fonction de la nature de l'établissement, de sa taille, de ses actions.

I Question préliminaires

Considérez-vous que vous travaillez dans une région marquée par la culture viticole ?

Pouvez-vous retracer l'histoire de votre bibliothèque/fonds ? Comment une bibliothèque/un fonds aussi originale est-elle née ?

Considérez-vous que vous menez une action pour faire connaître la culture œnologique dans votre bibliothèque ? **(NB : par culture œnologique, j'entends non seulement la connaissance du vin comme produit mais également toute la culture qu'il y a autour : art de vivre, paysages, arts, littérature, etc.)**

II Collections

Quel genre de collections développez-vous autour du vin ? (patrimoine, fonds gourmand, ouvrages de recherche, ouvrages de vulgarisation, etc.)

Ces collections comprennent-elles autre chose que des livres/des monographies (DVD, BD) ?

Quelle part de vos acquisitions ce fonds représente-t-il ?

Quels sont les objectifs et ambitions de votre fonds ?

Quelles relations ce fonds entretient-il avec le fonds local de votre bibliothèque ?

Avez-vous une politique d'acquisition formalisée ? (critères d'acquisition)/
Quels genres d'ouvrages achetez-vous ?

Quelle place le localisme occupe-t-il dans vos critères d'acquisition ?
Privilégiez-vous d'une façon ou d'autre les ouvrages traitant de votre territoire ?

Voyez-vous cette collection comme un moyen de faire rayonner votre bibliothèque dans votre territoire et en dehors ?

Quels sont les publics de votre fonds ? Qui consulte/emprunte vos documents ?

Quels usages en font-ils ?

III Actions

Quelles actions menez-vous autour de la culture œnologique (événements, conférences, expositions, blogs/réseaux sociaux) ?

Ces actions concernent-elles la culture œnologique locale ?

Quels sont les objectifs de chacune de ces actions ?

Dans quelle mesure diriez-vous que ces actions menées valorisent la culture œnologique locale ?

Dans quel cadre menez-vous ces actions (festivals, célébrations, événements) ?

Avez-vous des chiffres de fréquentation de ces différentes actions ? Les considérez-vous comme des succès ?

IV Partenariats

Établissez-vous des partenariats (pérennes ou ponctuels) autour de la thématique du vin ?

Collaborez-vous avec d'autres acteurs publics ? (bibliothèques, BDP, musées, etc.)

Collaborez-vous avec des acteurs privés ? (cavistes, vigneron, artistes)

Comment choisissez-vous ces acteurs ? Selon quels critères ?

Diriez-vous que vous êtes identifié par les acteurs économiques de la filière viticole comme un partenaire culturel (au sens large : y compris pour la formation initiale ou continue ou l'autoformation) ?

Décririez-vous les rapports avec certains partenaires comme difficiles ? Subissez-vous des pressions d'une manière ou d'une autre ?

BIBLIOGRAPHIE

MEMOIRES EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE

CHERBUY, Elsa. *Les objets en bibliothèque*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction de Françoise Michelizza, ENSSIB, 2017. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67421-les-objets-en-bibliotheque.pdf> [consulté le 31/01/2020].

GADALA, Clarisse. *Pourquoi exposer : les enjeux de l'exposition en bibliothèque*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction d'Agnès Marcetteau, ENSSIB, 2008. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2056-pourquoi-exposer-les-enjeux-de-l-exposition-en-bibliotheque.pdf> [consulté le 26/02/2020].

IBAR, Marie-Agnès. *Constituer un fonds local : l'exemple de la Bibliothèque municipale de Versailles*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction de Marie-Françoise Bois-Delatte, ENSSIB, 2002. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/676-constituer-un-fonds-local.pdf> [consulté le 04/02/2020].

LAMBERT, Anne-Sophie. *Cuisine et bibliothèque : mise en bouche pour une image gourmande des bibliothèques*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction de Christophe Evans, ENSSIB, 2017. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67455-cuisine-et-bibliotheque.pdf> [consulté le 04/02/2020].

RIOUST, Laure. *De l'Érudit aux usagers. Publics des fonds locaux et régionaux en bibliothèque municipale : évolutions, pratiques et représentations*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction de Raphaëlle Mouren, ENSSIB, 2008. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1742-de-l-erudit-aux-usagers-publics-des-fonds-locaux-et-regionaux-en-bibliotheque-municipale-evolutions-pratiques-et-representations.pdf> [consulté le 04/02/2020].

SPIESER, Adèle. *Fais pas ci, fais pas ça : les interdits en bibliothèque*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la direction de Christine Détrez, ENSSIB : 2012. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56967-fais-pas-ci-fais-pas-ca-les-interdits-en-bibliotheque.pdf> [consulté le 04/02/2020].

RAPPORTS DE L'INSPECTION GENERALE DES BIBLIOTHEQUES ET RAPPORTS D'ENQUETES

Inspection Générale des Bibliothèques, ALIX, Yves. *Les bibliothèques et l'accès des « seniors » et des personnes âgées à la lecture : rapport à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication*, 2012. Disponible en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et->

Lecture/Documentation/Publications/Rapports-de-l-IGB/Les-bibliotheques-et-l-
acces-des-seniors-et-des-personnes-agees-a-la-lecture [consulté le 29/02/2020].

Inspection Générale des Bibliothèques, GROGNET, Thierry et RICHARD, Hélène, *La gestion du dépôt légal imprimeur : rapport à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication*, 2013. Disponible en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-Lecture/Documentation/Publications/Rapports-de-l-IGB/La-gestion-du-depot-legal-imprimeur> [consulté le 04/02/2020].

Ministère de la Culture – Direction générale des médias et des industries culturelles. *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, 2016, p. 29-30. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67551-publics-et-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016.pdf> [consulté le 28/02/2020].

TRAVAUX SUR L'HISTOIRE DES BIBLIOTHEQUES FRANÇAISES ET DE LEURS COLLECTIONS

COMTE, Henri. *Les Bibliothèques publiques en France*, Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1977, 447p. ISBN : 2-901119-03-4.

HENRYOT, Fabienne (dir.). *La Fabrique du Patrimoine écrit. Objets, acteurs, usages sociaux*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2019, 312p. ISBN : 978-2-37546-123-5.

VARRY, Dominique. « « Il faut que les lumières arrivent pas torrents. » La Révolution française et la création des bibliothèques publiques : projets et réalités », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1989, t. 34, n°2-3, p. 160-165. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1989-02-0160-010.pdf> [consulté le 17/02/2020].

VARRY, Dominique (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 3 : Les Bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle : 1789-1914*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, 922p. ISBN : 978-2-7654-0972-4.

TRAVAUX SUR LES FONDS LOCAUX ET REGIONAUX EN BIBLIOTHEQUE

CLAERR, Thierry. « L'Histoire locale et régionale en bibliothèque ». In : TESNIÈRE, Valérie (dir.). *Histoire en bibliothèque*, Paris : Cercle de la Librairie, 2009, 254p. ISBN : 978-2-7654-0970-0. p. 137-158.

HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.). *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016, 168p. ISBN : 979-10-91281-73-7.

HAUCHECORNE, François. « Fonds local et régional ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1982, n° 1, p. 25-30. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-01-0025-002> [consulté le 08/07/2019].

SYREN, André-Pierre. « La Bibliothèque localement universelle ». *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1995, n° 3, p. 8-15. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-03-0008-001> [consulté le 08/07/2019].

TRAVAUX SUR LES FONDS GOURMANDS EN BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque(s), 2012, n°63 – Numéro consacré à la « Gastronomie. » Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/63917-63-gastronomie.pdf> [consulté le 24/02/2020].

CLOUET, Céline. « Panorama des fonds gourmands dans les bibliothèques patrimoniales françaises », *Le Temps des médias*, 2015, n°24, p. 281-305.

Dijon de vignes en livres : du patrimoine régional au fonds d'œnologie [catalogue d'exposition, Bibliothèque municipale, Dijon, 15 septembre-30 décembre 2000], Paris : FFCB, 2000, 105p. ISBN : 2-907420-73-9.

DOUCE, Sophie. « Les Bibliothèques gourmandes ont retrouvé l'assiette : entretien avec Gérard Allemandou », *Bibliothèque(s)*, 2014, n°77, p. 79-82. Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65769-77-au-coeur-du-politique.pdf> [consulté le 06/02/2020].

In Situ : revue des patrimoines, 2019, n°41 – Patrimoine gastronomique. Définitions, typologies et enjeux de conservation. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/insitu/24914> [consulté le 05/02/2019].

LECLAIR, Thierry. « Mémoires de la table. » [compte-rendu]. *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 2001, n° 1, p. 129-130. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-01-0129-011> [consulté le 08/07/2019].

Le Patrimoine passe à table : actes du colloque (Roanne, 28-29 septembre 2000), Roanne : Médiathèque de Roanne, ARALD et FFCB, 2001, 165p. ISBN : 2-907420-80-1.

Menus papiers des Troisgros : mémoires gourmandes d'une famille [catalogue d'exposition, Médiathèque, Roanne, 16 septembre-4 novembre 2000], Paris : FFCB, 2000, 79p. ISBN : 2-907420-78-X.

RIVES, Caroline. « Mémoires de la table » [compte-rendu]. *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 2001, n° 2, p. 136-138. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0136-011> [consulté le 08/07/2019].

Vins de Champagne et d'ailleurs : la bibliothèque de Raoul Chandon de Briailles [catalogue d'exposition, Bibliothèque municipale, Épernay, 16 septembre-21 octobre 2000], Paris : FFCB, 2000, 99p. ISBN : 2-907420-75-5.

TRAVAUX SUR LES PRATIQUES BIBLIOTHECONOMIQUES

Agence Régionale du Livre – PACA. *Exposer en bibliothèque : vademecum*, 2016, ARL-PACA, 27p. Disponible en ligne : https://www.livre-provencealpescotedazur.fr/public_data/publication/1472219812/vademecum-exposer-en-bib.pdf [consulté le 26/02/2020].

AGIÉ-CARRÉ, Sophie (dir.). *Seniors en bibliothèque*, Paris : Association des bibliothécaires de France, 2018, 209p. ISBN : 978-2-900177-52-5.

BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude et PRIVAT, Jean-Marie. *Les Bibliothèques municipales et leurs publics*, Paris : Éditions de la Bibliothèque Publique d'Information, 2013, 286p. Consultable en ligne : <https://books.openedition.org/bibpompidou/238?lang=fr> [consulté le 29/02/2020].

CALENGE, Bertrand. *Les petites Bibliothèques publiques*, Paris : Cercle de la librairie, 2006, 272p. ISBN : 978-2-7654-0916-8.

RABOT, Cécile. « « L'art du présentoir : un sens pratique professionnel à l'œuvre » », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2013, n° 3, p. 31-35. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0031-005> [consulté le 26/02/2020].

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : FICHE DOMAINE « AGRONOMIE » DU SCD DE L'UNIVERSITE DE REIMS-CHAMPAGNE-ARDENNES.....	110
ANNEXE 2 : ANCIENNE PAGE CONSACREE A L'HISTOIRE DES VINS DE TOURAINE SUR LE SITE INTERNET DE LA BM DE TOURS	119
ANNEXE 3 : DEPLIANT DE L'ASSOCIATION DES CLIMATS DE BOURGOGNE : « EN ROUTE VERS LES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE » (2016).....	122
ANNEXE 4 : BROCHURE DE L'OFFICE DU TOURISME DE DIJON « PARCOURS : LES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE A DIJON ».....	124

ANNEXE 1 : FICHE DOMAINE « AGRONOMIE » DU SCD DE L'UNIVERSITE DE REIMS-CHAMPAGNE-ARDENNES

N.B. : Ce document qui nous a été communiqué dans le cadre de nos recherches est ici présenté à titre d'exemple (et non de modèle) de politique documentaire mise en œuvre dans un SCD.



Agronomie – 2019

Acquéreur : XXXXXX

Mise à jour : 04/02/2020

Modèle de fiche acquéreur de la BU Robert de Sorbon (via XXXX)

Contenu :

1. Politique d'acquisition	3
Délimitation du champ d'acquisition	3
Quel est le public concerné ?	3
Ce qu'on achète.....	4
Ce qu'on n'achète pas	4
Nombre d'exemplaires achetés	4
Les manuels.....	4
Les autres ouvrages.....	4
Statut BUOUV/ BUEXP.....	4
2. Outils et repères pour les acquisitions.....	5
Ressources de l'environnement universitaire.....	5
Suivre l'actualité éditoriale.....	5
Editeurs/collections à écarter	5
Editeurs/collections à privilégier	5
Liens utiles pour la veille	6
Suggestions d'acquisitions et bibliographies	6
Éléments budgétaires.....	7
Répartition entre niveau 1 et niveau 2 (et entre les disciplines)	7
Organisation	7
Astuces acquisitions	7
3. Gestion du fonds	7
Relégation en magasin	7
En général.....	8
Ouvrages spécifiques : les manuels.....	Erreur ! Signet non défini.
Ouvrages spécifiques : les ouvrages de référence	8
Don	9

Les rééditions	Erreur ! Signet non défini.
Réassort.....	8
Elimination.....	8
Méthode IOUPI.....	8
Les doublons.....	8
4. Historique et travaux sur le fonds	9
5. Contacts / Environnement de travail	9
Institut Georges Chappaz de la Vigne et du Vin en Champagne.....	9
Unité Mixte de Recherche Fractionnement des AgroRessources et Environnement (UMR INRA/URCA FARE).....	9
Centre européen de Biotechnologie et Bioéconomie (CEBB)	9
Les enseignants suivants	10
6. Abonnements de périodiques papier en cours	10
7. Ressources électroniques.....	10
Livres électroniques.....	10
Bases de données et plateformes d'éditeurs.....	10

1. Politique d'acquisition

Délimitation du champ d'acquisition

- Agriculture : aspects technique, économique et social
- Agriculture durable, management environnemental
- Agro-ressources
- Exploitation forestière
- Culture de la vigne
- Œnologie et gastronomie (accords mets et vins)
- Marketing et économie du vin
- Histoire et sociologie du vin
- Fictions autour du vin

Quel est le public concerné ?

- **Etudiants en Licence :**

SVT – 3^e année parcours Œnologie

- **Etudiants en Licence professionnelle :**

- Valorisation des agroressources – parcours Grandes cultures et environnement
- Valorisation des agroressources – parcours Transformation et Valorisation des Agro-ressources
- Productions végétales – parcours Viticulture et Environnement
- Métiers du bois – parcours Gestion Forestière Durable de la forêt à la Commercialisation des bois et dérivés
- Métiers du commerce international – parcours Commerce à l'International des Vins et Spiritueux

- **Etudiants en Master :**

- Production et valorisation des agro-ressources (M1)
- Biologie, Agrosiences (M1) – parcours M2 : Biotechnologies, Chimie du Végétal, Bioraffinerie
- Biologie, Agrosiences(M1) -parcours M2 Production de la Biomasse Végétale et Bioprotection
- Science de la vigne et du vin – parcours Vins et champagne (M1-M2)
- Science de la vigne et du vin – parcours Viticulture et environnement (M1-M2)

- **DNO : Diplôme national d'œnologue**

- **Etudiants en Diplôme d'Université :**

- Champagne Discovery :
Formation intensive (6 jours) en anglais destinée aux étudiants et professionnels étrangers en viti et viticulture, gestion marketing et fonctionnement économique viticole désireux de compléter leur cursus par une qualification dans la filière champagne.

- Goût, Gastronomie et Arts de la table :
Le programme d'enseignement de deux semaines, original et intensif, couvre les principales disciplines qui constituent l'univers du goût, de la gastronomie et des arts de la table. Il est complété par des dégustations et des repas sous forme d'ateliers pédagogiques.
 - Winetourism, heritage ans senses :
 - Formation à destination des cadres techniques polyvalents et opérationnels dans les activités très variées que recouvre l'œnotourisme.
- **Etudiants en Coursus Master en Ingénierie (CMI) Bioraffinerie**
 - **Equipes de recherche :**
 - Unité de recherche Vignes et Vins de Champagne : Laboratoire d'Œnologie et Chimie Appliquée (LOCA) et Laboratoire de Stress Défenses et Reproduction des Plantes (SDRP)
 - Laboratoire Fractionnement des Agroressources et Environnement INRA/URCA FARE
 - Laboratoire GSMA (Groupe de Spectroscopie moléculaire et atmosphérique)– équipe Effervescence, Champagne et Applications.

Ce qu'on achète

Les manuels de niveau licence et master.

Les ouvrages pour public motivé.

Les ouvrages pour professionnels travaillant dans les domaines concernés.

Toutes les publications des enseignants-chercheurs de l'URCA dans ces domaines.

Les bandes dessinées documentaires (série de Corbeyran)

Beaux livres sur la dégustation (essentiellement en lien avec la région Champagne-ardenne)

Ce qu'on n'achète pas

Les ouvrages d'histoire, de vulgarisation, pour grand public sauf exception.

Nombre d'exemplaires achetés

Les manuels

- 2
- En fonction du nombre de prêts : 3

Les autres ouvrages

- 1

Statut BUOUV/ BUEXP

Tous les ouvrages sont en BUOUV.

2. Outils et repères pour les acquisitions

Ressources de l'environnement universitaire

- Il s'agit d'abord d'exploiter les bibliographies des enseignants, les programmes des cours et les suggestions d'acquisition.
- Veille sur les actualités de l'Institut G. Chappaz
- Publications des enseignants-chercheurs de l'URCA : en particulier :
- Gérard Liger-Belair (Groupe de Spectroscopie moléculaire et atmosphérique, Effervescence, Champagne et Applications)
- Richard Marchal (Laboratoire d'Œnologie et Chimie Appliquée, Unité de recherche Vignes et Vins de Champagne)

Suivre l'actualité éditoriale

Editeurs/collections à écarter

Editions XXXXXX.

Il faut être vigilant envers les ouvrages des éditions XXXXX.

Editeurs/collections à privilégier

- Editions France agricole : <http://www.editions-france-agricole.fr/>
- Sciences et techniques agricoles : <http://soltner.fr/>
- Editions Lavoisier (collection Tec et doc en particulier) : <http://editions.lavoisier.fr>
- Educagri Editions (ressources éducatives pour l'enseignement agricole) : <http://editions.educagri.fr/>
- Quae éditions (cf. les quatre instituts fondateurs : le Cirad, l'Ifremer, l'Inra et l'Irstea) : <http://www.quae.com/fr>
- Glenat (pour les BD documentaires)
- Dunod et Eyrolles (pour les nouvelles éditions de manuels)
- Féret (pour la vigne et le vin)
- Presses universitaires spécialisées dans le vin

Indices Dewey correspondants

Indices	Intitulés
630	Agriculture et techniques connexes 634.8 Vigne
663	Technologie des boissons 663.2 Vin
338.1	Economie de l'agriculture

Cotes amenées à être développées dans le cadre de l'élaboration du plan de classement

Liens utiles pour la veille

- **Sites internet de fournisseurs :**
- Decitre Pro :
- Dans la rubrique « Bien-être et vie pratique » > « Cuisine et vin » > « œnologie »
- **Sites internet d'éditeurs (cf. point ci-dessus) :**
- EditionsLavoisier (collection Tec et doc en particulier) : par flux RSS
- Educagri Editions : par flux RSS
- Quae éditions (cf. les quatre instituts fondateurs : le Cirad, l'Ifremer, l'Inra et l'Irstea)
- Unithèque (plateforme regroupant l'ensemble des éditeurs pré-cités)
- **Sites internet d'institutions :**

ARD : Agro-industrie Recherche et Développement : <http://www.a-r-d.fr/>

INRA : <http://www.inra.fr/>

Institut national supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement : <http://www.agrosupdijon.fr/>

Institut français de la Vigne et du Vin : <http://www.vignevin.com/publications.html>

Institut Georges Chappaz : http://www.univ-reims.fr/site/institut-de-la-vigne-et-du-vin/l-institut-georges-chappaz_17662.html?

Institut université de la Vigne et du Vin « Jules Guyot », Bourgogne : <http://iuvv.u-bourgogne.fr/>

Institut des sciences de la vigne et du vin Bordeaux Aquitaine : <http://www.isvv.u-bordeaux.fr/fr/>

Le Journal du CNRS : <https://lejournal.cnrs.fr>

Suggestions d'acquisitions et bibliographies

- Les suggestions restent marginales et émanent d'enseignants-chercheurs ou d'étudiants de 2ème cycle. La suggestion est acceptée dans la mesure où le titre correspond aux critères définis par la politique d'acquisition dans le domaine. Exemple : suggestions d'acquisitions de la part de XXXXXX, Laboratoire d'œnologie et de Chimie Appliquée - Unité de Recherche Vignes et Vins de Champagne (URVVC, EA 4707), et de XXXXX, Laboratoire d'œnologie et Chimie Appliquée, Unité de recherche Vignes et Vins de Champagne (URVVC, EA 4707)
- Chaque année, un courriel est envoyé à l'ensemble des enseignants et enseignants-chercheurs du campus Moulin de la Housse pour avoir des suggestions d'acquisition pour l'enseignement et pour la recherche.
- Peu de bibliographies arrivent à la bibliothèque pour aider aux acquisitions. Il serait intéressant de réussir à récupérer celles correspondant aux cours de niveau Licence.
- Surveiller la publication des actes de colloques qui auraient eu lieu à l'URCA.

3. Eléments budgétaires

Répartition entre niveau 1 et niveau 2 (et entre les disciplines)

STAGR : les manuels, les essais, les encyclopédies de poche, les ouvrages orientés Public motivé (en fonction de l'éditeur et de la collection), les ouvrages des presses universitaires, les ouvrages de recherche sur un thème étudié à l'URCA, les actes de colloques, les BD : 80 % du budget en niveau 1.

STEAGR : les ouvrages étrangers : 20 % du budget en niveau 2.

Organisation

En début d'année civile, le responsable de la bibliothèque répartit le budget documentaire entre disciplines d'acquisition d'après plusieurs critères :

- Nombre d'étudiants dans la filière
- Pourcentage de la discipline enseignée dans les maquettes de formation
- Taux de rotation des collections
- Richesse éditoriale du secteur
- Le nombre de suggestions d'acquisition en rapport avec le nombre d'étudiants dans la discipline
- Le budget dépensé l'année précédente pour cette discipline.

Le budget est à dépenser dans son intégralité pendant l'année civile en cours. Il convient donc de passer les dernières commandes début novembre, afin de pouvoir recevoir les ouvrages avant la fin de l'année civile.

Astuces acquisitions

Doute sur un titre

En cas de doute sur un titre on peut en acquérir 1 exemplaire, et vérifier en cours d'année le nombre de prêts, pour réajuster le cas échéant.

Statistiques + 6 prêts

Chaque début d'année, penser à consulter le fichier des titres prêtés plus de 6 fois l'année précédente, pour vérifier s'il faut commander des exemplaires supplémentaires de certains titres ou compléter certaines thématiques. (cf. fichier Excel de la liste des ouvrages concernés dans l'espace commun : **Q:\Activité du SCD\Tableaux de bord 2019\données brutes\Sciences**).

4. Gestion du fonds

Cf. statistiques de prêt par année civile dans l'espace commun, utiles pour des opérations de désherbage et de réassort : **Q:\Activité du SCD\Tableaux de bord 2019\données brutes\Sciences**

Relégation en magasin

Cf. ouvrage de Gaudet, Françoise et Lieber, Claudine. *Désherber en bibliothèque. Manuel pratique de révision des collections*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2013, p. 40-44

Don

Se reporter à la charte des dons (au-delà de 5 ans d'ancienneté, nous n'acceptons pas les dons en Agronomie, sauf exception : s'il s'agit d'un ouvrage de référence ou de recherche ou sur l'histoire de la discipline).

Analyser les statistiques de prêt du ou des exemplaires que nous possédons déjà. (Si un exemplaire présent dans nos collections depuis plus de 5 ans n'est pas sorti à plus de 3 reprises, ne pas garder l'ouvrage). Il est possible de remplacer l'exemplaire que nous possédons déjà par celui qui est proposé en don si l'état de ce dernier est meilleur.

L'absence de certains ouvrages dans le SUDOC pourra nous encourager à les accepter. De manière générale, la rareté d'un ouvrage encourage sa conservation.

Les livres rares (moins de 5 localisations dans le SUDOC) et pouvant intéresser notre public pourront être gardés en magasin même s'ils sont beaucoup surlignés.

4. Historique et travaux sur le fonds

Années	Travaux
2018	<p>Au regard des nombreuses formations dispensées sur le campus de Sciences et dans l'optique de la constitution d'un fonds local de référence et pluridisciplinaire, il a été décidé que la politique d'acquisition dans le domaine de la vigne et du vin serait étendue aux sciences humaines et sociales (sauf Droit) : histoire, sociologie, art et design, ouvrages de gastronomie, fictions, documentaires.</p> <p>S'ensuit une réflexion autour d'une cotation « maison » adaptée au fonds vitivinicole car la Classification Décimale Dewey s'avère trop limitée</p>
2019	<p>Transfert des acquisitions des BD documentaires dédiées au vin vers le budget Agronomie</p> <p>Recotation des ouvrages dédiés à l'agriculture biologique</p>

5. Contacts / Environnement de travail

Institut Georges Chappaz de la Vigne et du Vin en Champagne

Directeur : XXXX

Unité Mixte de Recherche Fractionnement des AgroRessources et Environnement (UMR INRA/URCA FARE)

Directeur : XXXX.

Centre européen de Biotechnologie et Bioéconomie (CEBB)

Créé en décembre 2016, à Pomacle.

Les enseignants suivants

XXXX, Laboratoire d'Œnologie et de Chimie Appliquée - Unité de Recherche Vignes et Vins de Champagne (URVVC, EA 4707). Elle fait des suggestions d'acquisition de niveau enseignement et recherche.

XXXX, Directeur du Laboratoire d'Œnologie et Chimie Appliquée, Unité de recherche Vignes et Vins de Champagne (URVVC, EA 4707)

XXXX, laboratoire Biochimie et Biologie Moléculaire, CNU section 64, Laboratoire Stress, Défenses et Reproduction des Plantes (SDRP), Unité de Recherches Vignes et Vins de Champagne, URVVC EA 4707.

6. Abonnements de périodiques en cours (papier et électronique)

American journal of enology and viticulture – en ligne

Food Additive and Contaminants – en ligne

Revue française d'œnologie - EP416

Revue des œnologues - FP814

La Vigne - La revue du monde viticole - FP1128

Vitis - Journal of grapevine research - FP1044

7. Ressources électroniques

Livres électroniques

- Concernant les demandes d'acquisitions de la part des enseignants-chercheurs et chercheurs, privilégier la version électronique du livre (proposer au demandeur cette possibilité).
- Cyberlibris : livres électroniques en sciences et techniques, notamment en agronomie.

Bases de données et plateformes d'éditeurs

- Bases de données généralistes dans le domaine des sciences et techniques : permettent de consulter des documents électroniques en Chimie : ASP et Scopus notamment.
- Bases de données et plateformes d'éditeurs de revues spécialisées :
- enAgronomie, propriétés chimiques des aliments : on peut consulter plus spécifiquement SCI-Finder, base de données rassemblant des références bibliographiques et formules chimiques issues des bases Chemical Abstracts et Medline ;
- thématiques liées à l'agroalimentaire : Techniques de l'Ingénieur.

ANNEXE 2 : ANCIENNE PAGE CONSACREE A L'HISTOIRE DES VINS DE TOURAINE SUR LE SITE INTERNET DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURS

B IENVENUE

... sur la page **Touraine - Val de Loire** de la Bibliothèque municipale de Tours !



Entre ceps et caves, éclairage sur les vins de Touraine

♦♦♦

Pour célébrer la fin de prometteuses vendanges, nous vous invitons à suivre notre route des vignobles. Une mise en lumière de plusieurs documents des collections patrimoniales de la Bibliothèque va nous permettre d'aborder l'histoire et la culture de la vigne. Cartes postales, textes réglementaires, publications scientifiques ou annonces commerciales serviront à rendre hommage à cette boisson. Actuellement premier employeur agricole du département, le secteur viticole est assurément un acteur à part entière du développement économique et touristique de la Touraine.

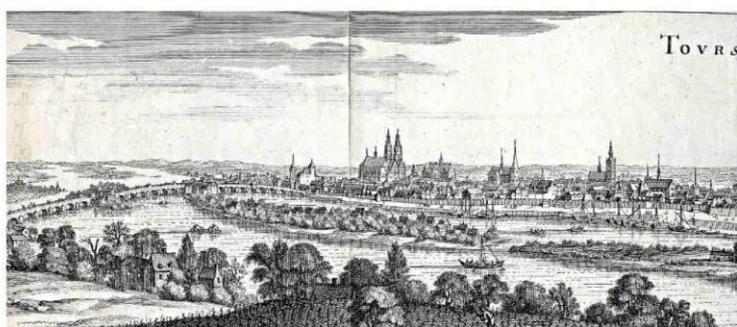
Cliquez sur les images pour les agrandir



Au mois de mars, la taille de la vigne à la serpe. En septembre, le raisin récolté est pressé en cuve. (BM Tours. Ms 185)

La culture de la vigne se développe en Gaule après la conquête romaine, au 1er siècle après J.-C.. En Touraine, des traditions populaires ont entretenu l'idée que son introduction était due à saint Martin. Mais les vignes étaient déjà présentes au IV^e siècle après J.-C. et très certainement aux environs de l'abbaye de Marmoutier. En effet, le vin étant utile à l'exercice du service divin, les abbayes et monastères pratiquaient la viticulture dans leurs domaines.

Les travaux viticoles sont souvent représentés dans l'iconographie religieuse médiévale. Les deux enluminures ci-dessus proviennent d'un *Missal à l'usage de Tours*, daté entre 1363 et 1379. Un calendrier précède les textes liturgiques nous offrant de délicates scènes des travaux liés aux mois et de fins ornements de feuilles de vigne stylisées.



Au premier plan, sur le coteau face à Tours, la vigne est bien implantée (BM Tours. L.C. Tours. Est.1)

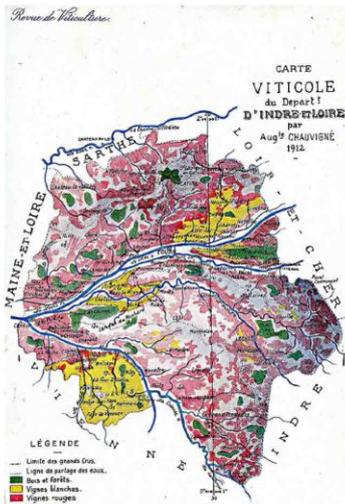
Les études montrent que les vignobles, du Moyen Age jusqu'au XIX^e siècle, recouvrent de manière assez uniforme toute la Touraine. Certaines parcelles, entourées de murs, prendront le nom de clos.

Tous les vins ne sont probablement pas d'excellente qualité. Une grande partie est destinée à la consommation personnelle mais certains crus, fort appréciés en Hollande et en Flandres, voyagent sur la Loire à destination du port de Nantes ou sont envoyés à Paris. Dans son *Mémoire sur la généralité de Tours en 1698*, Pierre Carreau nous confie : "Les coteaux, particulièrement sur les rivières de Loire et du Cher, sont chargés de vignobles qui rapportent des vins en abondance. Ceux de Vouvray sont les plus recherchés." A la fin du XVIII^e siècle, Vouvray, Rochecorbon, Saint-Georges et Rougemont restent pour les connaisseurs les quatre plus célèbres vignobles de la Touraine, en blanc (R. Vivier).



En 1882, le phylloxera, petit insecte piqueur est signalé en Indre-et-Loire. Le fléau s'étend rapidement car les luttes chimiques se montrent peu efficaces. En 1900, 25 000 hectares de vignes sont détruits. Les ceps atteints sont arrachés mais de nouvelles méthodes de lutte ont heureusement vu le jour. Le vignoble va être reconstitué grâce au greffage sur des plants américains résistants aux piqûres de l'insecte et, en moindre proportion, par l'usage d'hybrides producteurs directs également résistants. Les années 1901-1905 constituent la grande période de replantation.

La carte viticole du département ci contre paraît dans l'ouvrage d'Auguste Chauvigné, *Le vignoble de la Touraine*, en 1913. Les vignes couvrent alors 41 300 hectares : un tiers de la surface est planté en cépages blanc (en jaune sur la carte), le reste en vignes rouges.



Le vin blanc provient essentiellement du cépage de *Chenin blanc* (ou *Pineau de la Loire*). Il est cultivé sur les coteaux de la Loire, du Cher, dans la région d'Azay-le-Rideau. Au sud ouest de la Touraine dans le Richelais, le cépage la *Folle blanche* est privilégié.

Le mousseux produit autour de Vouvray figure pour la première fois en 1907 à la Foire annuelle des vins de Touraine où son succès se confirmera aux côtés des pétillants.

En rouge, les grands crus de Chinon et Bourgueil sont issus du cépage *Breton* (autrement dit *Cabernet franc*). Les vins du Cher à base de *Côt*, *Grosleau* ou *Gamay* sont plutôt des rouges destinés au commerce. Du côté de Fondettes, Luynes, Cinq-Mars, d'importantes parcelles de vignes en *Groslot de Cinq-Mars* fournissent des vins de table, frais et légers.

Au cours du XX^e siècle, la superficie de la vigne ne cesse de diminuer pour atteindre en 2011-2012, 10 300 hectares. Les causes en ont été multiples : spéculation foncière, concurrence des vins d'autres régions, production de masse privilégiée au détriment de la qualité ou aléas climatiques. Désormais, "répondant à l'évolution des attentes du marché, la culture de la vigne s'est concentrée sur les secteurs présentant le meilleur potentiel de qualité, correspondant aussi aux vins les plus renommés et à ceux qui sont maintenant reconnus en AOC." (consulter l'article de François Garnotel sur le sujet ICI)



Les cartes postales témoignent des pratiques viticoles au début du XX^e siècle. A gauche, à Vernou-sur-Brenne, on s'accorde une pause une fois le vin en fût. Seilles en bois, seaux métalliques, sécateurs et hottes n'ont pas encore été remisés. A droite, dans les vignes de Bourgueil, toutes les générations participent aux vendanges.

C'est avec des documents des années 1960 que notre parcours dans les vins tourangeaux se termine et sur ces mots extraits d'une des brochures ci-dessous, toujours d'actualité :

"La Touraine Pays des Châteaux est aussi celui des Grands Vins"



L'ensemble des documents figurés provient des collections de la Bibliothèque municipale de Tours.



LA VITICULTURE TOURANGELLE : SÉLECTION D'OUVRAGES EN CONSULTATION SUR PLACE

Pour la plupart édités avant 1960, ces livres sont exclus du prêt mais consultables dans la salle Patrimoine Touraine.



LA VITICULTURE TOURANGELLE : SÉLECTION D'OUVRAGES EN PRÊT



Tours station uvale !



Goûter aux bienfaits du jus de raisin et aux grappes fraîchement récoltées ! A partir de 1932, la ville de Tours accueille pour la première fois les volontaires pour une cure uvale de deux à six semaines. Le péristyle de l'Hôtel de ville prend dès lors des airs de jardin d'hiver !



Très en vogue dans les années 1930, les curistes bénéficient également d'un programme d'activités culturelles et sportives adaptées, pour une bonne santé, la gaieté et la joie de vivre leur promet le guide du Syndicat d'initiative de Touraine.

**ANNEXE 4 : BROCHURE DE L'OFFICE DU TOURISME DE
DIJON « PARCOURS : LES CLIMATS DU VIGNOBLE DE
BOURGOGNE A DIJON »**

PARCOURS / ITINERARY
LES CLIMATS DU
VIGNOBLE DE BOURGOGNE
À DIJON



UN PATRIMOINE MONDIAL



CHAQUE CLIMAT DE BOURGOGNE EST UNE PARCELLE DE VIGNE, SOIGNEUSEMENT DÉLIMITÉE ET NOMMÉE DEPUIS DES SIÈCLES, QUI POSSÈDE SON HISTOIRE ET BÉNÉFICIE DE CONDITIONS GÉOLOGIQUES ET CLIMATIQUES PARTICULIÈRES. CHAQUE VIN ISSU D'UN CLIMAT A SON GOÛT ET SA PLACE DANS LA HIÉRARCHIE DES CRUS. LES CLIMATS SONT PLUS DE 1000 À SE SUCCÉDER SUR UN MINCE RUBAN COURANT DE DIJON AUX MARANGES, AU SUD DE BEAUNE. DEPUIS LE 4 JUILLET 2015, LES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE ONT REJOINT LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL.

DIJON ET LES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE

Le patrimoine dijonnais témoigne du riche passé viticole de la ville. Les établissements religieux sont d'abord les plus gros propriétaires de vignes. Les ducs de Bourgogne agissent quant à eux en faveur de l'amélioration de la qualité des vins. À partir du 17^e siècle, la noblesse de robe et la bourgeoisie acquièrent des terres viticoles et œuvrent en faveur de l'émergence des Climats du vignoble de Bourgogne par leur action normative et qualitative. Au siècle suivant se développe à Dijon une activité de négoce de vin, qui perdure jusqu'au milieu du 20^e siècle.

L'épidémie de phylloxera, qui dévaste les vignobles du monde entier au 19^e siècle, entraîne un déclin progressif de la viticulture à Dijon, que l'urbanisation achève au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui, plus de 25 hectares de vignoble subsistant ou replanté assurent la pérennité de l'activité viticole dijonnaise.

A WORLD HERITAGE

EACH CLIMAT IS A VINE PLOT, WITH ITS OWN MICROCLIMATE AND SPECIFIC GEOLOGICAL CONDITIONS, WHICH HAS BEEN CAREFULLY MARKED OUT AND NAMED OVER THE CENTURIES. EACH OF THEM HAS ITS OWN STORY, PRODUCES WINES WITH A DISTINCT CHARACTER AND TASTE AND HAS ITS OWN PLACE IN THE HIERARCHY OF CRUS. OVER ONE THOUSAND CLIMATS EXTEND ALONG THE 60 KILOMETRES OF THIN STRIP OF TERROIRS RUNNING FROM DIJON TO MARANGES, JUST SOUTH OF BEAUNE. ON JULY 4TH 2015, THE CLIMATS, TERROIRS OF BURGUNDY, WERE LISTED AS WORLD HERITAGE BY UNESCO.

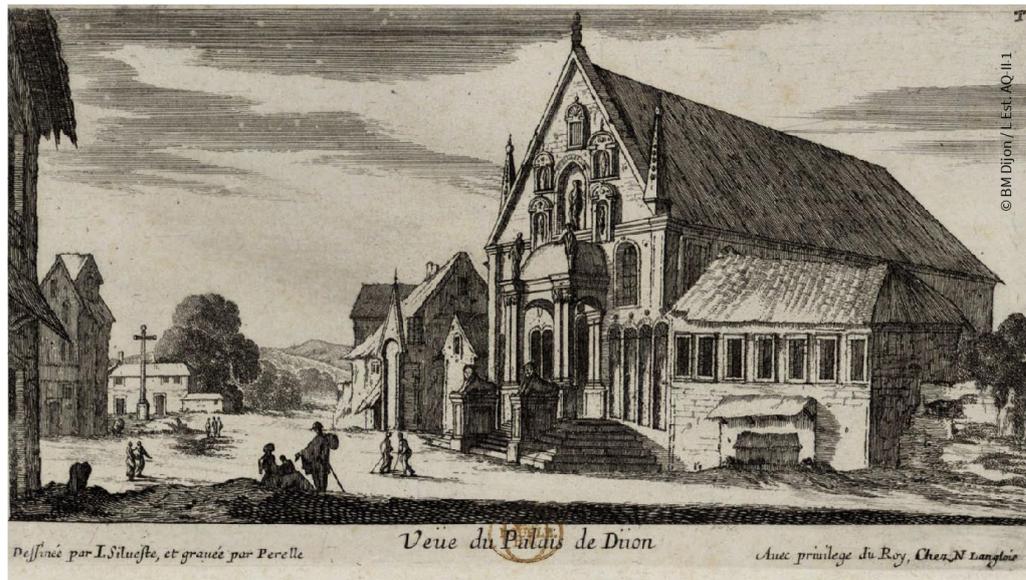
DIJON AND THE CLIMATS, TERROIRS OF BURGUNDY

Dijon's heritage testifies to the town's long history of winemaking. Religious institutions were initially the biggest vineyard owners. In the Middle Ages, the dukes of Burgundy acted in favour of improving the quality of the wines. From the 17th century on, the "nobles of the robe" and the middle class bought vineyards, the symbols of Burgundian civil power which, through their work on standards and quality, led to the emergence of the "Climats" in the Burgundy wine region. A wine trading activity developed in Dijon over the following century and continued until the mid-20th century.

The phylloxera epidemic, which devastated vineyards all over the world, led to a gradual decline in viticulture in Dijon during the 19th century.

Today, Dijon's winemaking activity is perpetuated through its 25 hectares or more of remaining or replanted vineyards.

Vue du Parlement de Dijon, estampe de I. Silvestre, 17^e siècle.



1 LE PALAIS DES DUCS ET DES ÉTATS

À l'origine simple résidence adossée à l'enceinte gallo-romaine du 3^e siècle, l'hôtel des ducs est reconstruit aux 14^e et 15^e siècles et fait l'objet d'un chantier titanesque au cours du 18^e siècle sous l'impulsion des États de Bourgogne.

Le pouvoir ducal incarné par ce palais eut à cœur de promouvoir l'excellence viticole, comme en témoigne la fameuse ordonnance promulguée en 1395 par Philippe le Hardi, interdisant la culture du cépage gamay au profit du pinot noir. Philippe le Bon confirme en 1441 la décision de son grand-père. Installées dans l'aile des États, les archives municipales de Dijon conservent de nombreux documents relatifs à l'activité viticole bourguignonne.

2 PALAIS DE JUSTICE

Le palais de justice est installé dans l'ancien palais du Parlement de Bourgogne, établi à Dijon en 1480 et dissout en 1790. Le Parlement cumulait des fonctions judiciaires et législatives. Les bâtiments présentent plusieurs éléments remarquables, tels que la chambre dorée et son plafond à caissons, la salle des pas perdus ou encore la copie des portes réalisées par Hugues Sambin, œuvre majeure d'ébénisterie de la Renaissance.

Les parlementaires ont paré le cœur de ville de nombreux hôtels particuliers et achetés des vignes sur la côte. Par leurs fonctions, ils ont contribué à la construction juridique et normative de la viticulture bourguignonne.

1 THE PALACE OF THE DUKES AND THE ESTATES

Originally a simple residence backing on to the 3rd century Gallo-Roman wall, the Hôtel des Ducs was rebuilt in the 14th and 15th centuries. In the 18th century, the Estates of Burgundy had a room built for their own purposes: this was the starting point of a vast project that lasted for over a century. The ducal power represented by the palace aimed to promote winemaking excellence, as may be seen in the orders promulgated by Philippe the Bold in 1395 and Philip the Good in 1441, prohibiting the growing of the Gamay grape in favour of Pinot Noir. The Dijon municipal archives occupy the wing of the Estates, containing a wide range of documents relating to winemaking activity in Burgundy.

2 PALAIS DE JUSTICE (COURTHOUSE)

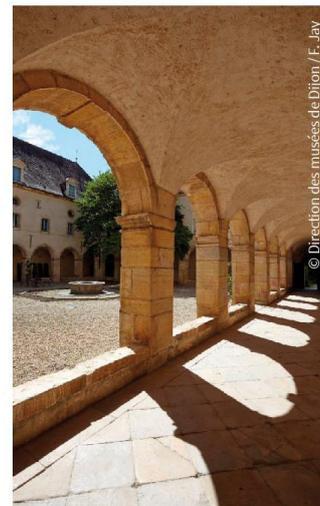
The courthouse was located in the former Palace of the Burgundy Parliament, which was dissolved in 1790. The Parliament was a sovereign court that combined legal and legislative functions.

The buildings contain several outstanding features, such as the Gilt Room and its caisson ceiling and the public lobby, the gable frontage which overlooks the street and is a blend of Gothic and Renaissance architecture.

The parliamentarians adorned the town center with a large number of private mansions. They also owned vineyards on the "côte" and, through their functions, contributed to the legal and normative construction of Burgundy winemaking.

Ci-contre : moines bûcherons, détail d'un manuscrit de Cîteaux, 12^e siècle.

À droite : le cloître du monastère des Bernardines.



3 BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE ET D'ÉTUDE

Installée dans l'ancien Collège des Jésuites, la bibliothèque patrimoniale est remarquable par son bâti et ses collections. La diversité des aménagements intérieurs évoque les évolutions des bibliothèques depuis le 17^e siècle.

Les collections, progressivement enrichies depuis les Jésuites et les confiscations révolutionnaires, comprennent notamment les manuscrits médiévaux de l'abbaye de Cîteaux. Le fonds gourmand et la collection de menus donnent une forte orientation gastronomique à l'ensemble. La bibliothèque contribue aussi à la conservation des documents ayant participé à la définition des Climats du vignoble de Bourgogne.

4 MONASTÈRE DES BERNARDINES

En 1125, la première abbaye cistercienne de femmes est fondée à Tart, en Bourgogne. La communauté s'installe à Dijon en 1623 pour des raisons de sécurité et entreprend la construction des bâtiments conventuels et de l'église entre 1679 et 1710. De la Révolution aux années 1980, le monastère abrite l'hospice Sainte-Anne et des services de l'hôpital général. Le site accueille désormais le musée de la Vie bourguignonne et le musée d'Art sacré.

Dès les origines, les Bernardines s'engagent dans la création d'un domaine viticole. Après la fondation du clos de Tart à Morey-Saint-Denis en 1141, elles acquièrent des vignes à Dijon et à Beaune et participent ainsi pleinement à l'affirmation du vignoble côte-d'orien.

3 HERITAGE AND READING LIBRARY

Established in the former Jesuit College, the heritage and reading library is remarkable for its architecture and collections. It was the first public library to open in Dijon in 1708. The variety of interior layouts reminds us of the changes in libraries since the 17th century.

Today, the collections contain a wide variety of documents such as medieval manuscripts from the Abbey of Cîteaux. The culinary and menu collections provide a strong gastronomic orientation. The library also contributes to the conservation of documents that played a role in defining the "Climats" in the Burgundy wine region.

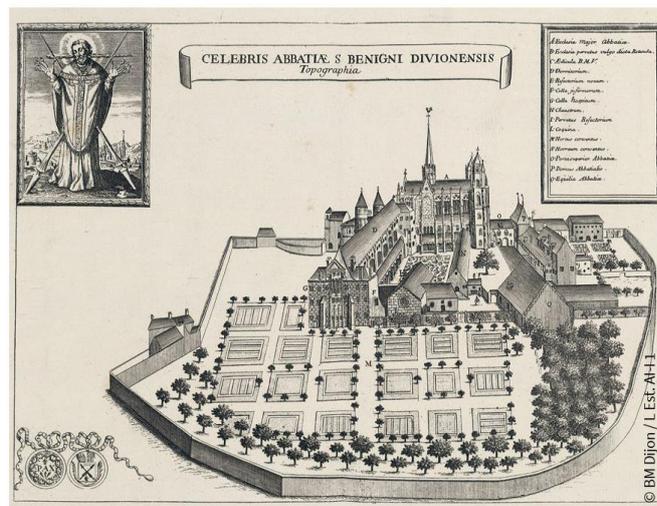
4 BERNARDINE MONASTERY

In 1125, the first Cistercian community for women was founded in Tart, Burgundy. However, the community was forced to move to Dijon in 1623 for safety reasons. The monastery buildings and the church were built between 1679 and 1710. From the French Revolution to the 1980s, the monastery was home to the Sainte-Anne Hospice and departments of the general hospital.

The Bernardines worked from the outset to create a wine estate. After founding the Clos de Tart in Morey-Saint-Denis in 1141, they bought vineyards in Dijon and Beaune and played a full part in the development of the Côte-d'Or wine region.

Ci-contre : l'église
Saint-Philibert.

À droite : l'abbaye
Saint-Bénigne
au 17^e siècle.



5 ÉGLISE SAINT-PHILIBERT

Construite au 12^e siècle, l'église Saint-Philibert a joué un rôle majeur dans l'histoire viticole de Dijon. Au Moyen Âge, elle est au centre d'une des principales paroisses de vigneron, qui représentent alors près d'un quart de la population dijonnaise. Journaliers et artisans cultivant la vigne résident dans ce quartier populaire de la ville. Jusqu'à la Révolution, le maire de Dijon est élu devant l'église, tandis que les "culs bleus", membres de la corporation des vignerons, y organisent leurs rassemblements. C'est aussi sur son parvis qu'est proclamée chaque année l'autorisation de récolte du raisin, dit "ban des vendanges", et réalisé le recrutement des vendangeurs.

6 ANCIENNE ABBAYE SAINT-BÉNIGNE, CATHÉDRALE ET CELLIER

Élevée à l'emplacement du lieu de sépulture de Bénigne, évangéliste et martyr du 2^e siècle, l'abbaye Saint-Bénigne succède, au 9^e siècle, à une première basilique établie quatre siècles plus tôt. Autour de l'an mil, sous l'impulsion clunisienne, l'abbé Guillaume de Volpiano entreprend une importante réforme spirituelle du monastère et lance la reconstruction des bâtiments. L'église-abbatiale de style gothique, édifiée au 13^e siècle, devient cathédrale du diocèse de Dijon en 1792.

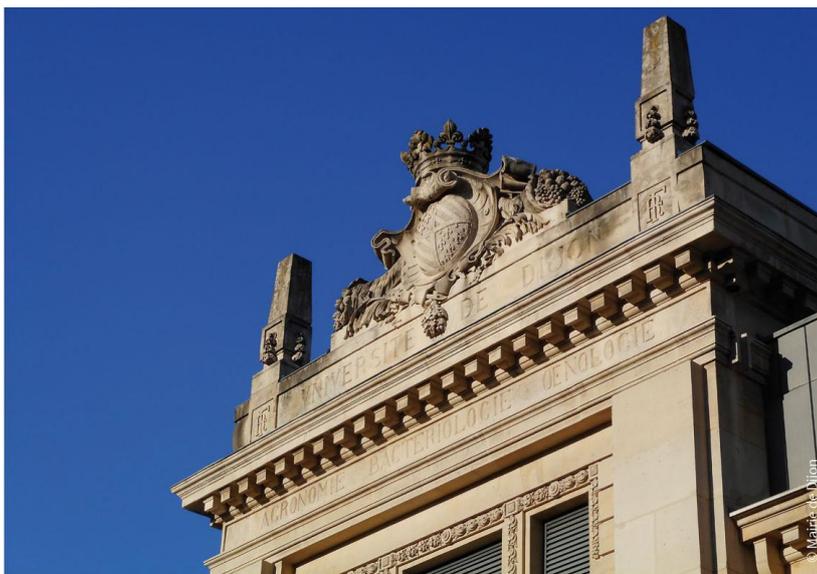
L'abbaye s'est rapidement constituée un important patrimoine composé de vignes et de clos aux alentours de Dijon. Le cellier voisin, daté des 13^e et 14^e siècles, rappelle l'exploitation de ces terres.

5 CHURCH OF SAINT-PHILIBERT

Built in the 12th century, the Church of Saint-Philibert has played a major role in Dijon's winemaking history. In the Middle Ages, it was at the center of one of the main winemakers' parishes, representing nearly a quarter of Dijon's population. The Church of Saint-Philibert played a leading civic role right up until the Revolution. The mayor of Dijon was elected outside the church and the "culs bleus" (blue arses), members of the winemakers' corporation, organised their meetings there. Also, the authorisation to harvest the grapes, known as the "ban des vendanges", was proclaimed on the church forecourt every year, and grape-pickers were hired.

6 FORMER SAINT-BÉNIGNE ABBEY, CATHEDRAL AND STOREHOUSE

The Saint-Bénigne Abbey was founded on the site of the burial place of Benignus, a 2nd century evangelist and martyr. Around the year 1000, at the instigation of Cluny Abbey, Abbot Guillaume de Volpiano reformed the monastery and began the reconstruction of the buildings. The abbey church was rebuilt in the Gothic style in the 13th century and became the Dijon diocesan cathedral in 1792. The abbey owned vineyards and "clos" in the area around Dijon. The preserved wine cellar from the 13th and 14th centuries recalls the land use of the estate.



Fronton de l'ancien Institut œnologique et agronomique.

7 CELLIER DE CLAIRVAUX

L'abbaye de Clairvaux, située en Champagne, est l'une des premières abbayes cisterciennes. Elle fut fondée en 1115 par saint Bernard, qui en resta l'abbé jusqu'à sa mort. Parmi les terres que possédait l'abbaye, celles des alentours de Dijon et de Pommard étaient essentiellement occupées par des vignes. Afin de regrouper, de stocker et de vendre les récoltes des domaines proches, l'abbaye fit bâtir une maison de ville à Dijon, appelée Petit-Clairvaux. Seul son cellier, construit vers 1220, subsiste. Il était notamment associé à une cuverie et témoigne de l'activité vinicole qui s'y déroulait.

8 ANCIEN INSTITUT ŒNOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

À son ouverture en 1902, l'Institut œnologique et agronomique de Bourgogne incarnait une nouvelle conception du vin et de sa culture, développée au 19^e siècle. La science était désormais placée au cœur de la démarche d'amélioration de la qualité.

Lieu d'enseignement, de conseils et d'analyses, l'Institut a contribué à l'affirmation de Dijon comme centre de formation viti-vinicole, un rôle aujourd'hui porté par l'Institut universitaire de la vigne et du vin "Jules Guyot", sur le campus. Initialement rattaché à l'université de Bourgogne, le bâtiment a changé d'usage à de nombreuses reprises au 20^e siècle avant d'être affecté à l'antenne dijonnaise du Collège universitaire de Sciences Po en 2001.

7 CLAIRVAUX CELLARS

The Abbey of Clairvaux, in Champagne, was one of the first Cistercian abbeys. It was founded in 1115 by Saint Bernard, who was its abbot until his death. The lands owned by the abbey around Dijon and Pommard were mainly planted with vines. To group together, store and sell the harvests from its nearby estates, the abbey had a town house built in Dijon, known as Petit-Clairvaux. Its cellar, built circa 1220, was associated with a vat-house, but the latter no longer exists.

8 FORMER BURGUNDY INSTITUTE OF OENOLOGY AND AGRICULTURE

When it opened in 1902, the Burgundy Institute of Oenology and Agriculture embodied a new conception of wine and vine-growing, developed in the 19th century. Science now played a central role in the improvement of quality.

The Institute offered teaching, advice and analysis and helped to confirm Dijon's reputation as a center for viticulture training, a role now taken over by the University Institute of Vines and Wine, on the campus.

Initially attached to the University of Burgundy, the building changed use several times and was finally allocated to the Dijon branch of the Paris Institute of Political Studies in 2001.



« DU CÔTÉ DE L'OCCIDENT SONT DES MONTAGNES TRÈS FERTILES, COUVERTES DE VIGNES »

Grégoire de Tours, *Histoire des Francs, Livre troisième*, 6^e siècle, à propos de Dijon.

Dijon appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue le label Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du 21^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 190 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À PROXIMITÉ

Autun, Auxerre, Belfort, Besançon, Chalon-sur-Saône, Dole, Joigny, La Charité-sur-Loire, Nevers sont labellisées "Ville d'art et d'histoire". Entre Cluny et Tournus, le Charolais-Brionnais, le Pays de Montbéliard et Le Revermont sont labellisés "Pays d'art et d'histoire".



Dijon belongs to the National Network of Cities and Countries of Art and History

The French Ministry of Culture awards the distinction of Cities and Countries of Art and History to local communities which have a remarkable heritage and are dedicated to presenting this heritage in all its diversity, from Antique ruins to 21st century architecture. Dijon organises tours, conferences, workshops and publications in order to present the town's heritage to residents, tourists and school groups.

NEAR DIJON

Autun, Auxerre, Belfort, Besançon, Chalon-sur-Saône, Dole, Joigny, La Charité-sur-Loire, Nevers all have the Cities of Art and History label. Between Cluny and Tournus, the Charolais-Brionnais, the Pays de Montbéliard et Le Revermont all have the Countries of Art and History label.

RENSEIGNEMENTS / FOR MORE INFORMATION

Office de Tourisme de Dijon métropole

11 rue des Forges - 21000 Dijon
Tél. : +33 (0)892 700 558 (0,35€/mn)
<http://www.destinationdijon.com>

Direction de la valorisation du patrimoine

patrimoine.dijon.fr
patrimoine@ville-dijon.fr

GLOSSAIRE DU VOCABULAIRE ŒNOLOGIQUE ET VITICOLE

AMPÉLOGRAPHIE : discipline qui consiste à étudier, décrire et classes la vigne et ses variétés (les cépages)

BAN DES VENDANGES : autorisation donnée par l'administration de commencer la récolte du raisin

CABOTTE : abri de pierre au milieu des vignes servant à abriter les vigneron et leurs outils

CÉPAGE : variété de vigne (pinot noir, chardonnay, altesse, cabernet-sauvignon, merlot, *etc.*)

COSSIERS : « vigneron » dans le dialecte champenois

CLIMAT : « Chaque Climat de Bourgogne est une parcelle de vigne, soigneusement délimitée et nommée depuis des siècles, qui possède son histoire et bénéficie de conditions géologiques et climatiques particulières. » Définition fournie par l'association des Climats de Bourgogne²⁰⁰.

ENCÉPAGEMENT : répartition des cépages sur un territoire donné

SAINT-VINCENT TOURNANTE : fête lancée en Bourgogne en 1938 et animée par la confrérie du Tastevin pour célébrer le vin. Elle se déplace chaque année sur le terroir bourguignon, d'où son nom.

VIGNERON : exploitant agricole qui cultive la vigne, récolte le raisin et se charge de l'ensemble du processus de vinification qui suit la vendange

VITICULTEUR : exploitant agricole qui cultive la vigne et récolte le raisin mais ne produit pas de vin lui-même

²⁰⁰https://www.climats-bourgogne.com/fr/qu-est-qu-un-climat_5.html [consulté le 31/01/2020].

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	10
UN PATRIMOINE DIVERS SUR LE CHEMIN DE LA RECONNAISSANCE	15
Un objet difficile à embrasser	15
<i>Essai de définition d'un objet protéiforme</i>	<i>15</i>
De quels types de documents parlons-nous ?.....	15
Un objet culturel tentaculaire.....	16
<i>L'impossible exhaustivité des collections.....</i>	<i>17</i>
Des collections diverses sur un objet apparemment unique.....	19
<i>Dans les bibliothèques municipales : entre consultation et conservation</i>	<i>19</i>
Les fonds généraux : les collections invisibles	20
Les collections thématiques spécialisées : le défi de la visibilité.....	20
Les fonds locaux et régionaux : le vin dans son environnement géographique et culturel.....	22
Les fonds « gourmands » et gastronomiques : le vin comme patrimoine gastronomique	25
La longue reconnaissance des collections gastronomiques	25
Dijon, capitale des fonds « gourmands »	29
<i>Dans les institutions universitaires : les nécessités de la formation.....</i>	<i>33</i>
Les bibliothèques universitaires : des collections qui reflètent la formation.....	33
Flux et reflux	34
Une politique d'élargissement des collections	34
Des établissements ancrés dans leurs territoires ?.....	35
Les bibliothèques d'instituts : des équipements tournés vers le monde	36
<i>Dans les institutions privées : une diversité d'ambitions.....</i>	<i>38</i>
Des institutions à vocation pédagogique	38
Des institutions à vocation touristique	39
Des collections aux origines diverses	40
<i>Les origines traditionnelles des fonds anciens</i>	<i>40</i>
Saisies révolutionnaires	41
Bibliophiles, collectionneurs et donateurs	42
<i>Des créations de collections ex nihilo.....</i>	<i>44</i>
<i>Les apports ambigus du dépôt légal imprimeur.....</i>	<i>45</i>

<i>Des politiques documentaires en construction</i>	46
<i>Un élan de centralisation des collections œnologiques ?</i>	48
Un effort de cohérence	48
Un effort de visibilité	49
LE VIN EN BIBLIOTHEQUE : UN OUTIL POUR FAIRE VIVRE L'IDENTITE LOCALE	52
Identité locale ou identitarisme ?	52
<i>Ouvrir au monde : une mission des bibliothèques ?</i>	53
<i>Le paradoxal dialogue du local et du global</i>	54
Parler d'ailleurs pour parler de soi	54
Le nécessaire « horizon d'attente » du public	56
Identité locale et identité de la bibliothèque : une affaire de choix ... 57	
<i>Faire le choix de ne pas s'emparer de l'identité viticole du territoire</i> .	57
Éthique et « loi Évin » : quelle place pour la culture œnologique ?..	58
L'écueil de la « tarte à la crème »	59
Faire face à une forte concurrence documentaire	60
Investir un autre domaine identitaire	60
<i>Choisir de faire de l'identité viticole de son territoire un atout pour sa bibliothèque</i>	62
Donner une identité forte à son établissement	62
Faire de ses collections œnologiques un « produit d'appel » pour son établissement	63
Œuvrer à faire vivre le patrimoine œnologique et viticole en bibliothèque	64
<i>Trouver le kairos : à quel moment agir pour promouvoir le patrimoine œnologique et viticole ?</i>	64
Les événements culturels nationaux, supports de la valorisation du patrimoine œnologique et viticole	64
Les événements viticoles et œnoculturels, l'occasion d'inscrire les bibliothèques dans le paysage œnoculturel local	66
<i>Des moyens de valorisation classique à l'efficacité inégale</i>	67
Une méthode simple mais éprouvée : les tables de valorisation ou de sélection	67
Les expositions : entre valorisation et coopération	68
Conférences, lectures et projections : des événements au succès non acquis	70
<i>Des initiatives originales pour promouvoir ce nouveau patrimoine</i>	71
Quelle place pour la dégustation en bibliothèque ?	71
Bibliothèque et randonnée : au carrefour des formes de cultures	73
Éditer pour valoriser	74

Des médias déjà anciens mais peu mobilisés : blogs et réseaux sociaux	74
De nouveaux outils de médiation en bibliothèque	76
VALORISER L'IDENTITE DU TERRITOIRE : UN MOYEN D'OUVRIRE LA BIBLIOTHEQUE	79
Publics acquis / publics à conquérir	79
<i>Une appétence certaine du public pour les questions œnologiques et viticoles</i>	<i>80</i>
<i>Des publics acquis</i>	<i>80</i>
Les séniors, fidèles des activités des bibliothèques	81
Les étudiants : un public en formation	82
Chercheurs et érudits locaux : un public mû par le goût du patrimoine local	82
<i>Des publics-cibles à attirer</i>	<i>83</i>
Les vigneronnes entre intérêt et indifférence	83
Un public rare.....	83
Un public aux besoins spécifiques ?	84
Les publics mineurs : des publics interdits ?	84
Les touristes, un public difficile à cerner et à toucher	86
S'inscrire dans le tissu œnologique local	86
<i>Le savoir-faire des bibliothécaires : un atout dans le paysage œnologique</i>	<i>87</i>
<i>Les bibliothèques, actrices de la patrimonialisation de la culture viticole locale.....</i>	<i>87</i>
Accompagner l'élan de patrimonialisation	88
Agir pour la patrimonialisation	88
Prendre part à la valorisation de ce patrimoine	88
Trouver une place dans les activités œnotouristiques.....	90
<i>Trouver des professionnels pour intervenir en bibliothèque : la force des relations personnelles</i>	<i>91</i>
<i>Les professionnels du vin : des partenaires ?.....</i>	<i>92</i>
<i>Sortir des murs de la bibliothèque : un pari gagnant ?</i>	<i>93</i>
CONCLUSION	96
SOURCES.....	99
BIBLIOGRAPHIE.....	104
ANNEXES.....	109
GLOSSAIRE DU VOCABULAIRE ŒNOLOGIQUE ET VITICOLE	132
TABLE DES MATIERES.....	136